

textiles ambiancesa
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux
(Fabrique Dubied) ☎ 038 31 34 30

Choix exceptionnel
de tissus de confection
et de rideaux
à des prix imbattables

Pour l'épuration chimique des eaux
usées de Neuchâtel: 340.000 francs

(Page 3)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL
DE LANGUE FRANÇAISE
FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Un an après la signature des accords de Paris Pnom-penh: les «rouges» s'acharnent sur la ville

A l'occasion du premier anniversaire des accords de Paris, sur le Viet-nam, le maréchal Lon-nol, chef du gouvernement cambodgien, a demandé à Hanoï de mettre fin aux activités de ses troupes et à celles de ses auxiliaires khmers rouges au Cambodge, conformément à l'article vingt des accords de Paris. La situation au Cambodge s'est en effet nettement détériorée.

Les combats ont redoublé d'intensité en fin de semaine. Les artilleurs khmers rouges ont soumis la capitale aux bombardements les plus violents depuis le début de la guerre du Cambodge. Ces attaques ont fait au total une centaine de morts et plus de 300 blessés.

Pour la quatrième nuit consécutive, les insurgés ont tiré à l'artillerie lourde sur la capitale. Pendant deux heures, une centaine d'obus de 105 mm sont tombés entre le quartier de Chamcar-mon, où se trouve la résidence présidentielle du maréchal Lon-nol, et l'hôpital khméro-soviétique, dans la banlieue sud de Pnom-Penh.

Selon des rapports de police, les ambulances n'ont pu se rendre dans le quartier frappé par

les bombardements car des obus explosaient toutes les deux à trois minutes. On indique de source militaire que 49 salves ont été tirées à l'intérieur ou à proximité de la résidence du maréchal Lon-nol. Dimanche matin, l'artillerie lourde gouvernementale continuait à tonner après avoir bombardé toute la nuit les positions khmères rouges situées entre 10 et 15 km au sud de la capitale.

L'avance des communistes a pu être stoppée, mais Pnom-Penh demeure toujours à portée des batteries de 105 millimètres.

Des informations émanant de réfugiés selon lesquelles les insurgés ont pénétré à l'intérieur de certains faubourgs ont été démenties.

Les bombardements des rebelles ont également été dirigés sur

l'aéroport de Pochentong et sur le village de Bankor, situé dans les environs de Pnom-Penh.

Depuis jeudi, la capitale cambodgienne est sous le régime d'un strict couvre-feu appliqué du crépuscule au lever du jour. Les écoles ont également été fermées afin de réduire le nombre des victimes de ces attaques.

Ils sont morts brûlés vifs

IZMIR (AFP-Reuter). — Un avion de la compagnie aérienne turque «T.H.Y.» ayant 73 personnes à bord dont 5 membres d'équipage s'est écrasé peu après avoir décollé de l'aéroport militaire d'Izmir. Cette catastrophe a fait 61 morts et 11 blessés grièvement atteints. Un passager est sorti indemne de l'accident.

Des employés de la compagnie ont indiqué que trois enfants en bas âge, six étrangers et le pilote figuraient parmi les morts. La plupart des victimes sont des ouvriers turcs qui se rendaient en Allemagne fédérale avec leurs familles.

L'appareil assurait la liaison Izmir-Istanbul. Selon des témoins oculaires, il a pris feu en vol après qu'une explosion se fut, semble-t-il, produite à bord, dans les secondes qui ont suivi le décollage. La plupart des passagers attachés à leur siège ont été brûlés vifs, les débris enflammés de l'avion se sont éparpillés sur une large superficie.



Un policier turc devant les débris de l'appareil.

(Téléphoto AP)

Après la mort de cinq Vaudois: ouverture d'un procès en Italie

PULLY (ATS). — Le 31 mars 1967, une explosion de gaz méthane, suivie de l'écroulement d'une maison, se produisit au lido Adriano, près de Ravenna, en Italie. Elle causa la mort de toute une famille vaudoise de cinq membres, soit le docteur Claude Ramel, sa femme Elisabeth Ramel-Masnata, alors présidente du Conseil communal de Pully, et leurs trois enfants.

L'action pénale engagée d'office dès le lendemain de l'accident par le procureur de la République, à Ravenna, a abouti à un procès en Cour correctionnelle, qui s'ouvre aujourd'hui au Palais de justice de Ravenna et durera plusieurs jours.

Contrairement aux conditions imposées par la commune de Ravenna et aux engagements contractuels pris par les sociétés s'occupant du lotissement des

terrains au lido Adriano et de l'implantation de constructions habitables, aucune installation n'avait été faite pour la dégazéification des conduites d'eau, installation nécessitée par la présence de gaz méthane dans le sous-sol de cette région.

Ignorant le danger qu'elle courait, la famille Ramel-Masnata avait acheté un appartement de vacances, dans une maison construite en béton armé, faisant partie d'un ensemble appelé «Centro svizzero».

(Lire la suite en page 11)

Ils flirtent avec la bombe

WASHINGTON (AFP). — Près de 3700 personnes ayant eu accès à des armes nucléaires ont dû être licenciées au cours des années 1972-1973 pour des raisons telles qu'alcoolisme, abus de stupéfiants, ou maladies mentales, indique un exposé fait à une sous-commission parlementaire en mai et juin de l'an dernier et rendu public durant le week-end.

M. Walski, ancien adjoint au secrétaire à la défense pour les questions d'énergie nucléaire, avait précisé au cours de l'exposé que pendant les années 1972-73 l'armée de l'air avait été obligée de renvoyer 2420 militaires et civils tandis que la

marine en avait licencié 708 et l'armée de terre 537.

Tous les ans, avait ajouté M. Walski, des enquêtes révèlent que 3% au moins des quelque 120.000 militaires et civils affectés à l'arsenal nucléaire américain sont suspects et représentent des risques pour la sécurité.

A titre d'exemple, M. Walski avait indiqué qu'au cours des années 1971-1973, 1247 spécialistes nucléaires travaillant au sein de l'OTAN avaient dû être licenciés parce que leur conduite risquait de les exposer au chantage ou bien parce qu'ils ne se comportaient pas de façon normale.

LES IDÉES ET LES FAITS

Un casse-tête

On cherche en vain un pays où l'acquisition d'avions militaires provoque autant de discussions qu'en Suisse. C'est qu'à l'étranger, il ne s'agit que d'une affaire technique, confiée certes, en dernier ressort, aux responsables politiques, mais qui se détermine selon les dossiers fournis par des techniciens et des spécialistes.

Chez nous, non seulement les Chambres fédérales se valent compétentes pour décider si, oui ou non, tel type d'appareil convient mieux à notre défense aérienne que tel autre, mais le débat est largement ouvert devant l'opinion publique. Et chaque citoyen, si l'exercice lui plaît, peut se glisser dans la peau de l'expert et juger les qualités de la machine la plus compliquée, distribuer le blâme ou l'éloge sur les choix que proposent les autorités.

Dans ces conditions, trouver ce qui convient exactement à la défense de notre espace aérien et aux besoins de la troupe devient un véritable casse-tête.

Sans doute, dira-t-on, il y a eu la dure mésaventure des «Mirage». C'est vrai. Il semble pourtant que si on prend la peine de fixer d'abord ce que l'on attend de notre aviation militaire, de définir les tâches qu'elle doit assumer dans l'ensemble du dispositif établi pour la sauvegarde de notre sécurité, il ne devrait pas être impossible de se déterminer sans trop de tergiversations.

Mais c'est alors qu'entre en jeu l'élément «politique». On veut bien admettre — et c'est même, théoriquement du moins et «pour la galerie», le cas de l'extrême gauche — le principe de la défense nationale. Encore, prend-on soin de réclamer de toutes parts qu'on l'aménage à la mesure des ressources dont dispose un petit pays. Exigence louable en soi: mais alors qu'on en tire toutes les conséquences.

Lorsqu'il y a un peu plus d'un an, le département militaire proposa le Corsair et le Milan, le Conseil fédéral, dans sa majorité, on s'en souvient, répondit: «Ni l'un, ni l'autre». Et pourquoi? Parce que la facture était beaucoup trop élevée. Et l'opinion publique approuva.

Alors, on se mit en quête d'un appareil moins coûteux. On l'a trouvé, on décida de le soumettre seul à l'évaluation, et voici que, tout aussitôt, furent réserves, reproches et critiques, dans une bonne partie de la presse, en Suisse alémanique tout particulièrement.

Il faudrait tout de même savoir ce que l'on veut. En acceptant le rapport sur la conception générale de la défense nationale, les Chambres ont, par là même, décidé de maintenir une aviation aussi efficace que possible. Il faut donc des avions. Mais le Conseil fédéral ne peut, à cette fin, engager des dépenses qui, politiquement, ne seraient guère supportables au moment même où l'on prévoit, pour 1973, un déficit de quelque 800 millions.

Sa décision de concentrer l'évaluation sur un seul type d'appareil répond donc, d'une part à la doctrine admise par le pouvoir législatif — nécessité reconnue de renforcer l'arme aérienne, tout comme la DCA d'ailleurs — mais d'autre part aussi à un souci financier parfaitement légitime.

Retenons d'ailleurs qu'évaluer n'est pas encore acquiescer. Pourtant, quel qu'il en soit, la voie choisie semble bien être la bonne, à moins, répétons-le, que l'on veuille absolument faire de l'acquisition d'avions un insoluble casse-tête.

Georges PERRIN

L'actualité régionale: pages 2, 3, 6, 7 et 9

L'actualité suisse: page 13

Les sports: pages 13, 14 et 17

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 21

Dernière heure: page 23

La bibliothèque de Bienne aurait bradé des ouvrages précieux de ses collections (Page 9)

Tragique retour de noces en Valais: toute une famille dans un ravin (Page 11)

Horrible drame de l'alcoolisme en France: cinq morts (Page 23)

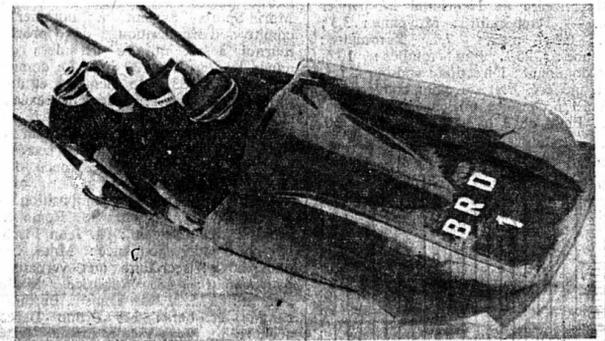
Où s'arrêtera Collombin?



Décidément, on se demande où s'arrêtera Collombin. Après avoir remporté sa quatrième victoire consécutive, samedi à Kitzbühel, le Valaisan va-t-il faire la conquête de Miss Suisse? A voir leur sourire... Lire en page 13.

(Téléphoto AP)

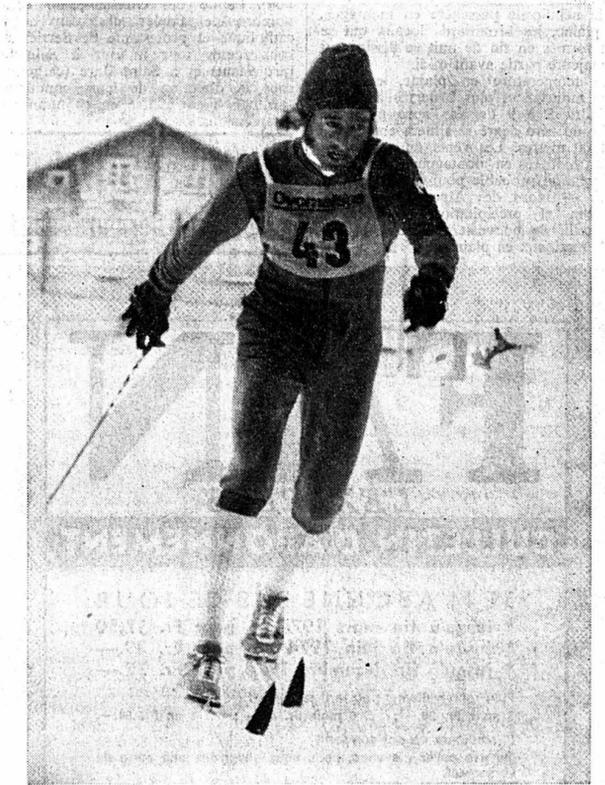
LES ALLEMANDS SANS COMPLEXE



Bien que courant en Suisse, les «bobbeurs» allemands n'ont pas fait de complexe. Après avoir décroché, le week-end précédent, le titre de champion du monde de bob à deux, l'Allemand Zimmerer toujours à Saint-Moritz, s'est également imposé dans l'épreuve mondiale de bob à quatre. Lire en page 13.

(Téléphoto AP)

Hauser maître chez lui



Le skieur d'Obergoms Edi Hauser n'a fait aucun cadeau à ses invités. Devant son public, le Valaisan a, non seulement remporté l'épreuve des 15 km mais, encore, contribué à la victoire de son équipe dans la course de relais. Lire en page 14.

(Photo A.S.L.)

SOLDE DES SOLDES 20 à 20% supplémentaire SUR TOUS NOS ARTICLES soldés ou non soldés Autorisé du 14 janvier au 4 février

Robert Fissot Sports Saint-Honoré 8 Tél. 25 33 31 2000 Neuchâtel

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au chœur mixte catholique « La Cécilienne » de la Coudre

De notre correspondant :

Les membres de la « Cécilienne » se sont récemment retrouvés pour une soirée familiale au cours de laquelle ils ont pu apprécier une raclette. Parmi les invités figuraient notamment l'abbé Chapatte, directeur spirituel de la communauté, le curé Juillerat, toujours alerte malgré son grand âge, ainsi que le président du comité de paroisse et Mme J. Korber. Durant la soirée, le curé Piccard vint se joindre un moment aux participants, témoignant ainsi son intérêt pour le chœur de Saint-Norbert. Di-

vers jeux, rondement menés par M. Korber, animèrent cette rencontre. Le 22 janvier, le chœur mixte s'est réuni pour son assemblée générale, à laquelle assistaient la presque totalité des membres. Diverses mutations étant survenues au comité, celui-ci a été constitué comme suit: M. J. Bélet, président; M. B. Dessibourg, vice-président; M. D. Châtelain, secrétaire; Mme Schaller, caissière; Mme Gislter, archiviste et Mme Mengisen, organiste, membre assesseur. Les vérifications des comptes seront Mmes Dominé et Burgy, Mlle C. Henzen étant suppléante. Le directeur, Frère Pacifique Muriset, a été confirmé dans ses fonctions par acclamation.

La partie administrative fut suivie d'une intéressante discussion sur l'évolution de la liturgie face, d'une part, au Concile et, d'autre part, à l'œcuménisme. De la lecture des rapports du président et du directeur, il ressort que les chœurs paroissiaux doivent franchir les limites du domaine qui jusqu'alors étaient les leurs pour se joindre d'une manière plus directe à la masse des fidèles, afin de l'entraîner à participer plus activement aux chants liturgiques.

L'abbé Chapatte, présent à l'assemblée, abonda aussi dans ce sens. Celle-ci étudia les meilleurs moyens pour parvenir à ce but et adopta quelques propositions. Un programme mensuel fut établi afin que le chœur apporte une participation plus variée aux divers offices en chantant soit le samedi soir, solution adoptée depuis un certain temps déjà et qui s'est révélée concluante, soit aux offices de 9 h ou de 11 heures. L'adoption du français pour le chant sacré, bien que suscitant parfois des remous, continue à s'implanter dans la liturgie. Ce qui n'empêche pas le chœur de chanter encore en latin avec régularité dans les offices dominicaux.

MARIN-EPAGNIER

Tournoi à six 1974 : c'est parti !

(S) Récemment réunis en assemblée extraordinaire les membres du FC Marin-Sports avaient à nommer le comité d'organisation du prochain tournoi à six qui se déroulera cette année les 28, 29 et 30 juin. Le comité a été réduit de 33 à 15 membres et de ce fait, il sera essentiellement exécutif, chaque poste étant un poste-clé. Un nouveau poste a été créé, celui des achats qui seront cette année serrés au plus près et où la concurrence devra absolument jouer.

Voici d'ailleurs la composition du comité 1974 : président : M. Remo Siliprandi; vice-président : M. Jean Fischer, secrétaire correspondance : Mme Claudine Lovat, secrétaire aux vœux et convocatrice : M. Maurice Müller; caissier : M. Jean-Louis Berthoud; cantine et bars : M. Bruno Berger; achats : M. Jean-Victor Lovat; service des sommeliers : M. Richard Kronenberg; entrées à la cantine : M. Jean-François Droz; commission de jeu : M. Urs Henzi; jury : M. Marcel Berger; constructions : MM. Pierre Micheletti et Arnold Frigerio; matériel : M. Mario Ravera; tombola : M. Willy Bettez; programme-publicité : M. Remo Siliprandi; micro et information : M. Marcel Berger.

SERRIÈRES

Prière œcuménique

(C) A l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, un certain nombre de fidèles des deux églises catholique et protestante de Serrières se sont réunis tour à tour à Saint-Jean (protestant) et à Saint-Marc (catholique) sous la direction de leurs conducteurs spirituels pour mettre en commun leurs intercessions.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

« Zue » au Jazz-club

● BEAUCOUP de monde samedi soir au Jazz club pour écouter le quartet « Zue ». Cette formation bernoise aligne une batterie, un piano, une guitare et une basse, ces trois derniers instruments étant amplifiés électriquement. A noter également la présence inattendue d'un percussionniste afro-cubain dont la présence fit merveille tout au long du concert.

« Zue » joue une musique que l'on peut qualifier de « progressive » tout en faisant largement appel au jazz et à certaines formes de rock moderne. Le résultat est souvent intéressant, mais il pourrait l'être encore beaucoup plus si le pianiste se montrait un peu moins bavard et le batteur moins grandiloquent. La cohésion, elle aussi, laisse parfois à

désirer, et c'est dommage car quand les musiciens sont vraiment à leur affaire, ils peuvent fournir un excellent travail, comme par exemple leur extraordinaire version de « Round Midnight ». Ce véritable petit chef d'œuvre d'invention, de finesse et de sobriété fut certainement l'un des meilleurs moments de la soirée. La présence du percussionniste afro-cubain apporta également une dimension nouvelle au « sound » de l'orchestre, mais son utilisation ne semblait pas toujours des plus réchées.

En conclusion, une formation moderne intéressante mais qui, vu la qualité de ses musiciens, pourrait faire mieux.

J.-B. W.

Le Centre d'éducation physique de Cortaillod se préoccupe de l'équipement du terrain de sport

De notre correspondant :

Disciplinés comme doivent l'être de vrais sportifs, les membres du C.E.P. emplissent, samedi, l'Aula du nouveau collège de Cortaillod où se déroulait l'assemblée générale statutaire. Forte de 260 membres actifs groupés en différentes sections, cette société est bien dirigée par une équipe de responsables dévoués. Son comité (renouvelé en bloc) est ainsi composé: MM. Bernard Pilonel, président; J.-P. Pasche, vice-président; Marcel Matthey, secrétaire; Claude Pizzara, caissier; J.-L. Jakob et René Germainier, assesseurs. L'entraîneur des athlètes sera M. Claude Meisterhans; le moniteur SFG, M. Daniel Disenans; et celui des pupilles, M. Marcel Hofmayer. Monitrice des pupilles, Mme Hofmayer, sous-monitrice: Mmes Isabelle Deagostini et Monique Perroud. Le responsable de la section « Femina » est M. Joseph Aebischer et l'entraîneur de l'équipe féminine de volleyball, M. J.-C. Cuanihon.

UN PROBLEME A REVOIR

Tous les rapports concernant l'exercice écouté ont été adoptés. Ils reflètent une activité éditoriale dans tous les azimuts ainsi qu'une saine gestion sur le plan financier. Les installations nécessaires (douches, W.-C., vestiaires) faisant complètement défaut sur le terrain de sport, le comité du C.E.P. ainsi que M. Frédy Kämpf, conseiller communal présent à cette assemblée, ont déploré que le législatif ait refusé le projet présenté. (Réd. — Ce refus tenait principalement au fait que le Football-club réclamait une très onéreuse installation d'éclairage pour son terrain, fort malvenue en période d'austérité. Quant aux installations sanitaires, leur nécessité n'avait pas été contestée, mais certains postes exagérément enflés se devaient d'être réétudiés.)

Le C.E.P. s'est acquis une large réputation jusqu'à l'échelon national de par les résultats réussis de ses jeunes

athlètes dont certains ont gagné les titres de champions suisses.

La saison 1973 a été excellente et celle de 1974 promet, releva l'entraîneur Meisterhans, dans son rapport. Plusieurs de ses poulains-chevrons maintenant, détenteurs du brevet de moniteur « J + S », vont pouvoir le secondement efficacement lors des entraînements des jeunes joueurs plus nombreux. Parmi eux Schaffner et Furrer sont des spécialistes du demi-fond, Toffolon du saut, Stegmann des haies, Tamborini du saut, et Matthey du lancer.

Robert Schaffner et Carole Gehringer ont reçu la mention de meilleurs athlètes du C.E.P. en 1973. Du côté féminin, l'exemple de la prénommée devra créer l'émulation des débutantes. Il est curieux et décevant, Mmes M. Meisterhans, que plusieurs jeunes filles qui défendaient brillamment les couleurs du C.E.P. abandonnent brusquement à l'âge de 19 ou 20 ans! Le propre de l'athlète n'est-il pas, au contraire, la persévérance, la régularité dans l'effort?

Après l'assemblée, les membres du C.E.P. se sont rendus à la ferme Bellevue, à Boudry, pour un souper-chouchoute et terminer joyeusement la soirée.

F. P.

LA NEUVEVILLE

Conférence publique sur le Jura

(C) Une conférence publique sur le problème jurassien se déroulera mardi soir au restaurant de la Gare. Organisée par la fédération du Rassemblement jurassien du district de la Neuveville, elle aura comme orateurs MM. Roger Schaffner et Gabriel Roy.

Nouvelles de la fanfare

(C) C'est du 3 au 5 mai prochains que la fanfare présentera ses nouveaux costumes. Le grand fête aura lieu à cette occasion. Le comité d'organisation qui s'est constitué dernièrement, comprend MM. Edgar Girardin, Jean Visinand, Raymond Haerberli, Emilio Bernasconi, Frédéric Strausak, Eric Jeanmonod, Jean Marty et Alexis Botteron. L'invité d'honneur sera la fanfare « Rose des Alpes » de Savèse.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Monsieur Jean Monney et ses filles Jacqueline et Brigitte, à Pesex; Madame Suzanne Raffé, à Pesex; Madame Marie-Thérèse Chassot et son fils, à Montmollin; Madame Olga Monney, à Châbles; Mademoiselle Hélène Monney, à Châbles; Monsieur Louis Monney, à Châbles; Madame Alice Monney et ses enfants, à Morges et Lausanne; Monsieur et Madame Clovis Monney-Monney et leurs filles, à Châbles, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Edith MONNEY

née FROUDEVIAUX
leur très chère épouse, maman, filleule, belle-fille, belle-sœur, nièce, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui après une longue et pénible maladie, dans sa 42^{me} année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Pesex, le 26 janvier 1974.
(Rue de Corcelles 4a)
L'ensevelissement aura lieu à Pesex le 29 janvier à 11 heures.

Messe de sépulture à l'église catholique de Pesex, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.
R. I. P.

Selon le désir de la défunte, n'apportez ni fleurs ni couronne, mais pensez à Caritas, c.c.p. 20 - 5637, Neuchâtel

L'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique a le chagrin d'informer ses membres du décès, survenu au Locle, de

Monsieur Edouard L'EPLATTENIER

membre honoraire cantonal.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Edmond Kaiser à Saint-Blaise

(C) Récemment créé, le « groupe recherche » s'efforce d'animer de manière multiple la vie culturelle de Saint-Blaise. Il invite, notamment, des personnalités de notre époque à venir présenter tel ou tel fait de civilisation. Ainsi, récemment, quelque cent personnes ont été très intéressées par l'exposé qu'Edmond Kaiser, fondateur et animateur de « Terre des hommes » a donné dans la salle de la cure de Vigner.

Edmond Kaiser et Mlle Janine Robert, responsable de la section neuchâteloise de ce mouvement ont défini ses buts et montré comment l'action de « Terre des hommes » se déploie auprès d'une partie des enfants les plus déshérités du monde.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repos, repos, près de Jésus, Peines, douleurs, ne seront plus.

Monsieur et Madame Edouard Bille-Bourgeois, à Ballaigues, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Eric Bille-Brun et famille, à Lausanne;

Monsieur et Madame François Bille-Brun et famille, à Genève;

Madame et Monsieur Félix Grobty-Bille, à la Tour-de-Peilz, leur fille Dorine et son fiancé, à Lausanne;

Madame et Monsieur Louis Duperré-Bille et leurs enfants Roger et Ariane, à Château-d'Éx;

Mademoiselle Dorly Strupler, à Ballaigues;

Monsieur Alfred Collomb-Borloz, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Bretonnières et l'Abbaye;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Rochat-Collomb;

Madame et Monsieur Paul Bourgeois-Bille, leurs enfants et petits-enfants, à Ballaigues;

Madame veuve Frédéric Bille et famille, à San-Francisco,

ainsi que les familles Collomb, Bille, parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du départ de

Madame veuve Ernest BILLE

née Rose COLLOMB
leur bien chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 89^{me} année.

Ballaigues, le 26 janvier 1974.

Etre avec Christ est de beaucoup meilleur.

Phil. 1 : 23.
Rejetant sur Lui tout votre souci, car Il a soin de vous.

I Pierre 5 : 7.
L'ensevelissement aura lieu à Ballaigues, le mardi 29 janvier, à 14 heures.

Lecture de la Parole de Dieu, à 13 h 30, à la grande salle.

Domicile mortuaire: Le Perrex, Château-d'Éx et Les Tilleuls, Ballaigues.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Conseil d'administration, la Direction et le personnel de la Société Anonyme Fiduciaire Suisse

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Jean SCHARPF

ancien Directeur général

Tout au long de son activité, qui s'est étendue sur près de 50 ans, il a fait bénéficier notre société de sa vive intelligence et de ses vastes connaissances.

Nous garderons du défunt un souvenir reconnaissant.

Culte à l'église réformée de Muenchenstein (BL), le 31 janvier 1974, à 14 heures.

La famille de

Madame Madeleine WASSERFALLEN

profondément touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées en ces jours de deuil, la famille de

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ne crains point, crois seulement.

Marc 5 : 36.

Monsieur Paul Benkert-Virchaux, ses enfants et petits-enfants;

Madame Pierre Benkert-Chapuisat, ses enfants et petits-enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Benkert;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Samuel Benkert,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Arthur BENKERT

née Berthe WEBER

leur très chère belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection dans sa 86^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 27 janvier 1974.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 30 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire à Ballaigues, le 28 janvier, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Domicile de la famille: Eric Cowell, Portes-Rouges 149, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Monsieur Daniel Jeanmaire;

Monsieur et Madame Siegfried Huwiler-Jeanmaire, à Lucerne;

Monsieur et Madame René Jeanmaire-Zürcher, au Locle;

Monsieur et Madame Karl Bucher-Huwiler, à Lucerne;

Monsieur Christian Huwiler, à Lucerne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Daniel JEANMAIRE

née Isaline CHABBEY

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 76^{me} année, après une longue maladie supportée avec un grand courage, munie des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 26 janvier 1974.
(Parcs 35)

L'enterrement aura lieu mardi 29 janvier, à 10 heures au cimetière de Beauregard.

Messe de requiem en l'église Saint-Nicolas de Vauxeyon, à 9 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 17.50
* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 39.—
* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 79.—

Puis renouvellement au jour suivant:
3 mois Fr. 23.—; 6 mois Fr. 44.—; 1 an Fr. 84.—
(* souligner ce qui convient)
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____
Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Michel FRAUTSCHI-RIESEN et Pascal ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Marc - Olivier

le 27 janvier 1974
Hôpital Daler Fribourg

Monsieur et Madame Claude BOVET-RIBAUUX laissent à Olivier la joie d'annoncer la naissance de

Laurence

le 26 janvier 1974
Clinique L'Eau Vive des Grangettes Founex Genève

Anne-Sylvie et René BRENZIKOFER-MATILE ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice - David

le 27 janvier 1974
Maternité Fleur-de-Lys 4 Landeueux 2074 Marin

Madame et Monsieur G. STADELMANN-VAUCHER et Patrick ont la joie d'annoncer la naissance de

Nathalie

le 25 janvier 1974
Maternité Ch. des Vergers 22 Pourtalès 2022 Bevaix

Madame et Monsieur Rémy GRANDJEAN ainsi que Nicolas, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Michèle

le 26 janvier 1974
Maternité Fontanemelon Landeueux Rue du Midi 13

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wulfrath
Directeur en chef : Jean Hostettler

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 04

Compte de chèques postaux, 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

A LOUER

A louer à Neuchâtel, pour date à convenir, à proximité du trolley-bus:

1 appartement de 2 pièces à Fr. 420.—

1 appartement de 3 pièces à Fr. 530.—
charges non comprises;

garage Fr. 70.—

S'adresser à: Etude J. Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Cornaux, dès le 31 mars 1974,

APPARTEMENT

de 3 1/2 pièces, avec garage. Location mensuelle avec charges, 500 fr. Garage 60 fr.

Fiduciaire Sella & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Dans vieille maison

de la Grand-Rue, à Corcelles, à louer pour date à convenir, à un 1er étage, bel et grand appartement de 3 pièces, cuisine, salle de bains, central général, eau chaude; dépendances; jardin. La préférence sera donnée à un couple dans la cinquantaine, sol-gneux, aimant l'ordre et la bonne tenue d'un jardin. S'adresser à l'étude de Me Roger Dubois, notaire, rue du Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 14 41.

A louer à Neuchâtel, avenue des Portes-Rouges

UN LOCAL

de 812 m2. Qual de chargement et de déchargement à disposition. Faire offres sous chiffres CA 251 au bureau du journal.

A louer, à 2 minutes de la gare, appartement meublé

1 chambre, cuisine, douche, tout confort, 310 fr. par mois, charges comprises.

Faire offres à Ed. Borel, 2072 Enges. Tél. (038) 47 10 76.

SAINT-BLAISE

A louer dans villa, pour date à convenir, à personne soigneuse,

appartement de 2 chambres

cuisine moderne, bains avec W.-C., vestibule, balcon, galetas; chauffage et eau chaude; vue sur le lac.

S'adresser à l'étude de Me Roger Dubois, notaire, rue du Temple-Neuf 4, Neuchâtel.

A louer pour le 24 février, à une seule personne, à Pesoux, situation tranquille,

studio bien meublé

tapis tendu, laboratoire de cuisine, frigo, salle de bains, 310 fr. plus charges. Place de parc à louer.

Indiquer la profession et l'employeur.

Faire offres à la case postale 31.472, 2001 Neuchâtel.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS

L'Office des poursuites vendra, le vendredi 1er février 1974, dès 14 h 30, devant le domicile de M. Yvan MEYLAN, Vy-Perroud 241, aux Verrières:

1 salle à manger, comprenant: 1 table à rallonges, 6 chaises, 1 meuble de service, 1 vaisselier; 1 salon comprenant: 1 bibliothèque, 1 bureau, 1 chaise, 1 canapé en skai vert, 2 fauteuils, 1 table en marbre; 1 meuble radio combiné, marque Philips; 1 harmonium, marque National; 1 collection de livres de Victor Hugo; les Ecrivains et Peintres célèbres; 6 dictionnaires de sciences; 11 encyclopédies Larousse; 6 volumes des «Grandes Heures de Napoléon»; 4 volumes des «Civilisations de l'Occident»; meubles de jardin, comprenant: 1 table, 4 chaises, en métal blanc, 1 parasol; 1 téléviseur noir-blanc; 1 coffre-fort, ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu par enchères publiques, à titre définitif, contre argent comptant et conformément à la LP. Môtiers, le 21 janvier 1974.

OFFICE DES POURSUITES

Pr le préposé: C. Matthey, subst.

OFFRES D'EMPLOIS

RIVAREX S.A.

2024 SAINT-AUBIN Rue de la Gare 28

FABRIQUE DE MEUBLES DE CAMPING
ATELIER DE GALVANOPLASTIE

cherche

MÉCANICIEN

pour la construction et l'entretien des outillages.

Travail varié dans usine moderne. Mise au courant assurée.

Prestations sociales, bon salaire avec 13me mois.

Se présenter ou téléphoner à:

RIVAREX S.A., 2024 Saint-Aubin, face à la gare de Gorgier - Saint-Aubin. Tél. (038) 55 17 77.

Pour notre département du personnel, nous cherchons une

responsable de l'assurance-maladie

de groupe.

Nous recherchons confier cette tâche à une dame de longue maternelle française, ayant si possible de bonnes connaissances d'italien ou d'allemand. Il s'agit d'un travail indépendant et de confiance, pour personne consciencieuse cherchant un emploi stable.

Age idéal: 30 - 45 ans.

Entrée: 1er mai 1974 ou à convenir.

Si ce poste est susceptible de vous intéresser, veuillez vous adresser, soit par téléphone, soit par écrit, à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 55, interne 4

Delachaux & Niestlé S.A. engage

vendeuse

pour nos magasins de papeterie. Mise au courant par nos soins. Entrée immédiate ou date à convenir. Salaire selon qualifications. Place stable pour personne sérieuse.

Faire offres à Delachaux & Niestlé S.A., passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction du Service des Sports engage, pour son bassin de natation couvert (Centre scolaire),

MAÎTRE DE BAINS

La préférence sera donnée à un candidat en possession du brevet de sauvetage et capable de donner des leçons de natation aux élèves.

Entrée en fonction à convenir. Traitement selon échelle du personnel communal, allocations de ménage, et pour enfants, caisse de retraite.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, photographie, photocopies de certificats et références à la direction des Sports, hôtel communal, 2001 Neuchâtel. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone au No 21 11 11, interne 262.

IMMEUBLES

LES HAUTS-GENEVEYS

A vendre en propriété par étage un

APPARTEMENT de 5 1/2 PIÈCES

dans petit immeuble avec vue imprenable sur le lac et les Alpes, comprenant:
— 4 chambres à coucher
— 1 salon-living avec cheminée
— 1 cuisine équipée (four - frigo-congélateur, lave-vaisselle, etc.)
— 2 salles de bains dont une avec douche grand balcon.

Possibilité de modifier cet appartement selon les goûts et les convenances du client. Prix de vente: Fr. 200.000.—, hypothèque à 80%.

Pour visite et renseignements, s'adresser à

PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale immobilière
Claude Engelhard
Terreaux 7
2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 27 77



DOMBRESSON, allée des Peupliers 4-4a, à louer dès le 31 mars 1974:

appartements tout confort de 2, 3 et 4 pièces

cuisines équipées, service de conciergerie, etc.

S'adresser à: Gérance des Immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, interne 454.

A LOUER pour date à convenir

bureaux 97 m²

divisés en trois locaux, hall, deux W.-C., lavabo.

Locaux clairs à l'avenue de la Gare 1, à Neuchâtel.

S'adresser: Service immobilier BALOISE place Pépinet 2, Lausanne Tél. (021) 22 29 16

A LOUER pour date à convenir, dans immeuble moderne, au Landeron,

1 STUDIO

Loyer: Fr. 290.—, charges et place de parc comprises. Téléphone (038) 25 75 22, interne 81.

A louer à MARIN

Appartements

STUDIOS: Fr. 355.— + charges
2 PIÈCES: Fr. 425.— + charges
3 PIÈCES: Fr. 535.— + charges

PLACES DE PARC: Fr. 20.—.

S'adresser à Fiduciaire L. Robert, fbg de l'Hôpital 22, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 17 17.

A louer à Cornaux, dès le 31 mars 1974,

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces avec garage.

Location mensuelle avec charges, 625 fr. Garage 60 fr.

Fiduciaire Sella & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer pour date à convenir, à la rue des Fahys,

local commercial chauffé

Convientrait comme bureau ou atelier. Surface environ 30 m2. Loyer 270 fr., charges non comprises.

S'adresser à: Etude J. Ribaux, avocat et notaire, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 25 55 01

cherche

sommelières (iers) femme de chambre lingère

Faire offres ou se présenter à la Direction.

MAISON DE TEXTILES, NEUCHÂTEL cherche

collaboratrice

ayant des connaissances des achats et de la branche textiles, aimant un travail indépendant, sachant prendre des responsabilités.

L'allemand et l'italien seraient souhaitables. Entrée: date à convenir.

Si les exigences et avantages multiples de cette place devraient vous intéresser, nous attendrons avec plaisir vos offres et indication de votre numéro de téléphone.

Ecrire sous chiffres PP 300681 à Publicitas, 1002 Lausanne.

LAUENER & Cie, fabrique de fournitures d'horlogerie, à Chez-le-Bart

engage

OUVRIER QUALIFIÉ

Entrée à convenir.

Faire offres écrites ou se présenter. Tél. (038) 55 24 24.



Pour compléter l'effectif de notre département de tôlerie industrielle, nous engageons:

Ferblantiers d'usine Serruriers-soudeurs Soudeurs inox

pour travaux variés et intéressants.

NOUS OFFRONS:

emploi stable, ambiance agréable, avantages sociaux modernes, horaire variable.

Adresser offres ou se présenter à:

FAEL S.A.

Musinière 17
2072 Saint-Blaise - Tél. (038) 33 23 23

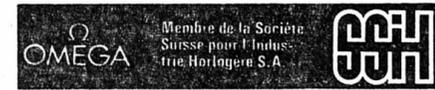
OMEGA

Pour notre DIVISION ÉBAUCHES, nous cherchons

mécaniciens faiseurs d'étampes

Ces collaborateurs, appelés à travailler de manière indépendante, se verront confier la fabrication d'étampes (sur la base de croquis et d'indications orales); ils en assureront également la réparation et l'entretien.

Les candidats sont priés de s'annoncer à OMEGA, division du personnel technique et de production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines à tricoter et ses machines-outils cherche

personnel féminin

pour travaux faciles en atelier.

Prière de faire offres, de se présenter ou de téléphoner à

Ed. Dubied & Cie S.A.

Usine de Couvet
Service du personnel
2108 COUVET
Tél. (038) 63 21 21.

USINE DE COUVET

Près Alassio

A vendre, près de la mer et de la plage, résidences suisses, studios et appartements

dès Fr. 31.400.—. Visites en bus le week-end, bonne correspondance de train. Facilités de paiement par banque suisse, location par SWISS TOURING, INTER SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

Je cherche à louer à l'année

APPARTEMENT

de week-end, région Montezillon, Chambrélin.

Faire offres sous chiffres P 28-460020, à Publicitas, 2301 la Chaux-de-Fonds.

Pour un de nos employés, nous cherchons à louer

APPARTEMENT

de 4-4 1/2 pièces. Scherler, ingénieurs-conseils, Saint-Blaise. Tél. 33 30 55, 33 55 00

**Soldes des soldes
Profitez !!!**



SOUS LES ARCADES

**RABAIS
supplémentaire sur
tous les articles soldés**

Fbg de l'Hôpital 9, Neuchâtel ☎ 25 20 18 - Atelier ☎ 25 20 20

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Conduire est pénible...

sauf avec les nouveaux
«ponts basculants»

Mercedes-Benz Meilleure visibilité circulaire. Maniabilité supérieure. Moins de bruit et cabine plus spacieuse (RADIO + lecteur de cassettes en équipement standard), avec bien d'autres avantages encore sur les nouveaux camions à pont basculant Mercedes-Benz. Modèles de 192, 256 ou 320 CV DIN et 16, 19 et 26 tonnes de poids total. Avec ou sans traction sur toutes les roues. Conduite à gauche ou à droite. 2300 ou 2500 mm de largeur.



Faites un essai chez:

Pierre STEULET S. A.
Garage

2764 COURENDLIN
Tél. (066) 35 55 33

ADVOCO DELPIRE 014

Si l'hiver vous «dégonfle», si vous vous sentez las, retrouvez bien-être et bonne forme avec un fruit qui, lui, est en pleine forme. Même en hiver, parce que fraîchement cueilli: un grape-fruit Jaffa gorgé de jus. Riche en vitamine C, il est délicieux de quelque façon que vous le dégustiez: une moitié à la cuillère, l'autre comme jus de fruit frais. Et puis, il donne aux salades de fruits cet arôme exceptionnel et ce «je ne sais quoi» au bircher muesli.



Jaffa



La vita(bonne)mine riche en vitamine C

Table des calories et des vitamines (valeurs pour 100 g d'aliments prêts à la consommation)

	grape-fruit	ananas	orange	banane	pomme	jus de raisin	œuf	yogourt	knäckebröt
protides g	0,7	0,5	1,0	1,1	0,3	0,3	13	5	10
acide de fruit g	5,3	0,7	1,0	traces	0,6	0,7	-	-	-
glucides g	10	13	12	21	12	18	1	5	77
calories g	31	56	54	90	55	74	167	74	378
vitamine C mg	45	20	50	11	12	2	-	2	-

Pour déguster un grape-fruit dans son zeste:

1. Couper le grape-fruit en deux
2. Détacher la pulpe du zeste à l'aide d'un couteau à grape-fruit
3. Séparer les quartiers de la même manière
4. et les savourer l'un après l'autre. Mmh... exquis!



... ou tout simplement comme une orange, quartier par quartier.

Jaffa... plus qu'un beau grape-fruit



FLANDRES 3
BATTIEUX 3

NETTOYAGE + REPASSAGE

- Pantalon 3.80
- Veston 4.40
- Manteau 8.80 - 9.80
- Imper 11.80
- Robe simple 6.80
- Jupe simple 3.80

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ 391
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter: Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux.

Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich



**Nouveaux
yogourts-
minceur**

Deux nouvelles variétés en duo-pack (pêches et pommes) qui viennent compléter la gamme des yogourts surfins partiellement écrémés aux purs fruits (fraises, griottes, bananes/oranges). De fameux moyens de conserver la ligne!

Yoplait
la fine fleur des yogourts et des desserts.



Euro-Advertising

AF

PROFITEZ!

Nous avons encore un grand stock d'appareils au prix 1973

Machines à laver à partir de Fr. **690.-**

Lave-vaisselle à partir de Fr. **990.-**



Gros rabais ou grosses reprises
Facilités de paiement

**DISCOUNT DU VIGNOLE
FORNACHON & CIE**

2022 BEVAIX — Tél. (038) 46 18 77

SANDOZ & Cie

Ses vins fins de France
PESEUX - Tél. 31 51 77

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Assemblée générale du club fleurisan Bilan d'activité fort brillant des accordéonistes d'« Areusia »

De notre correspondant :

Le club d'accordéonistes « Areusia » a siégé au café de la Place-d'Armes sous la présidence de M. Jacques Thiébaud, président. Celui-ci a fait un tour d'horizon de la saison passée qui s'est déroulée sous le signe du Trophée mondial de l'accordéon.

Le concert de printemps donné par « Areusia » et son septuor a permis d'apprécier le niveau musical de la société et l'introduction de l'accordéon électronique a permis de réaliser des effets parfois imprévisibles.

A la coupe romande de l'accordéon, disputée à Nyon, Mlle Christiane Perrinquet et M. Willy Burri remportèrent chacun une coupe avec la mention « excellent ». Mlle Ariane Bilat se qualifia pour le trophée mondial et remporta la coupe romande et le prix spécial du président de l'ARMA.

Après avoir participé au tirage de la Loterie romande, le club assista à la Fête cantonale à Travers. Belle et bonne présentation d'« Areusia » avec fantaisie russe interprétée par les seniors. Cependant, de telles fêtes cantonales tirent souvent en longueur et l'on se demande si leur formule ne devrait pas être revue.

TROPHÉE

Les 28, 29 et 30 septembre, eut lieu à Colombier le trophée mondial de l'accordéon. Ariane Bilat s'y classa septième sur 26 concurrents seniors. Elle a été félicitée pour cette belle place, ainsi que son professeur, M. Fritz Tschannen. Cette coupe mondiale a aussi prouvé que l'accordéon était un instrument aussi « sérieux » que les autres. Quant au concert d'automne, il connut un grand succès.

En terminant son rapport, M. Thiébaud félicita le directeur, M. Marcel Bilat, de son dévouement et sa volonté de faire progresser la société; il remercia ses collègues du comité et adressa ses messages de sympathie aux familles Yersin et Reymond, touchés par le deuil.

Les rapports du caissier et des vérificateurs de comptes ont ensuite été adoptés et déchargés à l'unanimité au comité de sa gestion. M. Marcel Bilat s'exprima en qualité de directeur, en relevant qu'avec un effectif moyen, la société avait pu donner deux concerts particulièrement brillants.

Ont été récompensés pour assiduité aux répétitions : S. Ruffieux, E. di Meo, J. Galatti, A.-F. Perrinquet, U. Hoetschfeld, M. di Meo, G. Bilat, A. Bilat, C. Perrinquet, B. Ryser, W. Burri, S. Audétat, R. Thalmann, E. Bernard, M. Divernois et J.-L. Franel. Ont reçu une première étoile pour trois ans d'activité : A.-F. Perrinquet et R. Thalmann; une deuxième étoile pour six ans d'activité : A.-M. Maire, M. Perrin et J.-L. Franel. La lyre et le diplôme de membre honoraire pour 10 ans d'activité ont été remis à Jean-Marc Boéchat.

NOMINATIONS

Le comité a été ensuite constitué de la manière suivante : président, M. Jacques Thiébaud; caissier, M. Albert Perrinquet; secrétaire aux verbaux, M. Jean-Louis Franel; les autres charges devant encore être réparties entre Mme Arlette Schaublin, Mmes Anne-Marie Maire, Edith Bernard, M. Roland Perussat, Pierre Thalmann et André Hoetschfeld. La commission musicale est formée de MM. Marcel Bilat, Jean-Louis Franel, Mme Arlette Schaublin, Mlle Ariane Bilat et Christiane Perrinquet. Ont été nommés vérificateurs des comptes M. Jacques Benoist, Mme Denise Burri et comme suppléant M. Lucien Boéchat. M. Marcel Bilat a été confirmé dans sa fonction de directeur et Mlle Ariane Bilat, professeur d'accordéon, en qualité de sous-directrice.

BIENTOT 40 ANS

L'année actuelle marquera le quarantième anniversaire de la fondation du club des accordéonistes « Areusia » et le comité espère pouvoir marquer l'événement par une manifestation dans le courant de l'automne prochain.

Après la partie administrative, M.

Marcel Bilat a présenté des films sur le trophée mondial de l'accordéon à Saint-Sébastien en Espagne en 1972, et à Colombier en 1973, ainsi que sur des sorties de la société fleurisane qui fait preuve huit lustres après avoir été constituée, d'une belle vitalité.

Des dahlias pour « Terre des hommes »

(sp) A l'école primaire, les élèves ont la possibilité d'apprendre à cultiver les dahlias tout en faisant œuvre philanthropique... En effet, en achetant à « Terre des hommes » un ou plusieurs bulbes de dahlias (pot et terreau compris) et en s'en occupant en classe jusqu'à la floraison, ils aident du même coup d'autres enfants du monde, beaucoup moins favorisés qu'eux et qui ont un urgent besoin de l'appui des mieux lotis.

LES VERRIÈRES

C. Jérôme chez les scouts

(sp) Pour animer leur gala annuel de variétés, les éclaireurs « Trois Etoiles », des Verrières, ont engagé cette fois le chanteur C. Jérôme, vedette du disque, de la radio, de la télévision et du music-hall, qui se produira à la salle de spectacles en mai prochain.

MÔTIERS

Départ à la gendarmerie

(sp) Le gendarme Maillard, en poste à Môtiers depuis plusieurs mois, a quitté la police cantonale pour entrer à la police communale de la Chaux-de-Fonds. Le gendarme Maillard ne sera vraisemblablement pas remplacé au chef-lieu du Vallon.

Assemblée de «La Concorde» de Fleurier

De l'un de nos correspondants :

Sur un effectif de 49 chanteurs, 34 en moyenne ont assisté en 1973 aux 36 répétitions et aux 10 excursions du chœur d'hommes « La Concorde » de Fleurier! Cette remarquable assiduité en dit long sur la vitalité de cet ensemble vocal qui célébrera l'année prochaine le 100^e anniversaire de sa fondation et qui a tenu samedi son assemblée générale à l'hôtel du Commerce sous la présidence de M. Henri Helfer fils et en présence de 40 personnes, dont MM. Justin Simon et Gaston Felber, membres honoraires non actifs. Hommage a été rendu à deux membres honoraires décédés : MM. Jean-Jacques Bovet (chanteur de 1901 à 1940) et Emile Anker (chanteur de 1935 à 1968), ainsi qu'aux familles « concordiennes » qui ont passé par le deuil.

Une fois lu et accepté le procès-verbal de l'assemblée du 27 janvier 1973, le président Helfer a présenté son rapport d'activité, rappelant les 46 répétitions et excursions, les 3 réunions de la commission musicale, les 5 séances du comité et les principales manifestations de l'année écoulée : participation à la messe dans la nouvelle église catholique de Fleurier, aubade au home de Buttes, concert au temple de Fleurier, concert en faveur des aînés à Saint-Sulpice, concert en commun à Pontarlier, sérénade à l'hôpital de Fleurier, participation au culte protestant de Fleurier, torée, soirée des familles et arbre de Noël. Et M. Helfer de souligner une fois de plus l'excellent esprit de camaraderie et d'amitié qui règne au sein de « La Concorde », la bien nommée...

Grâce à la générosité des membres honoraires, actifs et passifs, la fortune de la société est en légère hausse : cela apparaît dans les comptes établis par le caissier, M. Gilbert Gilliard, et vérifiés par MM. Jean Bourquin et Jean Virgilio. Aucune démission n'a été enregistrée, alors que 5 admissions ont été acceptées. « La Concorde » compte donc 49 membres actifs (14 premiers ténors; 13 seconds ténors; 13 barytons; 9 basses) et 6 membres honoraires non actifs.

Pour 1974, le programme des « Concordiens » est chargé, d'autant plus qu'il comprendra déjà des manifestations inscrites dans le contexte du centenaire de l'an prochain : le 31 mars, participation à la messe à Fleurier et concert au home de Buttes; le 9 juin, organisation à Fleurier de la réunion cantonale des chanteurs neuchâtelois; un jeudi de juin, sortie aux Illars (un des chants de la

revue évoquant ce chalet de la section « Chasseron » du Club alpin suisse; du 27 juin au 29 août, pause estivale; durant la seconde quinzaine de novembre, représentations de la revue du 100^e anniversaire; le 8 décembre, participation au culte à Fleurier; le 14 décembre, loto; le 21 décembre, arbre de Noël; et le 24 janvier 1975, assemblée générale.

UN SEUL CHANGEMENT AU COMITÉ

Seul M. Alcide Favre quitte le comité; il a été remercié pour son précieux travail d'archiviste, poste auquel lui succède M. Raymond Berthoud. Les autres membres restent en place, soit : MM. Henri Helfer, président; Paul Marquis, vice-président; Gilbert Gilliard, caissier; Gérard Hiltbrand, secrétaire-correspondancier; Eric Pétremand, secrétaire aux verbaux; René Juvet, convocateur; François Bezençon, encaisseur des cotisations. MM. Jacques Aeschlimann et Pierre Simonin demeurent bannerets; Jean Bourquin, Jean Virgilio et Georges Chabloy fils, vérificateurs des comptes. Le directeur Frédy Juvet et les sous-directeurs Armand Aeschlimann et Paul Lüscher ont été réélus dans leurs fonctions. La commission musicale reste composée de MM. Frédy Juvet, Paul Lüscher, Armand Aeschlimann, Robert Dellenbach, Michel Niederhauser, Henri Anker, Louis Béguin, Henri Helfer et Eric Pétremand. Désigné pour la 5^e fois à la tête de « La Concorde », M. Juvet a vivement remercié ses chanteurs de leur fidélité.

Pour 30 ans de société, MM. Jean Caretti et Robert Dellenbach sont promus vétérans cantonaux et récompensés; pour 40 ans d'appartenance à « La Concorde », M. Jean Haefli a reçu un bouquin de bronze; et pour marquer le 50^e anniversaire de son adhésion au chœur fleurisan (dont il est maintenant membre honoraire non actif), M. Justin Simon a, lui aussi, été fêté par ses amis « concordiens ». Un gobelet a été remis à 8 membres assidus, soit à MM. Louis Béguin, Emile Galster, Robert Dellenbach, Emile Stauffer et Gérard Hiltbrand, (une absence), Italo Raber (deux absences), Henri Anker et Gilbert Gilliard (trois absences).

Au sujet du 100^e anniversaire de « La Concorde », le directeur a exposé en détail le plan de travail lié à la préparation de la revue, et a réclamé de chacun un effort indispensable, et le président a communiqué le programme de la réunion cantonale du 9 juin prochain. Enfin, dans les « divers », le chanteur Louis Béguin a remercié et félicité président, comité et directeur. Un repas a mis un terme à cette assemblée rondement menée dans la meilleure humeur.

COUVET

Du bois gentil en fleur à 1100 m!

(sp) A la poste des Ruillères, sur Couvet, à l'altitude de 1100 mètres, du bois gentil est en fleur actuellement. Le fait est assez rare pour mériter d'être signalé. M. Thiébaud des Plânes, qui est âgé de 73 ans, n'a, en tout cas, jamais vu un tel fait au cours de son existence.

Réussite complète des « Amis du rail »

(sp) Fondée récemment par des cheminots du RVT, la société « Les Amis du rail » avait organisé comme première manifestation une soirée samedi à la grande salle des spectacles de Couvet. En première partie, la fanfare des cheminots de Neuchâtel, dirigée par M. G. Grossen, se produisit avec succès. Notons que des cheminots de Neuchâtel membres de la fanfare, avaient travaillé jusqu'à 19 h 30 et qu'ils reprenaient le travail dimanche matin déjà!

Ce qui attirait surtout la foule, ce fut le bal « non stop » avec la participation de deux très bons orchestres, qui firent danser jeunes et moins jeunes jusqu'au petit matin dans une ambiance particulièrement agréable, et sans qu'il y ait eu de... feu rouge sur la piste de danse. Pour leur premier départ au Vallon, les « Amis du rail » ont réussi un beau coup de poker, à la satisfaction, du reste, de tous ceux qui ont assisté à cette sympathique soirée.

TRAVERS

On exagère!...

(sp) Une jeune fille de Travers faisait en fin de semaine, de petits travaux dans un établissement public du Vallon. Or, ses parents ont exigé qu'elle soit rétribuée à raison de... 40 fr. par jour ou de 5 fr. à l'heure. Comme le gérant n'a pas voulu se plier à ces exigences, les parents ont retiré la jeune fille de sa place. Décidément, on ne se gêne plus pour exagérer!...

LA CÔTE-AUX-FÈES

Derniers devoirs

(c) On rend aujourd'hui lundi les derniers devoirs à Mme veuve Edouard Barbezat, née Lydie Pigat, décédée dans sa 87^e année. Avec son mari, qu'elle perdit il y a quelques années, Mme Barbezat avait été évangéliste en Belgique et pendant toute la Seconde Guerre mondiale, elle resta fidèle à son poste sous l'occupation, pour reconforter moralement les populations victimes de la guerre. Mme Barbezat vivait depuis quatre ans, à l'aide d'une pile qui faisait battre son cœur. Elle et son mari furent un couple dévoué à la cause chrétienne non seulement par des paroles, mais surtout par des actes.

Maculature

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Repose en paix cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa.

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort et qui-conque vit et croit en moi ne mourra jamais.

Madame Charles Montandon, à Paris (France);

Monsieur et Madame Henri Montandon et famille, à Môtiers; Monsieur et Madame Elton Riggs et leurs enfants, à Lubbock (Texas, USA); Monsieur et Madame Leniesley et leur fille, le Poullin (France),

ainsi que les familles parentes et alliées Montandon-Varoda, Walter, Vandevor, Cavagna, Dayne, Noël, Banderet, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles MONTANDON-VARODA

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 83^e année, après une courte maladie.

Paris, le 22 janvier 1974.

L'enterrement aura lieu le mardi 29 janvier, à 13 h 30, au temple de Môtiers.

Domicile de la famille : Comblémines, 2112 Môtiers.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Le Ski-club de Môtiers a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Charles MONTANDON

père de Monsieur Henri Montandon, membre de la société.

Les obsèques auront lieu mardi 29 janvier, à 13 h 30, à Môtiers.

Repose en paix.

Monsieur et Madame Marcel Calame-Junod et leurs enfants Patricia et Jean-Blaize, à Couvet;

Madame Huguette Kohler-Calame, et ses fils Daniel et Pierre-Yves, à Couvet; Madame et Monsieur Jean Pianaro-Calame et leur fils Olivier à Fleurier; Monsieur et Madame Paul Calame, à Noiraigue, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Germaine Favre-Calame, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants; Madame Annie Calame-Chautemps, à Serrières,

ainsi que les familles Schwaar, Wenger, au Val-de-Ruz; Niederhauser, à la Coudra, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

William CALAME

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur tendre affection en ce jour, après une pénible maladie, dans sa 76^e année.

2108 Couvet, le 26 janvier 1974.

Eternel, écoute ma prière et que mon cri parvienne jusqu'à Toi. Ne me cache pas ta face le jour de ma détresse, incline vers moi ton oreille. Au jour où je t'invoque, hâte-toi de me répondre.

Psautre 102.

L'incinération aura lieu, le mardi 29 janvier 1974, à 15 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Prière pour la famille, à l'hôpital de Couvet, où le corps repose, à 13 h 45.

Départ à 14 h 10.

Domicile de la famille : Jules-Baillois 3, Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

VAUD - VAUD - VAUD

SAINTE-CROIX

Perte de maîtrise : quatre blessés

(c) Dimanche à 9 h 20, un jeune automobiliste d'Yverdon roulait de Sainte-Croix vers Fleurier lorsqu'il perdit le contrôle de sa machine aux Etroits. Au cours de l'embarquée, la voiture quitta la chaussée à gauche et dévala dans la forêt. Les quatre passagers, Mmes Marianne Wyss, 20 ans, et Marianne Roy, 18 ans, de Sainte-Croix, et MM. Jean-Pierre Cochand, 22 ans, domicilié à Yverdon, et François Comte, 17 ans, d'Epandes, ont été blessés. La plus atteinte, Mlle Wyss, qui souffre d'une lésion de la colonne vertébrale, a été transportée à l'hôpital cantonal à Lausanne. Les autres ont été hospitalisés à Sainte-Croix.

AVENCHES

Trois candidats libéraux

(c) Pour les élections au Grand conseil, le parti libéral de l'arrondissement d'Avenches présente une liste complète de trois noms, soit : MM. H. Boegli, conservateur du Musée romain, Avenches; Jean-Pierre Divorne, garagiste, Donatry; Jean-Samuel Loup, agriculteur, substitut du préfet, Montmagny; M. Xavier Chappatte, syndic d'Avenches, nouveau commandant de la place de mobilisation de Payerne, a décliné une nouvelle candidature.

Une résolution de l'U.D.C. vaudoise : pour un revenu paysan plus équitable

Réuni en congrès samedi à Echallens, le parti vaudois des paysans, artisans et indépendants-Union démocratique du centre (PAI-UDC) a renouvelé sa confiance à son conseiller d'Etat, M. Marc-Henri Ravussin, qui sera présenté aux élections cantonales avec les trois candidats radicaux et le candidat libéral, sur les listes d'entente des partis PAI-UDC, radical, libéral et PDC.

Le congrès a voté une résolution soulignant que, soumise comme les autres secteurs de l'économie aux augmentations spectaculaires des charges et des salaires, la paysannerie ne peut accepter une adaptation que partielle de son revenu. Il a en outre relevé les points suivants :

« Le revenu des paysans de montagne et des régions intermédiaires doit être réadapté immédiatement, et ceux-ci doivent bénéficier d'une politique agricole particulière et équitable avant qu'il ne soit trop tard; — l'adaptation des prix des produits agricoles doit être respectée, conformément à la législation en vigueur; — la paysannerie suisse ne peut se satisfaire d'une mini-révision de l'ordonnance générale sur l'agriculture telle que

la propose le Conseil fédéral, une révision fondamentale s'imposant devant la situation des paysans qui sont soumis à des investissements importants et à une vocation d'entrepreneur toujours plus marquée;

— l'orientation des productions doit être entreprise avec plus d'efficacité, notamment dans le secteur laitier, et il faut s'opposer à tout système de contrôle du lait imprécis;

— notre indépendance politique et notre statut de neutralité ne peuvent être sauvegardés sans une indépendance alimentaire, par le maintien et la promotion d'une agriculture forte.

Candidats au Grand conseil

(c) Le parti radical de Sainte-Croix a désigné ses candidats au Grand conseil. Il s'agit de M. Albert Bonnet, ancien, et deux candidats nouveaux, MM. André Gonthier et Robert Gonthier-Pailard.

Quant au parti radical de l'arrondissement électoral d'Orbe, il a désigné les quatre candidats suivants : MM. P.-D. Candaux, domicilié à Premier, Francis Ernst, à Chavornay, Jacques Deriaz, syndic de Baulmes et Louis Viret, municipal des finances à Orbe. Pour l'arrondissement d'Yverdon, le Mouvement national d'action républicaine et sociale a désigné, pour la première fois, MM. J.-P. Neuschwander, d'Yverdon, et M. Charles Schafer.

Magasins de vitrerie visés ?

Plusieurs milliers de francs volés à Yverdon

(c) Divers cambriolages ont été commis à Yverdon dans la nuit de vendredi à samedi, principalement dans des ateliers et magasins d'entreprises de vitrerie. Ainsi rue Roger-de-Guimps, le ou les cambrioleurs ont emporté des valeurs et des outils pour s'introduire dans un magasin, rue du Milieu, où une somme de 2 à 3 milliers de francs a été emportée, puis dans le bâtiment d'angle des rues du Collège et du Milieu où se trouve le magasin d'une des entreprises, là, également ils ont emporté de l'argent.

Succès de l'exposition d'oiseaux

(c) Samedi et dimanche a eu lieu dans les salles de l'hôtel de ville la 5^e exposition d'oiseaux organisée par la société « Le Toucan ». Plus de 300 sujets variés provenant de collections privées ont été présentés. Dans les variétés rares, on relèvera notamment des peruches australiennes.

Un concert avec Luciano Sgrizzi

(c) L'Orchestre de chambre de Neuchâtel vient de donner un concert au Théâtre Municipal avec, comme soliste le claveciniste italien Luciano Sgrizzi. L'orchestre était l'hôte de la Société de musique et du département culturel Migros.



Le prix du thé...

Il y a un certain temps déjà que « Temps présent » n'avait plus fait usage de sa fameuse formule en triptyque. On y revient, on renoue avec cette tradition un peu sournoisement en présentant une émission de valeur formée de trois sujets fort différents mais tous valables, voire excellents dans leur genre et qui, malgré leur brèveté, sont suffisants à l'exposé d'une question. Le spectateur, charmé, aura tendance à en redemander et ainsi se terminera peut-être le règne des reportages monoblocs, celui des directs et autres innovations intéressantes qui n'auront été que feu de paille.

Trois sujets dont le premier consacré au Viet-nam, à cette troisième guerre larvée mais incessante, semblant prendre fin pour renaitre avec plus d'acuité comme un monstre polycéphale. Ce reportage était accompagné d'une interview du journaliste Alexandre Casella, un grand spécialiste des questions d'Extrême-Orient.

Le deuxième volet dû à la Granada TV de Londres était intitulé « Le Prix d'une tasse de thé ». C'était une enquête réalisée dans les plantations de Ceylan. Ce reportage extrêmement incisif, réalisé par très brèves séquences, montrait le dénuement quasi impensable dans lequel vivent les Tamils, peuple minoritaire parmi les Cingalais, quasi esclaves des planteurs de thé. Il fallait voir ces pauvres gens, entendre ces chiffres débités d'une voix neutre par le traducteur : gain, 3 roupies par mois, soit 1 fr. 30; treize personnes dans une pièce prévue pour quatre; 20 roupies (9 francs) pour être trans-

porté à l'hôpital quand la famille ne gagne en tout et pour tout que 18 roupies par mois.

Il fallait voir cet hôpital, plus délabré et plus putride qu'une soue, plus démuné qu'une pharmacie de ménage : pas de pénicilline, pas même d'aspirine, des instruments rongés par la rouille, un stérilisateur en panne, pas de pansement! Il fallait supporter la vue de ces pauvres gosses au ventre ballonné, le foie enflé, les jambes cagneuses et ces vieillards se mourant à même le sol, et ces couples dans la trentaine, usés, cinquagénaires d'aspect.

La voix du traducteur énonçait des termes médicaux : malnutrition, rachitisme, avitaminose, anémie, tuberculose, sans compter les vers que l'hygiène insuffisante, des égouts à ciel ouvert et l'eau potable quasi inexistante font proliférer. C'est, disait le premier ministre Heath, qui manie l'euphémisme comme pas un, la « fa-cie inacceptable du capitalisme ».

Le reporter interrogeait sans ambiguïté les PDG de certaines grandes sociétés, ces grands barons, titrés, médaillés; l'un se retranchait derrière des régisseurs, soi-disant incompetents, l'autre ne savait pas de quoi l'on parlait. Presque en période de mini-détente dans les pays nantis, ce reportage donnait mauvaise conscience et faisait apprécier d'autant notre abondance souvent si mal acquise.

Enfin, troisième volet, une « Lettre de Monaco », réalisée par François Bardet dans un style alerte et impressionniste d'une remarquable beauté et d'une grande originalité.

G.-A. M.

Société d'émulation SALLE DES SPECTACLES COUVET

Mardi 5 février 1974

à 20 h 15

Joséphine Baker

et l'orchestre de jazz

« JUMPIN' SEVEN »



Location : pharmacie Bourquin tél. (038) 63 11 13
pharmacie Delavy tél. (038) 61 10 79
Dès le 29 janvier
Prix des places : Fr. 9.—, 13.—, 15.—
Toutes faveurs suspendues

LA CHAUX-DE-FONDS

VAL-DE-RUZ

Au Théâtre ABC

Zaneth, un Vaudois «sympa»

— Vivement que l'on ait la guerre pour que l'on nous joute la paix. En écoutant, au début du récit donné samedi soir au Théâtre ABC, ces paroles tirées de la chanson «Le Prolétaire», on aurait pu penser que la soirée allait être placée sous le signe de la contestation et des revendications. Si les trois premières chansons concernent les problèmes de l'heure, la crise du pétrole avec «La station-service, la pollution et la surpopulation avec la ville m'emmerde» et «Le Prolétaire», Zaneth suit fort bien passer du «chanteur engagé» au fantaisiste.

Mais cet électronicien n'a pas oublié ses frères ingénieurs puisqu'il leur a dédié une chanson tout en diodes et circuits imprimés. Une autre particularité du personnage réside dans son excellente interprétation de la soirée «Zwiebeli-Musik» où il détaille nos compatriotes allemands avec un humour qui peut-être, est un peu grinçant, mais pas méchant. Sa «Zwiebeli-Musik» est un tour de la Suisse allemande avec ses spécialités tant artistiques, que gastronomiques et musicales. Il faut encore relever que sa façon de chanter le «Zwiebeli» provoque chez le spectateur le plus sérieux un rire franc. Mais Zaneth n'est pas seulement un fantaisiste, il sait aussi donner une dimension tendre à ses chansons. Il a interprété notamment un hommage à Gérard Philippe et à son père qui alliaient poésie et tendresse. Assurément Zaneth est un jeune chanteur plein de talent, qui a un bel avenir devant lui, même si dans sa chanson «Fait divers», il égratigne un peu la gent journalistique. E. O. G.

Piéton renversé

Samedi, vers 11 h 45, M. M. V., de la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de sa voiture sur la piste gauche de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert. A la hauteur du passage pour piétons sis à l'est de l'immeuble No 51, il a renversé un piéton, M. Pierre Emmenegger, âgé de 43 ans et domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui traversait l'avenue du sud au nord en s'étant engagé entre les voitures à l'arrêt sur la voie centrale.

Blessé, le piéton a été transporté en ambulance à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds.

Perte de maîtrise

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. Rudolf Schribertschmid, âgé de 23 ans et domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait sur des Régionales en direction ouest. Sur la route verglacée, il perdit la maîtrise de son véhicule qui termina sa course, rue du Commerce, contre le mur de soutènement de la voie des CFF.

Blessé, le conducteur a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Statistiques du tribunal du Val-de-Ruz

De notre correspondant :

Le tribunal civil du district du Val-de-Ruz a enregistré 66 affaires durant l'année 1973, contre 60 en 1972; 25 affaires étaient en instruction au 1er janvier 1973. Ces 91 (78) affaires se répartissent comme suit : divorces : 22 (23), actions en procédure orale : 20 (20), actions en procédure écrite : 49 (35), 25 (33) actions ont donné lieu à un jugement ; 39 (20) actions ont été liquidées sans jugement, retirées avant ou en cours d'instruction ; 23 (25) actions étaient en cours d'instruction au 31 décembre 1973 ; 132 (159) affaires ont été soumises à la procédure sommaire ; soit : mesures protectrices de l'union conjugale : 4 (8), mises à ban : 24 (23), annulations de titres : 0 (2), mainlevée d'opposition : 40 (49), séquestres : 2 (3), réquisitions de faillites : 20 (43), expulsions : 3 (1), autres affaires : 39 (30).

d'héritité délivrés par le juge : 21 (25), certificats d'héritité déposés par les notaires : 31 (19), ordonnances de liquidations de successions par l'office des faillites : 0 (20).

étaient en instructions au 31 décembre 1973.

DIVERS

Les commissions rogatoires furent au nombre de 7 (6). Enchères publiques : 5 (0). Le juge a procédé à 26 (20) tentatives de conciliation avant l'introduction d'une action en divorce ou en séparation de corps. Des 8 (3) actions en restriction du droit de résilier les baux introduites, 1 a donné lieu à un jugement, 1 a été retirée, 5 conciliées ; il en restait 1 en instruction au 31 décembre 1973. 3 (3) demandes de preuves à futur et 2 (0) demandes d'inscriptions d'hypothèques légales ont été enregistrées.

AFFAIRES PÉNALES
En police, 166 (164) dossiers ont été enregistrés en 1973 ; 146 (144) affaires ont donné lieu à un jugement et 20 (24) se sont liquidées sans jugement. Il en restait 19 (15) en instruction au 31 décembre 1973. Le tribunal correctionnel a rendu 5 (4) jugements en 1973.

AUTORITÉ TUTÉLAIRE
Au 31 décembre 1973, on comptait 137 dossiers en cours répartis comme suit : tutelles : 77, conseils légaux : 1, curatelles : 29, placements et traités de garde : 8, mesures prises en application de l'article 283 CCS (surveillances) : 18 autres dossiers : 4, 3 interdictions et 1 déchéance de la puissance paternelle ont été prononcées dans l'année. Les inventaires après dissolution du mariage ont été de 8, 24 affaires pénales ont été enregistrées, toutes jugées par le président seul (y compris les mandats de pression) ; 3 dossiers d'exécutions de peines ou de mesures étaient ouverts au 31 décembre 1973.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1972.

PRUD'HOMMES

Dix-neuf affaires ont été soumises à la juridiction des prud'hommes contre 11 en 1972 ; 6 actions ont donné lieu à un jugement, 12 ont fait l'objet d'une conciliation ou ont été retirées ; 2 (1)

LES GENEVEYS S/COFFRANE

Assemblée de l'«Eglantine»

(c) La Société des accordéonistes «Eglantine» des Geneveys-sur-Coffrane a réuni, lundi soir, à l'hôtel de la Couronne de Coffrane, l'assemblée, présidée par M. Francis Huguenin, a étudié un ordre du jour assez chargé. Le président a présenté un rapport qui retraça les nombreuses activités des accordéonistes en 1973 et a mis l'accent sur la participation du club aux fêtes du centenaire de la fanfare «L'Espérance»...

DOMBRESSON

Des habits à trop bon compte!

(c) La semaine dernière, dans la nuit de jeudi à vendredi, inconnu s'est introduit dans les sous-sols de la grande maison des peupliers et a changé de vêtements. Il a pris une paire de pantalons et des slips pour remplacer ceux qu'il a laissés sur place. La gendarmerie a été alertée.

VALANGIN

Voiture sur le flanc

Au volant d'une automobile, M. L. V., domicilié à Marin, circulait samedi vers 20 h, de Pierre-à-Bot à Valangin. Peu après la carrière Facchinetti, en raison du brouillard, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté le rocher sur la droite de la route. Sous l'effet du choc, la voiture s'est renversée sur la flanc. Dégâts.

VILLIERS

Nouveau conseiller général

Un siège étant à repouvoir au législatif à la suite de la démission de Mme Liliane Schneider, M. Didier Wertheimer, candidat désigné par l'assemblée des citoyens et citoyennes du 21 janvier 1974, a été proclamé élu conseiller général.

GARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

LE LOCLE

Aux Brenets, la section de la S.F.G. tient bon sans actifs

On le sait maintenant : la section de la SFG vit sans actifs. Cela est évidemment regrettable si l'on songe que depuis de très nombreuses années, des Brenassiers s'illustraient lors des fêtes fédérales de gymnastique. Toute société passe ainsi par le creux de la vague. Au cours de la soirée de samedi, le programme a été assuré en parties égales par les pupilles, les pupilles, la féminine et des invités, membres de l'équipe neuchâteloise de gymnastique à l'artistic. Le président de la société, M. Michel Fauser, salua l'assistance et en particulier les représentants des autorités communales. Il espère que la section des actifs renaîtra et remercia moniteurs et monitrices pour le travail accompli.

Disneyland plut tellement au public qu'il fut bisé.

FRISONS DANS LE PUBLIC...

Sous l'impulsion de MM. Sieber et Bollis, quelques grands pupilles donneront le frisson aux spectateurs : ils grimperont en haut de bancs suédois que jamais on ne vit utilisés de manière si audacieuse. Dressés l'un contre l'autre, ces acrobates sans peur firent des saut dans le vide d'une hauteur d'environ 4 mètres. Leurs sauts au cheval sans arçons donneront également le frisson à leurs parents.

La monitrice des jeunes filles ou jeunes femmes formant la section féminine Mlle Jacqueline Droux, sait tirer le maximum de la souplesse et de la grâce féminines. Les ballets furent plus beaux les uns que les autres. Là aussi, rien n'est laissé au hasard. La synchronisation des mouvements est remarquable, le geste harmonieux. Les costumes choisis plurent par leur sobriété et leur éclat. Soulignons le ballet moderne, le ballet des soldats — de rêve — dans leur costume rouge et blanc, celui inspiré d'une musique hindoue.

Un groupe de gymnastes neuchâtelois, dirigés par M. Vielle, rappela que les engins, s'ils sont ardues, donnent la mesure de l'effort soutenu et opiniâtre. Il faut des heures et des heures de travail ignoré pour accéder à une classe honnête. Ces jeunes gens ont prouvé que la volonté, la patience et le courage peuvent être récompensés. Si seulement ils pouvaient susciter chez quelques jeunes Brenassiers l'éclosion de talents «artistiques».

L'orateur du 1er mars

(c) A la suite de la fermeture, provisoire on l'espère, de l'hôtel de la Couronne, la célébration traditionnelle du 1er mars, aux Brenets, aura lieu au cours de la soirée du dernier jour de février dans la grande salle de l'hôtel du Parc. L'orateur du jour a été choisi : il s'agit de M. Claude Simon-Vermot, député, du Cerneux-Péguignot. La présence de cette personnalité attirera sans doute la foule.

Le lendemain, le Conseil communal a invité les seize jeunes gens qui entrent cette année dans leur majorité, à assister au concert de la fanfare, sur la place. Puis ils seront conviés à un modeste repas, dans un des restaurants de la localité, où se déroulera une courte partie officielle. On ne peut qu'être heureux de cette initiative.

Véhicules endommagés

Vendredi, vers 22 h 15, M. J.-P. S., domicilié au Locle, circulait au volant de sa voiture rue du Pont en direction sud. En bifurquant à droite pour s'engager rue Bournot, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a heurté deux véhicules en stationnement. Dégâts. Le conducteur a été soumis aux examens d'usage et son permis a été saisi.

Etat civil du Locle (24 janvier)

Naissances. — Courvoisier, Aline, fille de Jacques-Maurice, électronicien, et de Jeanine-Jeanne-Marie, née Marchon ; Perret, Malika-Sabine, fille de Francis-Gilbert, professeur, et de Raymond-Marie, née Billod-Girard. Promesses de mariage. — Cosandey, Roger-Michel, standardiste, et Arsène, Monique-Yvette-Bernadette.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, L'Emmerdeur (16 ans).
Eden : 18 h 30, Le danger des séductrices trop précoces (20 ans) ; 20 h 30, Le Complot (16 ans).
Plaza : 20 h 30, Le pont de la rivière Kwai (16 ans, prolongations).
Scala : 18 h 45, L'Invitation (16 ans, prolongations) ; 21 h, Blanche-Neige et les sept nains (sans limite d'âge).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : avenue Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Relâche le lundi.
Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end et sur demande).
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'horsan de Eplatures : nos fermes, face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttés (ouvert le mercredi et le week-end).
Bibliothèque de la ville : les plus beaux livres suisses 1971-72.
Maison du peuple : dessins et peintures

d'enfants (les Bonatons).
Vivarium de la Bonatons : fermé pour transformations.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Pilonel, 61, rue de la Serre, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.
Bureau consommateurs-information : de 14 à 17 h, tél. (039) 22 56 95.
MANIFESTATION
Club 44 : 20 h 30, «Pour l'exemple», film de Losey.
Le Locle
— Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, (tél. (039) 31 22 43).
EXPOSITIONS
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Musée des beaux-arts : les collections.
Pharmacie de service : Coopérative, 6, rue du Pont ; tél. 21 17.
Permanences médicale et dentaire : En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Brillante conférence du professeur Jean Bernard Priorité à la prévention par suite du coût exponentiel de la médecine

Un homme érudit, au discours passionnant et pertinent, un conférencier brillant avec des conceptions de la médecine bien définies, c'est l'impression que laisse le professeur Jean Bernard, membre de l'Institut de l'Académie des sciences et directeur de l'Institut de recherches sur les leucémies et les maladies du sang de l'Université de Paris. Les progrès de la médecine ont été plus importants dans les 30 dernières années que lors de tous les siècles précédents. Après une enfance longue, la médecine durant la moitié du siècle dernier, a été marquée par de grandes découvertes et surtout est devenue efficace. Régie aujourd'hui par la biologie, elle évolue et progresse avec une telle rapidité qu'en l'an 2000 elle sera complètement différente de celle d'aujourd'hui. Mais ce bond en avant entraîne certaines conséquences qui ne sont pas toutes positives. Sur le plan moral et philosophique, une survivance d'organes, de culture de cellules, par les greffes peuvent poser des problèmes d'éthique. De plus, la notion du respect de la vie est en

évolution et cet aspect du devoir du médecin pourrait en changer la définition. Songeons aux modifications du fœtus détectés, à certains malades, aux états comateux prolongés sans espoir, au souffle de vie du vieillard entretenu à l'extrême, au prix parfois de cruelles souffrances... La politique aussi a utilisé et utilise encore la médecine : certains hommes d'Etat basent leur campagne électorale sur des campagnes sanitaires ; une couverture est créée parfois par des traitements psychiatriques, et autres faits. DE PLUS EN PLUS CHER Mais en ces temps troublés de monnaies instables, la relation entre la médecine et la finance est peut-être la plus frappante, celle qui entraîne les plus lourdes conséquences et celle qui demande les solutions les plus urgentes. Car, en 1985, les statisticiens le prédisent, aucun Etat ne pourra supporter le coût de son budget médical, ce dernier absorbant toutes les ressources. Les frais de santé croissent plus rapidement que le produit national brut et selon le professeur Jean Bernard, trois solutions sont possibles, quoique les deux premières ne sont pour ainsi dire pas envisageables. On pourrait en premier lieu restreindre les bénéfices des industries pharmaceutiques ; cela ne représente hélas ! que 15 % des dépenses totales, bien minime pour l'éminent professeur, mais nous semble-t-il une sage mesure immédiatement efficace. Deuxièmement, au niveau médical, limiter la quantité des médicaments — ce qui provoquerait inévitablement la mort de nombreuses personnes, donc une méthode discutable — ou ne traiter les malades que selon la qualité de leur maladie. Soit, déléguer les maux bénins et considérer comme perdus les incurables. Cela présente l'inconvénient d'empêcher tout diagnostic précoce et limite aussi le progrès dans la connaissance des maladies, lors de cas de maladies graves et rares. De plus, tout homme qui se confie au médecin est

un frère et comment lui refuser des soins. LA PRÉVENTION D'ABORD Reste la troisième solution, la seule valable. Axer tous les efforts sur la prévention. Passer de la thérapeutique à la prévention représente toujours une économie financière et les exemples de la tuberculose et de la poliomyélite sont frappants. Les vaccins très efficaces sont peu coûteux alors que les traitements entraînaient des frais considérables. «Si j'étais dictateur», dit M. Bernard, je consacrerai tout le budget de la recherche scientifique, durant deux ans, aux recherches sur la prévention des maladies. On peut regretter cette dictature éphémère et bienfaissante. Surtout que, pour l'heure, elle s'exerce dans l'autre sens, tant dans la pratique que dans ses buts. Le serment d'Hippocrate, toujours prêt par les nouveaux médecins, laisse songeur : ils jurent en effet «de ne pas demander plus qu'ils ne méritent». IF

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal de la Chaux-de-Fonds, considérant qu'il y avait lieu de repouvoir un siège devenu vacant au Conseil général, à la suite de la démission de M. Gérard Bringolf, a proclamé élu M. Denis Girard, suppléant de la liste populiste.

Abondance de matière

(c) De nombreuses manifestations se sont déroulées, ce week-end, à la Chaux-de-Fonds et dans le district. Nous y reviendrons dans une prochaine édition.

LA VIE HORLOGÈRE

La relance de Lip-horlogerie : on discutait toujours dimanche soir...

La première séance de négociation entre les syndicats de Lip et M. José Bidegain, porte parole des industriels intéressés par la relance de l'entreprise, a duré de 9 h à 18 h, samedi à la mairie de Dôle (Jura français). Rien n'a filtré de la teneur de ces heures de discussions. Une collaboratrice de M. Bidegain a expliqué en fin de journée : «Dans cette affaire, tout est fragile. Il faut être prudent». Quant aux syndicalistes, ils semblent relativement satisfaits. Piaget, leader du syndicat C.F.D.T. de Lip, a souligné après cette première séance : «Nous avons en face de nous un homme sérieux. Le plan qu'il nous propose semble répondre à nos revendications principales». Hier dimanche, c'est à 12 h 15 que M. Bidegain et les

syndicats ont suspendu leurs entretiens. Un nouveau rendez-vous a été fixé pour 17 heures. D'ici là, les sections syndicales ont exprimé le souhait de pouvoir délibérer séparément. LE PROBLÈME... On en arrive en effet maintenant au problème le plus épineux : l'emploi. Dimanche matin, les débats ont porté tout d'abord sur le statut social. Comme la veille, les deux parties restent très discrètes sur l'état des négociations. Mais M. Mercey, de la C.G.T., a toutefois laissé entendre que le personnel perdrait un certain nombre des avantages qui constituaient le statut de l'ancienne société Lip. Il n'est, entre

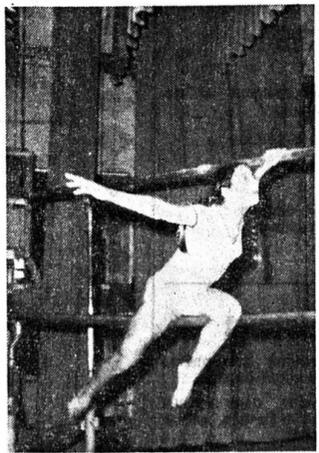
autres, pas question d'appliquer une échelle mobile des salaires. Après une suspension de séance, les débats ont repris à 10 h 30 sur l'emploi. Rien n'a filtré de ces discussions. Seul le responsable C.G.T. a déclaré encore que les propositions de M. Bidegain portaient sur un objectif de réemploi de 540 personnes à la fin du mois de juillet. Mais M. Mercey a laissé entendre que ce réemploi ne s'opérerait pas nécessairement au sein de la société nouvelle d'horlogerie. Les délégués syndicaux ayant toujours fait du non-licenciement leur cheval de bataille, les discussions semblent ardues et se sont poursuivies tard dans la nuit, ayant repris après une pause à 22 h 10.

La nouvelle société Lip : un groupe franco-suisse à majorité française ?

La nouvelle société qui reprendra deux des trois départements de l'ancienne société Lip à la fin du mois de mars, si tout se passe «normalement» sera franco-suisse. Cependant, les intérêts français seront majoritaires dans les trois sociétés qui composeront le nouveau groupe, déclare-t-on samedi à Paris. A la tête de ce groupe se trouverait une société holding dont 51 % d'un capital qui n'est pas encore exactement déterminé à l'heure actuelle, serait détenu par le «groupe français». Ce groupe, formé à l'initiative de MM. Antoine Riboud, président de Boussou-Souchon-Neuvesel et Gervais-Danone, et Renaud Gillette, P.D.G. de Rhône-Poulenc, comprendra ces deux sociétés (ou certaines de leurs filiales) auxquelles seront vraisemblablement adjoindes d'autres sociétés françaises. Les 49 % restants du capital de la holding seraient détenus par le groupe suisse Asuag. (Réd.-Et par un pool bancaire suisse).

Le holding franco-suisse détiendrait la majorité du capital des deux filiales : il s'agit en premier lieu de la société Spemelip, déjà créée, qui a repris le département arment de l'ancienne société Lip. Le capital de Spemelip serait détenu à 51 % par le holding et à 49 % par la Spemelec de M. Claude Arbel, qui présiderait également Spemelip. La seconde société reprendrait le département horlogerie de Lip. Le capital serait détenu pour la plus grande partie par le holding aux côtés duquel on retrouverait le groupe ASUAG qui détiendrait vraisemblablement la minorité de contrôle. LE RÔLE DES BANQUES La mise en place de cette structure industrielle et le redémarrage nécessiteraient le dégageant d'environ 50 à 60 millions de francs français, si l'on y inclut les pertes de la première année d'exploitation qui atteindraient 10 millions de fr. selon les calculs d'experts. Le chiffre définitif du finance-

ment n'est pas encore arrêté puisque le plan de trésorerie du nouveau groupe n'est pas totalement établi à l'heure actuelle. A ce chiffre, il faut ajouter les capitaux obtenus auprès d'un groupe bancaire comprenant principalement les trois grandes banques nationalisées françaises (B.N.P., Crédit Lyonnais, Société générale). Ces banques n'interviendront pas directement au capital de la nouvelle société Lip, mais seulement par des prêts à long terme. On confirme enfin de source bien informée que M. Claude Neuschwander qui a présenté à M. Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique, ce plan de redémarrage de Lip, pourrait être chargé par le groupe industriel d'assurer la direction de la nouvelle société si les conversations engagées sur le plan social par M. José Bidegain à Dôle aboutissent et si le plan de financement est définitivement accepté par les différents partenaires.



Une jeune gymnaste aux barres asymétriques. (Avipress - Février)

OFFRES D'EMPLOIS

DUBIED

cherche

aide-concierge

Il s'agit d'un emploi à plein temps et de confiance.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les candidats intéressés sont priés de se mettre en rapport avec nous par téléphone ou par écrit.

ÉDOUARD DUBIED & CIE S.A.
SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL
Rue du Musée 1
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 75 22

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

MIGROS

cherche

pour son Marché, av. des Portes-Rouges, à Neuchâtel :

employé

à la station-service
(pneus et essence)

vendeuse-caissière

Nous offrons :

- places stables
- semaine de 44 heures
- salaires intéressants
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Nous cherchons aussi

auxiliaire pour l'entretien
des pelouses et du parc de voitures

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à :
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.



Nous engageons pour notre atelier de la Jaluse 6,
2400 Le Locle :

MÉCANICIENS

pour différents postes de fabrication

- outillages
- étampes
- constructions de prototypes

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et faciles sur petites machines.

- Situations stables et d'avenir dans une entreprise en pleine expansion.
- Salaire selon formation et capacités.
- Caisse de prévoyance.
- Appartements à disposition.

Faire offres à :

S. Graber S.A.
DÉPT. MÉCANIQUE
2400 LE LOCLE Jaluse 6
Membre du Holding GRAMEX S.A.

Tél. pendant les heures de bureau (039) 31 11 56 ;
après les heures de bureau (039) 23 33 09.

La Fondation d'Ebauches S. A.

cherche, pour son service de gérance,

une secrétaire

de langue maternelle allemande, mais parlant et écrivant parfaitement le français.
Entrée dès que possible.

Faire offres écrites, en joignant curriculum vitae et copies de certificats, à la

Fondation Ebauches S.A., case postale 1157,
2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01,
interne 308.

engage pour différentes succursales :
CORTAILLOD-VILLAGE
une vendeuse-auxiliaire
SABLONS
une vendeuse
SAINT-BLAISE
une vendeuse en charcuterie
un boucher
SERRIÈRES
un boucher
BOUDRY
un boucher
COUVET
une vendeuse
SUPERCENTRE
un vendeur
rayon sport jouets camping.
Prestations sociales d'une grande entreprise.
Faire offres à l'office du personnel
COOP Portes-Rouges 55,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21.

Pour le secrétariat de la
Centrale suisse INTERFOOD
nous cherchons

une secrétaire

de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand. Elle doit être capable de rédiger la correspondance française sur la base d'indications sommaires.

Il s'agit d'un travail varié, dans un petit groupe.

- Entrée : immédiate ou à convenir.
- Horaire variable
 - Restaurant d'entreprise
 - Avantages sociaux d'une grande entreprise
 - Conditions d'engagement progressistes

Veillez vous adresser, soit par écrit, soit par téléphone, à

Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. (038) 21 11 55, interne 456.

DÉPARTEMENT CONSEIL
ET SÉLECTION DE CADRE

Un important bureau d'ingénieurs nous mandate pour la
recherche et la sélection d'un

INGÉNIEUR EN CHEF GÉNIE CIVIL

Responsable du Bureau de Fribourg

En collaboration avec le Directeur général, il aurait la responsabilité de conduire personnellement une grande partie des études techniques et celle de la production du bureau envers les sous-traitants et maîtres d'œuvre. Son autorité de leader (3 ingénieurs techniques, 2 architectes, 8 dessinateurs, divers apprentis et personnel de secrétariat) ne doit rien enlever à ses qualités commerciales et à ses talents de négociateur. Ce bureau est chargé de l'étude et de la direction de très importants travaux civils et militaires, de plans directeurs des égouts, d'épuration des eaux, d'aménagements routiers, d'études de structures porteuses pour le bâtiment. Il devra être diplômé de l'une des deux écoles polytechniques fédérales et parler couramment le français et l'allemand. Age : 30 à 40 ans. Le traitement de base et les conditions sociales sont très avantageux. De plus, il y a possibilité d'accéder à une situation supérieure et éventuellement à un intéressement.
Monsieur Schœff, ingénieur conseil, en vous assurant la plus parfaite discrétion, vous donnera tous les renseignements concernant ce poste, si vous téléphonez au (022) 32 03 50.

multi
Multi
Personnel Service
Genève 12-14,
rue du Cendrier
Tél. 32 03 50

Bureau d'assurances cherche
pour son service à la clientèle,

INSPECTEUR
D'ASSURANCES

Conditions d'engagement et de
travail intéressantes.
Formation par nos soins.
Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres
28-900010 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Peintre au pistolet

Pour travail soigné sur petites
pièces en métal serait engagé.
Travail en atelier, dans locaux
salubres. Travail à l'année, condi-
tions intéressantes.

Faire offres ou se présenter à
Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 24 75.

BEDFORD CF
une longueur
d'avance

Nouveau: charge utile augmentée
Grâce aux nouveaux BEDFORD CF à charge utile plus grande, vous rentabilisez et rationalisez considérablement vos transports. Suivant les modèles, la charge utile peut atteindre un poids de 1020 à 1985 kg.

Transmission automatique
Grâce à la fameuse boîte GM entièrement automatique à 3 rapports — qui a déjà fait ses preuves dans le monde entier — vos livraisons sont simplifiées et plus aisées. Avec un BEDFORD CF automatique, vous aurez toujours une longueur d'avance, surtout en ville. D'où un gain de temps et d'argent.

Le moteur
2,3 L/80,5 ch (DIN), très puissant, ne craint pas les difficultés ni en montée ni sur un parcours accidenté.

Le prix
BEDFORD CF avec boîte automatique, dès Fr. 14 370.-
Un prix étonnant lorsque l'on considère ses nombreux avantages. Par exemple: la possibilité de charger des palettes par l'arrière ou le côté d'un fourgon.

BEDFORD CF — un programme complet
Fourgon, fourgon avec toit surélevé, bus de 12 à 17 places, châssis-cabine (à équiper « sur mesure »), cabine avec pont métal léger, disponible en

3 versions :
CF 1,2 tonne charge utile de 1020 à 1200 kg, empattement 2,69 m. Livrable aussi avec boîte mécanique à 4 rapports.
CF 1,5 tonne **nouveau:** charge utile portée à 1485 kg, empattement 3,20 m. Livrable aussi avec boîte mécanique à 5 rapports.
CF 1,9 tonne **nouveau:** charge utile augmentée à 1985 kg, empattement 3,20 m, avec roues arrière jumelées (à l'exception des bus). Livrable aussi avec boîte mécanique à 5 rapports.

C'est au volant d'un véhicule et en l'essayant que vous vous rendrez compte des multiples qualités et avantages des nouveaux BEDFORD CF.

Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse SA *Prix indicatif

BEDFORD CF

Un produit de la General Motors



BEN/9547/74/S

Vente et service BEDFORD CF en Suisse romande : Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Fribourg Garage du Stadtborg (037) 22 41 29, Garage du Pont S.A. (037) 22 15 57, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 04, Centre poids lourd Binggenli & Mühlebach (022) 31 29 30, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne Garage de l'Aviation (037) 61 20 42, Porrentruy W. Aftolter (066) 66 68 22, Romanel-sur-Lausanne Ets Ramuz S.A. (021) 35 04 24, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Yverdon Garage des Remparts (024) 2 35 35, Gérald Jaggi (024) 2 88 77, et nos distributeurs locaux à Agarn (027) 6 66 21, Genève (022) 36 89 73.

Nous cherchons un

employé de commerce

pour notre département de vente. Travail intéressant et varié. Nos produits sont exportés dans tous les continents. Ambiance agréable. Avantages sociaux.

Faire offres à SPRING FRÈRES, Fabrique d'articles en métal, 8360 Eschlikon (TG). Tél. (073) 43 12 43.

SOMEKO SA
FABRIQUE DE CADRANS
en face de la gare de Corcelles
engage
personnel
pour travaux variés dans département
de galvanoplastie.
HORAIRE LIBRE.
Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir :

frappeur

ou jeune homme habile désirant acquérir cette formation ;

ouvrier

ayant des notions de mécanique, pour son service d'entretien ; travail indépendant ;

ouvrières

pour son département de montage.
TRAVAUX PROPRES ET VARIÉS

Les personnes intéressées sont priées de téléphoner
au (038) 25 84 44.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de nos nouveaux entrepôts à

ONNENS

nous cherchons à nous assurer encore les services d'un

ÉLECTRICIEN

Nous aimerions également engager un

SERRURIER

Les candidats intéressés par l'un ou l'autre de ces postes doivent être au bénéfice du certificat fédéral de capacité, ou pouvoir justifier d'une formation équivalente. Quelques années d'expérience seraient un avantage.

- Horaire de travail normal
- Cantine à disposition
- Avantages sociaux de premier ordre

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

En Gruyère, il est difficile de faire « descendre l'art dans la rue »

De notre correspondant : Nous en avions parlé dans la « FAN » du 24 décembre dernier : un jeune artiste-peintre grüerrien Jacques Cesa, venait d'apposer sur la façade d'un immeuble de la Grand-Rue, à Bulle, une composition picturale de 4 m 50 sur 2 mètres 20 (notre photo). L'œuvre se distingue résolument de l'imagerie folklorique traditionnelle. Cesa l'a conçue comme un hommage au paysan grüerrien. Il s'est inspiré, plus précisément, de l'esprit d'un petit paysan de Montbovon (où le peintre vit). Et il a composé non pas l'image idéalisée d'un jour de fête, mais celle d'une existence quotidienne menacée. Le Conseil communal (exécutif) de Bulle avait permis la pose de l'œuvre, à l'essai, jusqu'au 15 janvier. Il entendait la juger « in situ ». Le verdict est tombé : tout en reconnaissant des qualités de dessin, le Conseil communal a estimé que « les couleurs ne conviennent absolument pas au caractère de la Grand-Rue, centre de l'ancienne ville ». L'œuvre devra être enlevée.

POUR REMPLACER DEUX FENÊTRES
Pourquoi une peinture sur ce bâtiment ? Des modifications apportées aux plans dûment approuvés, au cours de la restauration de la maison, avaient fait disparaître deux fenêtres et dégagé une vaste surface. Le Conseil communal, dès lors, avait logiquement posé une exigence : ou bien le propriétaire faisait ouvrir les deux fenêtres, ou bien il utilisait l'espace pour une décoration.

L'ART A LA COLLECTIVITÉ
L'art tend à présent à désertar les galeries et les musées pour descendre dans la rue. Le mouvement, né aux

Violent choc en Singine

(c) Samedi, vers 0 h 15, une collision s'est produite à la Tuftera, sur le territoire de la commune de Besingen. Un automobiliste domicilié dans ce village singinois, fut surpris par la manœuvre d'un conducteur d'Ostermundigen (BE), qui sortait de son véhicule, d'une place de parc d'un restaurant. L'arrière du véhicule bernois fut violemment tamponné. Les dégâts se montent à 7000 francs.

FOREL

Perte de maîtrise

(c) Samedi vers 15 h 30, un automobiliste de Forel (FR) regagnait sa commune de domicile, venant d'Autavaux. Au lieu-dit « La Condemine », dans un virage à droite, il perdit la maîtrise de son véhicule, qui heurta la machine conduite par une habitante de Forel également. Le conducteur fut conduit à l'hôpital de la Broye, souffrant d'une commotion. Les dégâts se montent pour les deux autos, à 6000 francs.

BIENNE - BIENNE

SELON UN CONSEILLER DE VILLE

La bibliothèque de Bienne aurait bradé des ouvrages précieux de ses collections

En ce début d'année, les conseillers de ville de Bienne semblent très soucieux de l'avenir culturel de la métropole seelandaise. Dans une interpellation, M. Marcel Erard, (soc), proteste contre la légèreté avec laquelle les biens culturels de la ville sont gérés depuis des années. La bibliothèque de la ville a procédé, selon l'interpellant, à une vente publique d'ouvrages à des prix dérisoires. Furent vendus, entre autres, à cinquante centimes le kilo des livres comme les Cahiers de Montesquieu, les œuvres complètes de Numa-Droz, les éditions originales d'Ernest Renan, une édition originale de Giraudoux, etc.

Le parlementaire demande au Conseil municipal de répondre aux questions suivantes : — qui a décidé et, de ce fait, porte la responsabilité d'une telle vente-braderie ? — quelles sont les raisons qui ont motivé la vente de livres, dont certains de grande valeur ? — qui est res-

Perte de maîtrise : quatre blessés

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h 40, à l'intersection de la route de Berne et de la rue Gurnigel, un conducteur d'une automobile a perdu la maîtrise de son véhicule qui a fini sa course dans les débris. Les quatre occupants de la machine, tous habitants de Bienne, ont été légèrement blessés. Souffrant notamment de coupures, ils ont été transportés à l'hôpital de district à Bienne.

Etats-Unis, est encore loin d'avoir pénétré les mœurs conservatrices de la Vieille Europe. On ne saurait contester pourtant la justesse des vues de ceux qui estiment qu'une œuvre réalisée dans la rue « n'appartient à personne en particulier, car c'est ainsi qu'il doit en être de l'art ». S'agit-il de nouvelles relations entre l'art et la société ? Encore faudrait-il s'entendre sur la signification du mot « art ». La Grèce, Rome, en avaient fait une propriété collective. N'est-ce pas par la faute des artistes qu'il a quitté la place qu'il avait dans la vie, et qu'il a tant de peine, aujourd'hui, à retrouver cette place ? Somerset Maugham faisait ce constat : « L'artiste, et c'est en soi se distingue du commun des mortels, offre en pâture aux sarcasmes non seulement son physique et son moral, mais son œuvre »...

Jacques Cesa, il faut le dire, n'est pas à l'abri des erreurs. Comme beaucoup d'artistes, il maîtrise mal un tempérament d'« écorché vif ». Et puis, il lui est arrivé de prendre avec intransigeance des positions « en pointe » qui ont heurté. Dans la population, beaucoup ne le lui ont pas (encore ?) pardonné.

PAS LA PRÉTENTION...
Le Conseil communal de Bulle n'a pas jugé utile de consulter la « Commission culturelle » nommée par lui, ni le législatif communal. Mais son verdict, émis à la majorité, n'a pas été décidé à la légère. Dans une lettre signée par le vice-syndic, il écrit : « Il est bien évident que le Conseil communal n'a pas la prétention d'être composé de spécialistes en la matière, mais nous vous prions de croire que la décision résulte d'une discussion sincère et approfondie ».

« Je ne suis pas sûr que le suffrage populaire donné à des élus politiques leur confère le droit de définir le beau et le vrai », nous dit M. Etienne Chatton, conservateur des monuments historiques et édifices publics du canton de Fribourg. Le romancier Marc Waeber va plus loin : « Au nom de quoi, à quel titre se permet-on de juger l'œuvre d'un peintre ? Il y a quinze ans que nous lutons pour que l'art descende dans la rue, avec le « groupe mouvement » dont c'est le slogan de base. Nous combattons pour que l'art ne soit plus une chasse

gardée. L'attitude du Conseil communal de Bulle est regrettable : c'est une question de principe. On a le droit d'aimer, ou de ne pas aimer. Cela fait partie de la vie. Et puis, à la base, je pense qu'il y a une question de droit. Un citoyen possède un immeuble. N'a-t-il pas le droit de mettre un tableau sur les murs qui lui appartient ? Qui ose dire que cela défigure quelque chose ? Ce que Cesa a fait n'est pas obscène, que je sache. Ce n'est pas un pamphlet. Il n'a pas troublé l'ordre public. A la limite, on pourrait aussi décréter que les chrysanthèmes sont laids et tristes, et interdire aux gens d'en mettre à leurs fenêtres... ».

Il importe de préciser que la composition de Cesa n'est pas une fresque. La preuve : elle pourra être descendue de sa cimaise publique. Écoutez un autre artiste-peintre grüerrien, Netton Bosson : « On peut critiquer, d'artiste à artiste, comme de forgeron à forgeron. Aussitôt que le travail doit être jugé par les autorités, c'est très délicat. Je pense que ce sera une bonne et dure leçon pour Cesa. Il n'est pas mauvais qu'un artiste ait la vie dure. Ça l'aide à s'accomplir. Il n'empêche que je le comprends : dans le moment, c'est décourageant ».

On souhaiterait semblable rigueur à l'égard de toutes les « décorations » de la Grand-Rue : enseignes, néons, devantures, décors de fête. Soyons justes : nous savons des cas d'intervention du Conseil communal. Quant à la peinture de Cesa, elle n'est sûrement pas, en l'occurrence, ce que l'artiste a fait de mieux. Dans le genre, c'est d'ailleurs pour lui une « première ». Et l'on ne saurait à priori exclure un jury « qualifié » se fut prononcé autrement que le Conseil communal de Bulle. La question n'est pas là. L'art est l'antithèse de la démocratie, c'est connu. Georges Braque l'a dit : il est fait pour troubler. Encore une bonne raison de nous abstenir d'un jugement de valeur.

Michel GREMAUD



L'œuvre de Jacques Cesa. (Archives)

ENTRE AUTRES OBJETS SOUMIS AU GRAND CONSEIL 46,3 millions pour des écoles secondaires

Le Grand conseil siégera à partir du 5 février. Les députés ont déjà reçu une série de messages du conseil d'Etat. Parmi ceux-ci, un projet de modification de la loi de 1963 sur les impôts communaux et paroissiaux, en vue d'une répartition de l'impôt paroissial. Un projet de décret concerne la fusion des communes de Monthevon et de Coussiblerlé. Un autre mentionne une subvention de 246.000 francs à l'hôpital de la Gruyère, à Riaz, pour la modernisation des cuisines, de rapport à 984.000 francs. Un troisième se rapporte à une rallonge de 1 million pour l'agrandissement de la bibliothèque cantonale et universitaire (le crédit initial était de 10,4 millions). Enfin, un qua-

trième est relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement de 46,3 millions pour le subventionnement de la construction d'écoles secondaires. En mai 1971, un crédit de 15 millions avait été voté pour le subventionnement de la construction d'écoles secondaires. Ce crédit est épuisé. On estime à 48,6 millions le montant qui sera nécessaire pour les années 1973 à 1976. Enfin, on suppose à 6 millions celui qu'il faudra engager pour 1977 et 1978, les deux premières années de la prochaine législature. Les dépenses de 1973 se sont montées à 17 millions, alors qu'il ne restait que 2,2 millions du crédit voté en 1971.

Avec la construction — qui vient de

s'achever — de trois écoles secondaires de district, à Bulle, Romont et Châtel-Saint-Denis, la troisième étape (qui vient de débuter) à Estavayer-le-Lac, la nouvelle construction à Domsdidier, ainsi que la construction projetée de deux écoles secondaires à Villars-sur-Glâne et à Marly, l'infrastructure sera quasiment terminée à la fin de la législature, pour la partie française du canton. Pour la partie almanique, les constructions de Guin, Wunnwil et Morat seront bientôt terminées, tandis que celles de Blentfayon et de Tavel ne sont qu'au stade des études. L'infrastructure sera achevée en 1978.

M.G.

JURA - JURA

La troisième force en appelle aux associations jurassiennes

Le comité du « Mouvement pour l'unité du Jura » a diffusé à la fin de la semaine dernière un communiqué dans lequel il dit qu'il a pris connaissance des antagonismes dans le Jura et plus particulièrement des résultats politiques qui pourront découler des prises de position jusqu'ici exprimées à propos du plébiscite du 23 juin prochain. — L'U.P.J., écrit la 3me force, a d'ores et déjà recommandé de voter non à la question posée « Voulez-vous constituer un nouveau canton ? » — Le R.J. semble maintenant se laisser conduire à opter pour le oui. Ces mots d'ordre — s'ils se confirment —

déboucheront nécessairement sur un canton du Jura à territoire limité, sur un Jura écartelé.

— Le M.U.J., dont les postulats sont seuls à garantir l'unité du Jura, en appelle aux associations jurassiennes à vocations économiques, culturelles, artistiques, sportives, ainsi qu'à tous les groupements jurassiens constitués et leur demande :

1. de prendre conscience du danger d'éclatement qui les menace ;
2. d'exprimer leur avis d'association sur l'unité du Jura, seule garante de leur existence.

Pêcheurs, à vos cannes

De notre correspondant : L'Association jurassienne de pisciculture, qui compte 12 sections et 1250 membres, a tenu ses assises annuelles samedi à Delémont, sous la présidence de M. Robert Cottard de Saint-Ursanne. Les délégués ont entendu avec intérêt un rapport des garde-pêche sur le repeuplement des cours d'eau du Jura-nord. Dans le Doubs ont été déversées quelque 45.000 truitelles, près de 32.000 truites de un à trois ans, et 66.000 ombres. Dans l'Allaine, 35.000 truitelles et 5200 truites ainsi que 10.000 ombres. Dans la Birse, près de 35.000 truitelles dans la région de Moutier-Delémont, 17.000 truites et 8.000 ombres et, dans le Lauffois, 17.000 truitelles, 6500 truites et 4000 ombres. Dans la Sorne, 27.000 truitelles et 8000 ombres. Ce repeuplement est dû en partie à l'Etat et en partie aux sociétés de pêche, ainsi qu'à quelques particuliers.

D'autre part, le garde-pêche Brogii, de Saint-Ursanne, a signalé les résultats exceptionnels enregistrés dans les bassins d'élevage de Saint-Ursanne et d'Ajoie : plus de 76.000 truites de 1 à 3 ans et 71.000 truitelles. Quant aux étangs de

Bonfol, ils n'ont pas fourni moins de 134.900 brochets. Des communications faites par les garde-pêche, il ressort qu'aucun empoisonnement n'a décimé les cours d'eau du Jura-nord en 1973, mais les hautes eaux ont emporté le frai naturel. L'assemblée a traité une fois de plus le problème de la convention franco-suisse en matière de pêche dans le Doubs, entre Biaufond et Clairbief. La situation est stationnaire depuis deux ans et les principaux responsables de la société de pêche commencent à abandonner l'espoir de voir les pourparlers aboutir un jour.

UNDERVELIER

Embarquée dans les gorges du Pichoux

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, un automobiliste de Pleujouse, M. Jean-Louis Chappuis, a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est jetée contre un mur, dans les gorges du Pichoux. Le conducteur, souffrant d'une fracture d'un bras et d'une arcade sourcilière ouverte, est hospitalisé à Moutier.

COURT

Skieuse sélectionnée

(c) La jeune skieuse Catherine Girardin, âgée de 17 ans, vient d'être sélectionnée pour les championnats suisses de ski. C'est la seule skieuse jurassienne à participer à ces championnats.

SORNETAN

Un concert réussi

(c) Samedi soir, un nombreux public a assisté en l'église de Sornetan à un concert de « negros spirituels » interprétés par un groupe de jeunes de Lausanne et par le Quartet bien connu des Compagnons du Jourdain.

PERREFITTE

Concert de la fanfare

(c) Dirigée par M. Zwahlen, la fanfare de Perrefitte a offert à ses membres protecteurs et amis son concert annuel, samedi soir à la salle communale de Perrefitte. La salle était comble et le concert d'excellente qualité.

LOVERESSE

Camp de ski

(c) Aujourd'hui lundi, les élèves de Loveresse partent pour un camp de ski d'une semaine au chalet de la Croix-Bleue à Tramelan.

COURCHAPOIX

Budget accepté

(c) L'assemblée communale s'est tenue sous la présidence de Pierre Frint en présence d'une quarantaine de citoyens et citoyennes. Le procès-verbal a été accepté ainsi que le budget 1974 qui boucle avec un actif de 9000 francs et une quotité inchangée de 2,2. Toutes les commissions municipales ont été réélues tacitement.

MOUTIER

Tournai vétérans à la patinoire

(c) Samedi un tournoi vétérans s'est disputé à la patinoire artificielle de Moutier et a été remporté par Moutier devant Saint-Imier, Bienne et l'équipe d'Ajoie.

Concert des accordéonistes

(c) Un nombreux public a assisté samedi soir à l'aula du collège Chantemerle au concert annuel des accordéonistes dirigés par M. Sauthier. Le public n'a pas ménagé ses applaudissements aux accordéonistes qui furent excellents.

L'Almanach catholique du Jura 1974

Chaque famille l'attend avec impatience, car il est réellement une publication unique en son genre, qui apporte, dans ses 168 pages bourrées de textes, et de clichés, en plus de ses chroniques traditionnelles religieuses, mondiale, suisse et jurassienne, toujours très appréciées, toute la documentation d'un calendrier proprement dit, mis à jour selon la liturgie actuelle, et trois « nouvelles » des plus palpitantes.

SAINNELÉGIER

Participation du canton au Marché-Concours

Actuellement, la direction bernoise de l'agriculture administre trois fonds dont le bénéficiaire exclusif est le Marché-Concours de Saignelégier. C'est ce qu'a indiqué le Conseil d'Etat bernois répondant ainsi à une question d'un député du Grand conseil. La fortune de ces trois fonds s'élevait, fin 1972, à plus de 90.000 francs.

PORRENTRUUY

Voiture dans les décors

(c) Samedi à 21 heures, une voiture occupée par quatre ressortissants yougoslaves domiciliés à Herimoncourt (Doubs) est sortie de la route dans le virage du Varandin, entre Porrentruy et Bure. Deux des occupants ont été blessés et hospitalisés à Porrentruy. L'embarquée est due au verglas.

Population stable

(c) Selon les chiffres publiés par l'administration communale, Porrentruy comptait, à fin 1973, 7728 personnes, soit 2 de moins seulement qu'une année plus tôt. 134 naissances et 93 décès ont été enregistrés. 878 personnes ont quitté la ville, tandis que 835 sont venues s'y établir.

Palmes académiques pour deux professeurs

(c) Lors de l'assemblée annuelle de la société française de Porrentruy, MM. André Denis et Jacques Saravrit, tous deux professeurs au lycée de Porrentruy, ont reçu des mains de M. Jean Thiébaud, consul-général de France à Bâle, la croix de chevalier des palmes académiques. Ces deux professeurs de nationalité française se voient ainsi récompensés pour les mérites qu'ils se sont acquis dans la défense et l'illustration de la culture française en Suisse. Ils sont professeurs à Porrentruy depuis plus de 15 ans.

Les soucis des maires d'Ajoie

(c) L'association des maires du district de Porrentruy s'est réunie vendredi à Belfort, sous la présidence de M. Paul Beureux, maire de Fahy. Les maires ont visité le port de Bourgois et une station d'épuration des eaux de la banlieue Belfortaise. Lors de leur assemblée générale, ils ont décidé la création d'un office de l'intercommunal de l'ouest, appelé aussi office de location ou de contrôle des loyers. Puis ils ont étudié un problème qui les préoccupe fort : les conséquences financières pour les communes de la nouvelle loi sur les enseignants. Ils ont appris avec étonnement et stupeur que les contributions dues à l'hôpital de district, après avoir passé il y a quelques années de 2 fr. à 5 fr. par tête d'habitant, allaient maintenant faire un nouveau saut jusqu'à 40 ou 45 fr. par habitant.

LES BREULEUX

Décès de M. Roger Cattin

(c) Alors qu'il participait samedi au mariage d'un de ses neveux, M. Roger Cattin des Breuleux est décédé d'une crise cardiaque. Il était âgé de 66 ans et ne bénéficiait de la retraite que depuis le mois de septembre dernier.

M. Roger Cattin est un homme très connu sur le plan jurassien, en particulier aux Franches-Montagnes où il naquit en 1908, dans la famille de M. Paul Cattin, instituteur et directeur de la fanfare locale. Après avoir été secrétaire-caissier de la commune des Breuleux, il devint expert fiscal à l'intendance cantonale des impôts. Parmi les nombreuses fonctions occupées par M. Cattin, signalons qu'il fut député au Grand-Conseil de 1950 à 1953, initiateur du groupement des communes du haut-plateau pour l'ouverture des routes, créateur de l'Association des fonctionnaires communaux du district des Franches-Montagnes et promoteur de l'association jurassienne des fonctionnaires communaux. Il était encore secrétaire en titre de la Commission de l'Ecole normale ménagère de Porrentruy.

C'est surtout grâce à son activité sur le plan musical que Roger Cattin était largement connu et apprécié. Membre de la fanfare des Breuleux durant 52 ans, il fut aussi membre du comité central de la Fédération jurassienne de musique de 1947 à 1963, puis il présida ce comité de 1963 à 1971. Il était vice-président d'honneur de cette même fédération. Sergent-trompette militaire, il dirigea les fanfares des bataillons de fusiliers 24 et 233 et celles des régiments d'infanterie 9, 43 et 46. Marié, il était père de 4 enfants.

TAVANNES

Assemblée de la paroisse réformée

(c) Plus de 70 paroissiens ont assisté à l'assemblée de la paroisse réformée de Tavannes présidée par M. Willy Ermingtinger. Il s'agissait tout d'abord d'élire un pasteur ; c'est M. Lavanchy qui a été élu à l'unanimité. Au deuxième point de l'ordre du jour de cette assemblée extraordinaire, les paroissiens ont décidé de signer la pétition qui concerne l'octroi du droit de vote en matière paroissiale aux étrangers résidant dans la paroisse.

Tous les vendredis vous pouvez partir vers le soleil pour retrouver le paquebot « Victoria » et une semaine d'été aux Caraïbes!

Acheminement aérien Paris - Pointe-à-Pitre - Paris par Boeing AIR FRANCE dès Fr. 1.995.- de Paris à Paris.

Pointe-à-Pitre - Saint-Thomas (Îles Vierges) - San Juan (Porto Rico) - Saint-Martin - Fort-de-France - Barbade - Grenade - Pointe-à-Pitre.

Après la croisière : Possibilité de séjour en Martinique, Guadeloupe ou aux Saintes. (Non compris dans le forfait)

Consultez votre Agent de Voyages

La Compagnie Générale Transatlantique agit au titre de ces croisières air-mer, en la seule qualité d'Agent Général d'INCRES LINE, armateur exploitant du m/s « VICTORIA » et prestatrice des services maritimes et excursions facultatives à terre.



CARNET DE LA SEMAINE

personnalisez votre intérieur!

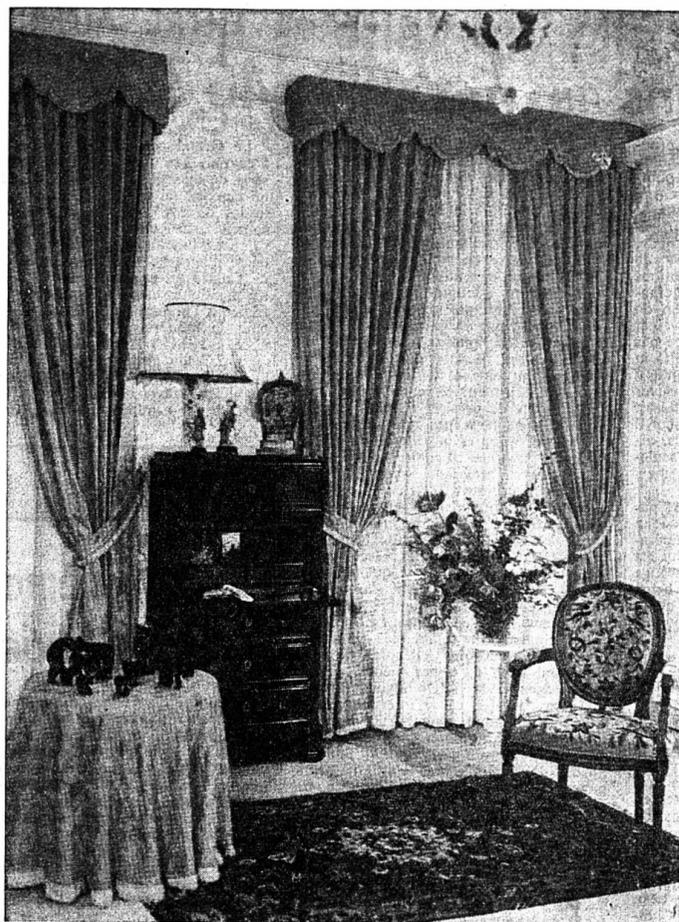
Pour transformer votre appartement et lui donner une note personnelle, il suffit souvent d'un meuble, d'un éclairage, d'un tapis ou de rideaux bien choisis.

Notre exposition de meubles, tapis et rideaux, aux 2^{me} et 3^{me} étages, vous donne d'utiles suggestions pour rajeunir, embellir et personnaliser vos chambres, cuisine et salle de bains.

Voilage Muratex térylène	haut. 250 cm, Fr. 13.90
Voile tergal	haut. 260 cm, Fr. 22.90
Velours coton dralon	larg. 130 cm, Fr. 39.90
Satin Versailles	larg. 130 cm, Fr. 25.90
Vichy dralon	larg. 120 cm, Fr. 8.95
Provençal Avignon	larg. 130 cm, Fr. 7.95
Dralon « fantaisie fleurs »	larg. 120 cm, Fr. 19.90
Carreaux modernes coton	larg. 150 cm, Fr. 24.90
Dralon gros tissage	larg. 130 cm, Fr. 16.50
Rayures dralon	larg. 120 cm, Fr. 18.90

Grand choix de galons depuis Fr. 2.50 le m.

Ainsi que les collections FISBA, ROMANEX, WINTER, SCHOOP



A votre service, NOTRE SPÉCIALISTE:



Monsieur JAKOB WENGER, notre ENSEMBLIER - DÉCORATEUR, se tient à votre disposition pour vous conseiller, établir un devis, et exécuter la décoration de votre appartement de style ou moderne, selon vos goûts et vos désirs.

Rideaux, vitrage, tentures murales, portières, rideaux de scène, couvre-lits, sont exécutés dans nos propres ateliers par des courtépicières des plus qualifiées.

Un simple appel téléphonique au N° 25 64 64 vous permettra de convenir d'un rendez-vous.

armourins
neuchâtel

il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins

Café du Théâtre Neuchâtel

... Croûte aux morilles à la crème double, un régal.

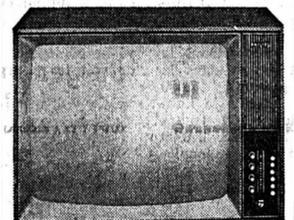
Mécontent de votre radio ou téléviseur!

Téléphonez au 25 54 93



F. STIEGER Bercles 5

SOLDES TV = RABAIS IMPRESSIONNANTS

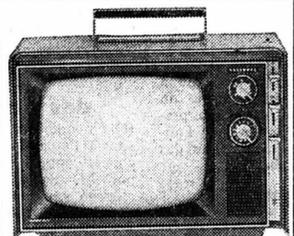


TV Biennophone
Suisse - France, écran 61 cm, sélecteur automatique 6 touches, boîtier grand luxe.

Valeur 1248.-
Soldé **790.-**

Løwe - Opta
Suisse - France, écran 61 cm mémomatique, 8 présélections, boîtier noyer.

Valeur 1325.-
Soldé **990.-**



TV Portable
National - Suisse - France. Téléviseur pour la réception de toutes les normes européennes. Ecran de 31 cm, alimentation réseau.

Valeur 895.-
Soldé **495.-**

(Vente autorisée)

Jeanneret & C^{ie} sa
Au Confort Ménagier
Seyon 28-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

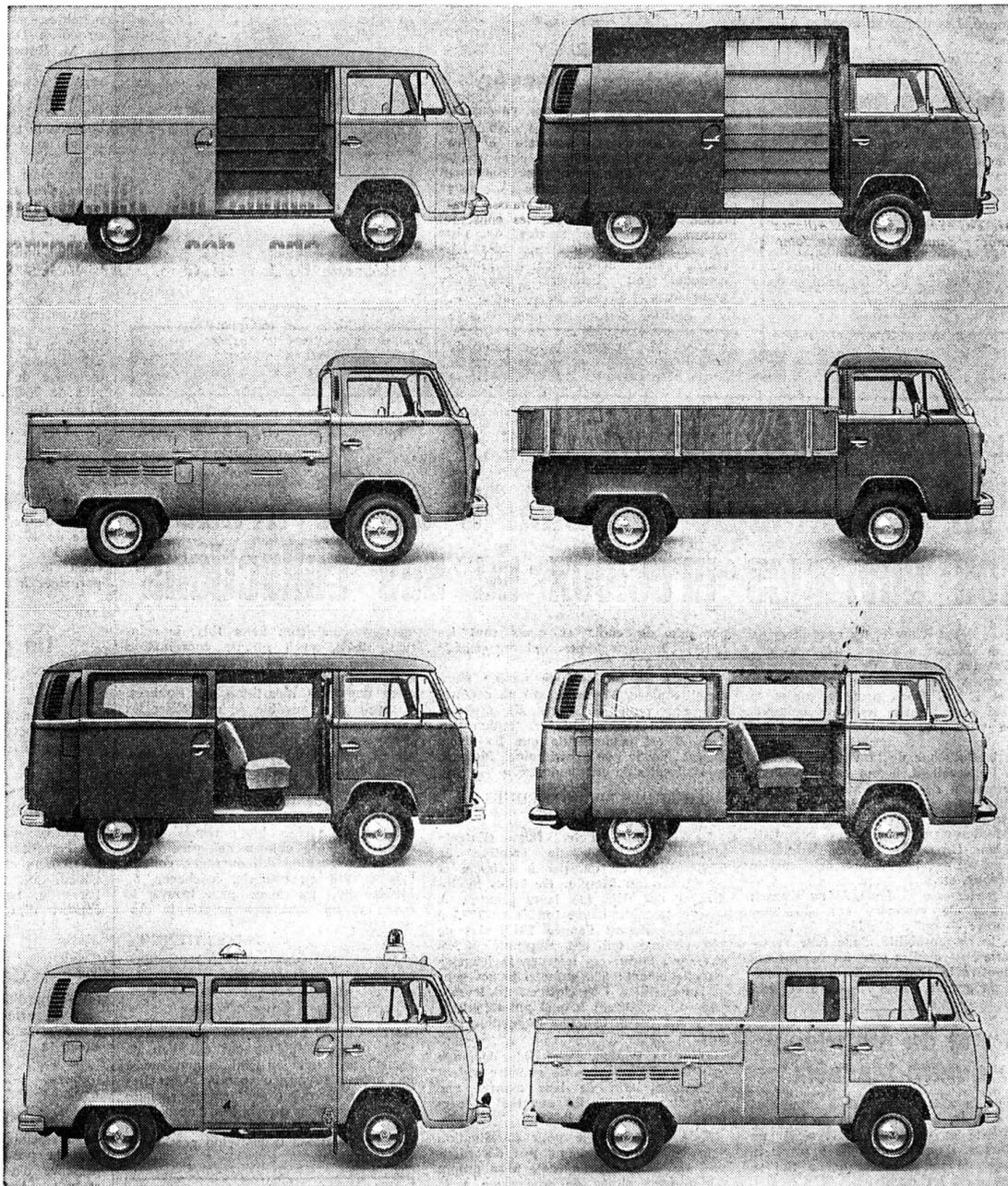
dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s.à.r.l.
1510 Moudon



La confrérie du bon sens.

Quand il s'agit de leurs instruments de travail, artisans et commerçants ne font pas de concessions.

Pas étonnant donc que la plupart d'entre eux aient adhéré à la confrérie du bon sens, en optant pour un utilitaire VW. Du coup, celui-ci est le plus vendu de Suisse. Il transporte aussi bien du pain que des parpaings, des surgelés que des jeunes mariés, du lait que des outils de chantier. Bref, tout ce qui doit parvenir d'un endroit à un autre à bonne allure, à bon compte et à bon port; et aussi dans le confort. C'est là non seulement une vocation, mais plus encore, sa

véritable destination.

L'utilitaire VW présente une vaste surface de chargement, bien accessible. Il offre au chauffeur le confort d'une conduite intérieure, doté qu'il est en série d'un système de chauffage et de ventilation perfectionné et d'un auto-radio de grande classe.

Son moteur robuste et nerveux (accouplé en option à une boîte de vitesses automatique) est placé à l'arrière. Ses dimensions hors tout sont modestes. Sa carrosserie est parfaitement rigide.

Une chose encore parle pour cette confrérie du bon sens: le légendaire service et

le diagnostic électronique VW, assurés par les nombreux agents VW, partout en Suisse. Une confrérie de gens possédant à fond leur métier.

Veuillez nous envoyer le prospectus consacré à l'utilitaire VW.
 Pour les entreprises seulement: Nous nous intéressons au leasing d'un parc de véhicules.
(Prévoir de cocher ce qui convient) **30**

Nom: _____

Adresse: _____

NP/localité: _____ Tél.: _____

Découpez ce bon et adressez-le à: AMAG, agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

Nouveau!
séjours Manchester
des Fr. 338.- mid-week, chambre à 3 lits
Try to beat that!

Renseignements et réservations: votre agence de voyages ou:
LONDON AIR TOURS
64-68, rue de Lausanne
1202 Genève
Tel. 317466
314496

Partis bi-hebdomadaires du 1^{er} novembre 1973 au 31 mars 1974.
WEEK-ENDS: 4 jours des Fr. 228.-*
Jeudi après-midi - Dimanche après-midi.
MID-WEEK: 5 jours des Fr. 198.-*
Dimanche au jeudi.

*Compris vols de jour "charter" par avions de ligne de British Caledonian Airways, transferts par car, logement à l'hôtel en chambre à 3 lits (à lits avec toilettes) avec petit-déjeuner. Voyages accompagnés avec hôteesse-résidente à l'hôtel GREAT WESTERN ROYAL. Une exclusivité: London Air Tours.

London Air Tours

coop
Centre Coop-loisirs
Prébarreau 1
Tél. 24 17 13

Nouveaux cours de DACTYLOGRAPHIE

adultes: 8 leçons de 1 h 30 **36.-**
enfants: 8 leçons de 1 h **28.-**

Cours de _____
Nom: _____
Prénom: _____
Etat civil: _____
Domicile: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____

Secrétariat: Centre Coop-loisirs 2001 Neuchâtel Treille 4
Centre Coop-loisirs Neuchâtel

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Avortement: la fédération suisse des médecins répond à M. Furgler

BERNE (ATS). — « Il est fort difficile d'exprimer sur les solutions proposées à l'interruption de grossesse une position qui puisse être considérée comme celle du corps médical. Sans doute, les aspects scientifiques de l'interruption de grossesse ne suscitent-ils guère de divergences importantes parmi les médecins. Mais le fonds du problème se situe sur un autre plan où l'on ne peut, sans abus, considérer les données scientifiques comme déterminantes. Ce plan est d'ordre éthique, philosophique, voire religieux, donc éminemment personnel. » C'est en ces termes que la Fédération suisse des médecins a répondu au conseiller fédéral Kurt Furgler qui lui avait soumis en consultation le projet d'une loi fédérale sur l'interruption non punissable de la grossesse.

Ce qu'on peut dire toutefois, poursuit la fédération, c'est que les positions extrêmes — abandonnées d'ailleurs par le projet du DFIP dans ses trois variantes — c'est-à-dire la décriminalisation de l'avortement selon l'initiative populaire d'une part et la thèse préconisant une rigueur accrue des conditions de licéité de l'avortement d'autre part (pétition « oui à la vie ») trouvent également des partisans convaincus parmi les médecins. La fédération constate cependant que, d'un côté comme de l'autre, ces partisans ne semblent pas constituer des groupes numériques très importants.

CHOIX IMPOSSIBLE

Remarquant que les trois variantes trouveraient des défenseurs et des détracteurs parmi les médecins, la fédération déclare qu'il ne lui est donc pas possible de faire un choix. Elle se borne à constater que, dans les deux varian-

tes avec indications, un article définit avec plus de précision le danger sérieux pour la santé de la mère et restreint par fait l'article 120 du Code pénal qui permet une interprétation plus large de la notion de santé. La fédération pense donc qu'il y a certainement des milieux médicaux qui n'estimeront pas opportune cette sévérité accrue par rapport à la situation actuelle. D'autre part, la solution du « délai », qui donne à la femme enceinte un droit inconditionnel à l'avortement pendant les douze premières semaines, fera crainte à bien des médecins que par là des attitudes de légèreté et d'inconscience ne soient encouragées.

UTILISER D'AVANTAGE L'APPLICATION DE LA LOI

Dans sa réponse, la fédération insiste particulièrement sur la nécessité, à l'avenir, et quelle que soit la législation adoptée, d'unifier davantage son application. En effet, le malaise profond qui est apparu à propos des interruptions de grossesse provient pour une large part de ce que l'application de la loi varie par trop selon les cantons: « Le fédéralisme, principe d'union dans le respect des divergences, devient ainsi paradoxalement un ferment de division. »

La fédération constate avec regret que le nouveau projet, notamment ses variantes I et II, maintient la faculté pour les cantons de désigner dans chaque cas particulier le médecin expert autorisé à donner l'avis conforme. La fédération pense au contraire que la révision de la législation devrait être l'occasion de prévoir — comme seule solution — la désignation préalable des médecins autorisés à désigner l'avis con-

forme, une désignation de cas en cas ne pouvant que retarder une décision urgente. Par ailleurs, l'appréciation des faits qui définissent le caractère non punissable de la grossesse ne devrait plus, comme c'est le cas actuellement, être aussi différente d'un canton à l'autre.

CONTRE UN TARIF PAR CANTON

La fédération est d'avis qu'il convient de renoncer à la disposition qui, dans les trois variantes, impose aux cantons l'obligation d'édicter un tarif modéré pour l'interruption de grossesse. Cette disposition a certainement pour but d'empêcher les abus dans les honoraires demandés pour cette intervention. Ces abus, toutefois, sont uniquement le fait des interruptions illégales de grossesse, réprimées par la loi et pour lesquelles un tarif n'a aucun sens. Pour les interruptions légales de la grossesse, il ne se justifie pas que la législation fédérale oblige les cantons à promulguer un tarif, pas plus que cela se justifierait pour n'importe quel autre acte médical ou chirurgical.

Hausse des allocations pour pertes de gain versées aux recrues

BERNE (ATS). — Le délai référendaire fixé pour la révision de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en faveur des militaires et des personnes astreintes à servir dans la protection civile, décidée l'automne passé par le Parlement, est arrivé à expiration le 13 janvier dernier sans être utilisé. Cette modification devenue maintenant définitive depuis le début de l'année a pour effet d'augmenter d'environ 50 % les indemnités allouées jusqu'ici. Ainsi, les recrues ayant droit à l'allocation pour personne seule recevront par exemple en tout cas une indemnité de 7 fr. 20 par jour.

A cela viendront s'ajouter le cas échéant, des prestations supplémentaires suivant leur situation personnelle. Les recrues qui entreront au service prochainement pourront obtenir des renseignements à ce sujet auprès du commandement de leur école. L'ensemble des allocations affectées au versement des dédommagements pour perte de gain est devisé pour l'année courante à 359 millions de francs.

Crise de l'essence: un vilain slogan?

BERNE (ATS). — Parler d'une « crise de l'essence » en Suisse à la suite de menaces de boycottage des pays producteurs de pétrole, c'est user d'un « vilain slogan » fondé sur des « malentendus » et de « fausses interprétations » de la situation dans le domaine du ravitaillement en carburants. Les effets en sont lourds de conséquences:

régression massive dans les ventes et commandes de l'industrie automobile dont passent 300.000 à 350.000 Suisses (près de 10 % de la population) qui en vivent directement ou indirectement.

S'inquiétant de cet état de choses, la Fédération routière suisse (FRS) estime que le département fédéral de l'économie publique doit, dorénavant, informer le public régulièrement des importations, de la consommation et de l'évolution des prix dans le secteur des carburants afin de dissiper « l'atmosphère de crise attisée jusqu'à l'hystérie ». Car, souligne-t-elle, la Suisse ne peut pas « se payer le luxe ni d'un chômage massif ni de faillites » dues à une fausse évaluation de la situation par les consommateurs.

A part l'augmentation des prix des carburants qui, il est vrai, pose des problèmes, les perspectives d'approvisionnement ne sont pas trop défavorables, insiste la FRS. Selon les plus récentes déclarations du président de la Confédération, M. Brugger, la situation du ravitaillement est satisfaisante pour le moment. De plus, grâce à la politique d'achat « prévoyante » des filiales suisses des sociétés pétrolières internationales et des importateurs libres, ainsi qu'aux mesures d'économie, « il n'y a pas de danger, même passager, que les réservoirs d'essence soient à sec en Suisse, malgré le contingentement des ventes à 80 % ».

Pétition pour des dimanches sans voiture

SAINT-GALL (ATS). — L'Alliance des indépendants du canton de Saint-Gall a décidé d'adresser une pétition au Conseil fédéral pour l'inviter à étudier la possibilité d'interdire la circulation durant certains dimanches en Suisse.

L'Alliance des indépendants estime qu'une telle mesure permettrait « un épanouissement plus complet de la famille et une meilleure organisation des loisirs. Elle constituerait également un apport à la protection de l'environnement, une contribution à la santé publique, ainsi qu'une diminution de la consommation d'énergie ».

GENEVE

Un Salon de l'auto pour véhicules utilitaires!



Pour une semaine, le Salon de Genève a ouvert ses portes aux véhicules utilitaires et aux accessoires. Une rétrospective de vieux cars qui visitaient autrefois les routes alpêtres, fait l'admiration des visiteurs. Ceux-ci d'ailleurs, malgré la crise du pétrole, sont nombreux à fréquenter ce Salon, qui se terminera dimanche, comme en témoigne notre photo.

(A.S.L.)

Enfants tués par des autos

(c) Un cycliste de 12 ans a été victime de son imprudence à Genève. Ce jeune garçon, Alain Gisiger, a en effet oublié de s'arrêter à un signal « stop » placé au débouché d'un chemin vicinal sur une grande artère, au Grand-Lancy.

Il dépassa un autobus à l'arrêt et surgit ainsi sur la route à grand trafic,

pour y être happé par une voiture. Il fut tué sur le coup.

Même destin tragique pour un enfant de Nyon, le petit Stéphane Gueux, quatre ans, qui a été happé par une auto alors qu'il traversait la route. Il fut projeté à une douzaine de mètres et tué sur le coup.

Un problème qui préoccupe les autorités cantonales

Des centaines d'infirmières à recruter en Valais d'ici à 1980

De notre correspondant: Le Valais aura besoin d'ici à 1980 de centaines de nouvelles infirmières pour faire face à ses besoins hospitaliers et extra-hospitaliers. Ce problème préoccupe actuellement au plus haut point les autorités et va être évoqué largement sous peu au Grand conseil.

Dans le cadre de la nouvelle politique hospitalière, l'Etat du Valais entend revoir l'aide qu'il apporte à la formation du personnel médical auxiliaire, paramédical et social.

Certes, depuis dix années déjà, l'Etat encourage le recrutement et la formation du personnel infirmier en octroyant une subvention à l'Ecole valaisanne d'infirmières reconnue comme institution officielle.

Mais actuellement, bien d'autres écoles préparent des jeunes à des professions paramédicales. Citons l'Ecole d'infirmières de Viège, l'Ecole d'infirmières-assistantes de Monthey, l'Ecole d'aides familiales de Sion, l'Ecole d'infirmières en psychiatrie. Les besoins sont toujours plus grands dans le canton. Il ressort de l'étude faite à ce sujet que pour satisfaire les besoins de 1980, il importerait de délivrer environ 110 diplômes d'infirmières par an, 70 d'infirmières-assistantes et 30 d'aides familiales.

A cela s'ajoute la nécessité d'intensifier le recrutement du personnel plus technique telles que laborantines, assistantes en radiologie, physiothérapeute.

LE BILAN

Actuellement, si l'on prend les chiffres qui viennent de publier l'Etat à l'occasion d'un projet de décret sur l'aide à apporter au personnel médical, le Valais dispose des écoles d'infirmières de Sion (30 à 40 élèves par an), de Viège (15 à 20 élèves par an), de l'Ecole d'infirmières-assistantes de Monthey (15 environ). L'Ecole d'infirmières-assistantes de Brigue est en formation. Celle de physiothérapeutes de Loèche-les-Bains a été récemment reconnue, tout comme celle d'aides familiales à Sion. Il est question enfin de créer une école d'infirmières-assistantes à Sierre.

Les assistantes techniques en radiologie peuvent dès maintenant se former dans les instituts de radiologie des hôpitaux en vertu de la loi sur la formation professionnelle.

Le nouveau décret règle les questions liant les établissements subventionnés par

l'Etat aux directives données par la Croix-Rouge en matière de formation. On sait la part prépondérante que la Croix-Rouge suisse joue dans la formation du personnel et il est normal que cette institution soit mieux aidée encore puisqu'elle exécute une partie des tâches que les cantons ne peuvent assumer.

ON A BESOIN DE PLUS DE 600 INFIRMIERES

Les besoins croissants en personnel paramédical sont dus au vieillissement de la population, à la réduction des horaires de travail, à la diminution du personnel religieux et surtout à la technicité croissante des soins médicaux exigeant un personnel plus varié et plus nombreux.

L'Etat du Valais estime qu'en 1980, 35 infirmières en soins généraux seront nécessaires pour donner des soins suffisants à 100 malades, ce qui nous donne 360 infirmières pour 1200 lits, l'occupation étant de 85 %. Il faut ajouter à

ce chiffre 300 infirmières nécessaires pour les services de chroniques, physiothérapie, services extra-hospitaliers, etc.

Dans ces chiffres (plus de 600) ne sont pas comprises les infirmières assistantes s'occupant de soins généraux. Le Valais en aura besoin de plus de 300 en 1980 en comptant les services de chroniques, tuberculose, soins extra-hospitaliers.

La carence se fait sentir surtout au chapitre médico-social. Il s'agit là des psychologues, sociologues, logopédistes, assistantes sociales. Les Valais en dispose actuellement d'une quinzaine. Il lui en faudra plus de 100 en 1980.

Enfin, dernier secteur capital: les aides familiales font défaut à une époque où la solidarité familiale et la solidarité de voisinage se relâchent. On estime qu'il faudra en 1980 une aide familiale pour 1500 habitants soit plus de 150 personnes.

Bref, le Valais devra dans les cinq ou six ans qui viennent, recruter des centaines de personnes pour pouvoir disposer au minimum en 1980 de 660 infirmières en soins généraux dont 30 infirmières sages-femmes, 50 infirmières en hygiène maternelle et pédiatrie, 115 infirmières en psychiatrie, 90 physiothérapeutes, 350 infirmières assistantes, 150 aides familiales, 60 laborantines et 150 assistants sociaux et assistantes en radiologie.

M. F.

Tragique retour de noces: six personnes dans le ravin

(c) Dimanche matin, vers 2 h 30, la route reliant Gampel à Rarogne dans le Haut-Valais a été le théâtre d'un bien triste accident. Toute une famille (six personnes rentrant d'une noce) a dû être conduite à l'hôpital de Viège. L'accident s'est produit à la bifurcation de la route pour Niedergesteln. C'est ainsi qu'ont été hospitalisés avec fractures, contusions et commotions diverses le chauffeur M. David Heldner, 41 ans, domicilié à Glis-Brigue, sa femme Marianne, 41 ans et leurs quatre enfants, Eliane 17 ans, Daniel et Carmen 15 ans, Miranda 11 ans.

Ces enfants souffrent de la colonne, d'une jambe cassée, de blessures au visage, etc... Toute la famille Heldner avait assisté samedi à une noce à Rarogne. On dansa jusqu'à 2 heures. La machine de M. David Heldner dérapa sur la chaussée et sauta dans un ravin. Plusieurs véhicules de la noce suivirent de près la voiture. Heureusement d'ailleurs, car il a été possible ainsi de découvrir rapidement le véhicule et de porter aussitôt secours aux blessés.

Joie dans les stations

(c) Il y avait de la joie hier dans la plupart des stations des Alpes, où l'on pouvait mesurer une vingtaine de centimètres de neige fraîche. En effet il a neigé pratiquement tout le jour jusqu'à 1500 m d'altitude dans la plupart des stations. Cette neige est à bienvenue, car les pistes commencent à laissent apparaître pierres et gazon. Il ne reste plus qu'à souhaiter désormais le beau temps.

VAUD

Contrôle de la vitesse à Lausanne: 4% de contraventions

LAUSANNE (ATS). — Au cours de la semaine écoulée, la police lausannoise a contrôlé la vitesse des véhicules à moteur au chemin de Rovéraz, à l'avenue de Morges, route des Plainnes du Loup, avenue de l'Elysée, avenue des Figuiers et route de Berne. Elle a enregistré le passage de 4144 véhicules. La grande majorité des conducteurs respectait la limitation de la vitesse. Pourtant, 162 automobilistes ont été dénoncés. Deux d'entre eux roulaient à près de 85 km/h, alors que le maximum autorisé est de 60 km/h.

SUISSE ALÉMANIQUE

Des millions de téléspectateurs à la recherche des assassins d'Oberriet

De notre correspondant: Des millions de téléspectateurs allemands, autrichiens et suisses se sont mués en détectives amateurs. Vendredi soir a été traité dans l'émission « Dossier criminel XY », le triple crime d'Oberriet. Cette émission, qui a déjà permis l'arrestation de centaines de criminels et d'assassins, permettra-t-elle (enfin) d'arrêter Carlo Gritti, 28 ans, le chef de la « bande Alfa Romeo », une organisation internationale du crime? Quelques heures après l'émission, un porte-parole chargé de la coordination de l'émission déclarait: « Nous avons reçu un grand nombre d'appels téléphoniques, mais pour l'instant, la quantité des appels est nettement supérieure à la qualité de leur contenu. »

Au cours de l'émission, trois objets appartenant aux bandits ont été présentés au public. Il s'agit en premier lieu d'une cravate en soie, de couleur brune, avec de petits carreaux. Celle-ci permettrait peut-être de trouver une piste valable: elle n'a été fabriquée qu'en 84 exemplaires! La police a d'autre part mis à disposition de la télévision un bonnet bleu et noir avec lequel l'un des bandits s'était couvert le visage. Il a d'autre part été question d'une arme à feu du type Beretta, 9 mm, année de construction 1934. Le numéro de fabrication avait été soigneusement gratté, mais la police a réussi à le reconstituer (181900).

L'interrogatoire des deux membres de la bande, arrêtés récemment à Constance, semble également avoir été cou-

ronné de succès. L'un des hommes — il s'agirait d'un jeune électricien de Constance — a donné de précieux renseignements quant aux préparatifs de l'attaque à main armée sur la banque de Buchs. Avant d'emmener les armes à feu en Suisse, les membres de la bande les-avaient essayées dans une cave d'un immeuble localisé à Constance. Il semble que le meurtrier d'Oberriet serait dû au hasard: une panne de voiture n'aurait pas permis aux bandits de quitter la Suisse après le forfait commis à Buchs. De source officieuse, on apprend que le triple crime d'Oberriet aurait eu lieu alors que les bandits de Buchs tentaient de se procurer une voiture pour passer la frontière austro-suisse. C'est alors que les bandits se trouvaient près du poste de douane d'Oberriet, qu'ils auraient été apostrophés par un des douaniers.

Berger mortellement blessé

WELLHAUSEN (TG) (ATS). — Un berger de 46 ans, M. Bortolo Turrini, a perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit samedi à l'aube. M. Turrini se dirigeait vers Mettendorf (TG), marchant au milieu de la chaussée. A la vue d'une voiture venant de Mettendorf, il fit quelques pas vers la droite de la chaussée où il fut happé par un véhicule. Le berger a été tué sur le coup de même que son chien qu'il tenait en laisse.

Une femme attaquée en pleine rue!

ZURICH (ATS). — Trois hommes ont assailli et dévalisé vendredi soir une femme de 31 ans en pleine rue à Zurich. La victime, une Grecque, n'a été que légèrement blessée et a pu appeler au secours, ce qui a fait fuir ses agresseurs. Ces derniers ont été arrêtés peu après leur forfait. Il s'agit de deux Suisses et d'un Allemand âgés de 18 à 21 ans.

Ils dérobent pour 100.000 fr. de fourrures

(c) Un gros vol de fourrures a été commis dans la nuit de vendredi à samedi dans un magasin spécialisé de Brougg (AG), où des inconnus se sont introduits dans le local de vente, après avoir fracturé la porte d'entrée. Une trentaine de manteaux et de jaquettes en fourrure ont été emportés. Selon le propriétaire du magasin le montant du délit s'élevait à plus de 100.000 francs. Les voleurs semblent être des connaisseurs en la matière: ils ont en effet emporté les pièces de choix.

La police suppose qu'il pourrait à nouveau s'agir de membres du fameux « gang de la fourrure » — une organisation internationale — qui s'est déjà manifestée dans plusieurs villes du pays. Selon des témoins, trois hommes auraient été vus près du magasin vendredi matin.

Licenciements dans une entreprise de Birsfelden

BIRSFELDEN, (ATS). — L'entreprise « Elemo-EMB » qui s'occupe de la fabrication de moteurs électriques a annoncé le licenciement de 23 techniciens et collaborateurs de vente. Ces licenciements, qui étaient prévus depuis un certain temps déjà, entrent dans le cadre d'une réforme des structures de l'entreprise.

« Elemo-EMB » occupe actuellement environ 400 personnes.

Amden: les touristes affluent...

(c) La masse rocheuse, qui est en mouvement depuis des mois entre Amden et Seewen, a Pair de se calmer. Un spécialiste, chargé d'enregistrer la progression des quelque 430.000 m³ de masse rocheuse, déclarait hier matin: « La progression s'est presque arrêtée, ce qui ne signifie pourtant pas qu'elle a totalement cessé ».

La garde aérienne de sauvetage et Heliswiss ont transporté samedi quelque 500 touristes de Seewen à Amden. Pendant que les touristes, avides de sensations, se promènent à Amden, les habitants de Seewen ont pu revivre par le son et l'image dans une salle obscure l'éboulement massif de la semaine passée.

Des vandales mettent à sac une chapelle

La « Ludwigskapelle qui appartient à la paroisse catholique de Turgibetsdorf (AG) a été saccagée par des vandales au cours de la nuit de vendredi à samedi. Des vitraux ont été brisés, les barreaux des fenêtres arrachés, l'autel et une pierre tombale renversés. De plus une peinture a été détruite. Les auteurs de cet acte n'ont pas encore pu être identifiés.

Menzingen: meurtre ou suicide?

(c) Dans une précédente édition nous avons relaté que des enfants, jouant dans les forêts de Menzingen, avaient découvert un jeune homme grièvement blessé. Le malheureux, qui avait été atteint de deux coups de couteau — le couteau a été retrouvé à quelques mètres de la victime — décédait pendant son transport à l'hôpital. La police cantonale zougnoise avait lancé un appel à la population, le défunt ne portant sur lui aucun papier.

Quelques heures après la publication de sa photo, un témoin s'est annoncé de Zurich. L'identité du défunt n'a pas été révélée par la police, mais il s'agit d'un homme âgé de 22 ans, habitant Zurich, qui avait quitté son appartement mardi matin.

Il avait été aperçu une première fois mardi soir près de Menzingen. Les causes du décès ne sont pas encore connues. Selon les dernières investigations de la police, un crime semble peu vraisemblable. Il se pourrait que le jeune homme ait voulu se donner la mort en enfonçant son couteau dans la région du cou.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Loterie à numéros - Tirage du 26 janv. 1974

Numéros sortis: 1 - 8 - 13 - 18 - 30 - 33
Numéro complémentaire: 31

STATISTIQUE DES NUMEROS DEJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
33	x	30	x	34	x	32	x	34	x	26	x	34	x	29	x	35	x	31	x
11	x	12	x	13	x	14	x	15	x	16	x	17	x	18	x	19	x	20	x
36	x	36	x	20	x	21	x	31	x	19	x	22	x	34	x	27	x	27	x
21	x	22	x	23	x	24	x	25	x	26	x	27	x	28	x	29	x	30	x
28	x	31	x	25	x	34	x	33	x	39	x	25	x	28	x	27	x	35	x
31	x	32	x	33	x	34	x	35	x	36	x	37	x	38	x	39	x	40	x
28	x	30	x	28	x	31	x	28	x	27	x	24	x	23	x	30	x	40	x

Somme totale attribuée aux gagnants pour la Loterie suisse à numéros: 2.020.432 francs

Un décor - un cadeau - un souvenir
de votre meilleur cliché, faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 m en une pièce, en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce

STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 5 jours!

le gros lot 200.000 francs

051

1 billet gagnant sur 5

Heureusement que nous autres Suisses sommes comme ça!

Nous y regardons à deux fois avant de faire une dépense. Les belles paroles n'ont que peu de prise sur nous et il n'est pas du tout aisé de nous en conter. Nous nous méfions de tout ce qui est nouveau. Nous établissons plutôt 10 comparaisons de trop qu'une de moins. Nous ne nous laissons que difficilement attraper. Nous savons exactement ce que nous voulons. Nous calculons au plus près, surtout lorsque nous sommes généreux. Nous n'aimons pas le gaspillage, mais apprécions tout ce qui est utile. Nos exigences, il est vrai, ne sont pas toujours modestes.

Heureusement!

Car précisément aujourd'hui, tous ces attributs, ces détails qui nous sont chers, revêtent une importance particulière quand il y va de l'achat d'une voiture, que nous voulons naturellement conforme à nos désirs.

1. Nous devons économiser l'essence

Que nous le voulions ou pas. Et non pas seulement en raison de son prix tou-

jours plus élevé, mais parce que c'est un produit qui se raréfie.

Il nous faut donc une voiture — petite, moyenne ou luxueuse — qui, de par sa conception technique, ne consomme que très peu d'essence. Comme c'est le cas avec les Toyotas. Celles-ci sont équipées d'un carburateur à registre à deux étages qui suivant qu'on roule à petite, moyenne ou grande vitesse fournit au moteur juste la quantité d'essence qu'il faut. C'est dire que la Toyota, grâce à son carburateur à registre, consomme moins d'essence, à rendement égal, que n'importe quelle autre voiture dotée d'un carburateur ordinaire.

2. La vitesse «100» exige de la patience. Et du confort.

Si déjà la route paraît plus longue du fait de la limitation générale de la vitesse, il faut au moins que notre voiture présente le plus de confort possible. Un confort de série, s'entend! Comme on le trouve sur les Toyotas, les voitures les mieux équipées dans leur catégorie. Ce confort va des

sièges-couche avec appuie-tête au récepteur radiophonique, des glaces teintées au système de chauffage et de climatisation d'un raffinement tout japonais, des pneus radiaux à l'allume-cigarettes... autant de détails qui contribuent à nous sentir à l'aise et en sécurité dans notre voiture. Et tout cela sans aucun supplément de prix.

La voiture à la mesure des Suisses

doit tout bonnement être au point, jusque dans les moindres détails. Aussi bien du point de vue économie, équipement, confort, puissance, sécurité, fiabilité, robustesse, longévité que du point de vue prix, lequel bien entendu comprend un finish tout à fait exceptionnel.

Toyota doit d'ailleurs son succès à la somme de tous ces détails. Détails importants, puisque ce sont eux précisément qui confèrent aux Toyotas une valeur constante.



Toyota Corolla 1200
Deluxe
Fr. 8'690.-

Toyota Celica 1600
ST Coupé
Fr. 13'390.-

Toyota Carina 1600
Sedan Super Deluxe



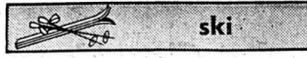
Toyota Crown 2600
Sedan Deluxe
Fr. 18'700.-

Toyota 2000
Sedan Deluxe
Fr. 13'650.-

Toyota 2300
Sedan Deluxe
Fr. 15'950.-

Livrable également en versions Combi et Coupé.

TOYOTA
Pour nous autres Suisse



Kitzbuhel, dernier rendez-vous avant les « mondiaux »



COLLOMBIN FRAPPE UN GRAND COUP

Le mois de janvier 1974 restera comme une date historique pour le ski alpin suisse: à Kitzbuhel, Roland Collombin a poursuivi son impressionnante série de victoires en signant son quatrième succès consécutif dans une descente comptant pour le Coup du monde.

Après Garmisch-Partenkirchen, Morzine-Avoriaz et Wengen, le champion valaisan a encore dominé le lot des pilotes de la neige en s'imposant sur la célèbre « streif » descendue des 34mes courses du Hahnenkamm. Sur la plus belle piste du monde, dans des conditions d'enneigement exceptionnelles et devant un public innombrable, Collombin a fourni une nouvelle preuve, s'il en était besoin, qu'il est bien actuellement le meilleur spécialiste de ce genre d'exercice périlleux. A une semaine des championnats du monde, le coureur de Verségères a frappé un grand coup. Indéniablement, il sera dans la station grisonne l'ennemi public numéro 1, pour ce qui concerne la descente évidemment.

Car, indépendamment de sa classe exceptionnelle, Collombin est doté de nerfs d'acier. En tête de bout en bout, Roland a couvert les 3 km 500 de la « streif » en 2'03"29, pulvérisant du même coup le vieux record de Killy (2'11"92 en 1967). Fonçant tel un bolide sur cette piste très difficile, peut-être la plus technique qui soit, souvent à la limite de l'adhérence, Collombin a ainsi réédité son succès de l'an dernier, battant de dix-huit centièmes de seconde deux Italiens — classés ex-aequo à la deuxième place — Anzi et Besson. Certes, l'écart est mince. Mais lorsqu'il est toujours en faveur du Suisse depuis quatre descentes, force est bien de reconnaître que le plus fort a, de nouveau, gagné.

comme une défaite par le public autrichien.

L'EXPLOIT DE VESTI

Une nouvelle fois donc, le drapeau suisse est monté au mât et cela grâce à Collombin. Avec le Valaisan, il faut relever l'exploit réussi par le Davosien Vesti, qui avec son dossard No 24 est venu prendre la sixième place. Les autres descendeurs helvétiques ont été moins heureux. Philippe Roux tout d'abord est tombé à la sortie du « steilhang » mais cela ne remet nullement en cause sa sélection. Bernhard Russi, n'a pu faire mieux que quatorzième. L'Uranais aura bien de la peine à sauver son titre de champion du monde à Saint-Moritz. Quant à Sprecher, il s'est montré bien discret avec sa vingt et unième place, si bien que, Collombin, Russi et Roux étant partants certains à Saint-Moritz, la quatrième place ne sera pas facile à attribuer. Walter Vesti risque bien de l'avoir décrochée samedi.



ELIMINATION. — Neureuther, un des favoris du slalom, vient d'acrocher une porte et sera, bien sûr, éliminé de la course. (Téléphoto AP)

classements

Descente

1. Collombin (S) 2'03"29; 2. ex-aequo Anzi (It) et Besson (It) 2'03"47; 4. Plank (It) 2'04"36; 5. Klammer (Aut) 2'04"81; 6. Vesti (S) 2'04"91; 7. Walcher (Aut) 2'05"03; 8. Ferstl (RFA) 2'05"19; 8. Grissmann (Aut) 2'05"30; 10. Cochran (EU) 2'05"38; 11. Thoeni (It) 2'05"41; 12. Varrallo (It) 2'05"46; 13. Loidl (Aut) 2'05"57; 14. Russi (S) 2'05"73; 15. Haker (No) 2'06"00. Puis: 21. Sprecher (S) 2'07"21; 22. Berthod (S) 2'07"24; 29. Tresch (S) 2'07"99; 40. Beeli (S) 2'09"20. 71 concurrents au départ, 54 classés.

Coupe du monde

Classements Collombin (S) deuxième période: 1. Collombin (S) 140 p; 2. Klammer (Aut) 122; 3. Gros (It) 120; 4. Hinterseer (Aut) 112; 5. Zwilling (Aut) et Thoeni (It) 95; 7. Stricker (It) 87; 8. Plank (It) 66; 9. Neureuther (RFA) 65; 10. Tritscher (Aut) 59. Puis: 15. Russi (S) 40; 24. Roux (S) 17; 27. Pargaetzi (S) 15; 30. Bruggmann (S) 12; 34. Tresch (S) et Jakob (S) 8; 40. Vesti (S) 6; 43. Beeli (S) 4; 54. Sprecher (S) 1.

Slalom spécial

1. Hinterseer (Aut) 106"80 (52"65 et 54"15); 2. Kniewasser (Aut) 107"77 (53"21 et 54"56); 3. Thoeni (It) 108"14 (53"70 et 54"44); 4. J. Bachleda (Pol) 108"37; 5. Jakob (S) 109"31; 6. Demetz (It) 109"71; 7. Bruggmann (S) 109"78; 8. Hauser (Aut) 109"82; 8. Roche (Fr) 109"89 et Weixelbaum (RFA) 109"89 (53"99 et 55"90). 11. A. Bachleda (Pol) 109"98; 12. Schmalzl (It) et Plank (It) 110"07; 14. Perrot (Fr) 110"12; 15. Pegorari (It) 110"41. Puis: 19. Roduit (S) 112"35. 92 concurrents au départ, 25 classés.

Combiné

1. Thoeni (It) 17,70; 2. Plank (It)

PRINCIPAL DANGER

Fait paradoxal, dans cette descente courue sur sol autrichien, le principal danger pour Collombin est venu des Italiens. A une semaine de Saint-Moritz, les descendeurs transalpins ont réussi un retour au premier plan spectaculaire et ils s'annoncent d'ores et déjà comme des candidats sérieux pour les médailles. Outre Anzi et Besson, l'équipe transalpine a encore classé à la quatrième place Plank, le vainqueur de Val-d'Isère en début de saison. Si l'on remonte encore un peu plus dans le classement, on découvre encore Thoeni (11me) et Varrallo (12me). On attendait les Autrichiens, ce sont les Italiens qui ont émergé. Car la cinquième place de Franz Klammer, a nouveau le meilleur de la troupe de Toni Sailer, a été considérée

La « Colombe » n'a jamais franchi la ligne d'arrivée à Saint-Moritz

Ce n'est que de 18 centièmes que Roland Collombin a arraché sa dernière victoire, en coupe du monde de la saison, contre 24 à Garmisch, 54 à Avoriaz, 35 à Wengen. Son quatrième succès consécutif de la saison n'en revêt que davantage un caractère fabuleux. Invaincu depuis le début de l'année, le Valaisan de Verségères s'était rendu à Kitzbuhel après avoir « annoncé la couleur »: il ne se livrerait véritablement que le jour de la course. Ce propos, qu'il avait émis sans prévoir qu'il allait se retourner contre lui — les commentaires à ce sujet ne furent pas flatteurs, le Romand passant d'ailleurs pour un prétentieux inconscient qui un homme rélécté connaissant ses limites — il le respecta dès le premier jour. Ne se donnant véritablement de la peine que dans les passages techniques, il préféra se relever dans les portions de « glisse » ou de vitesse pure. Cela aurait finalement pu lui coûter cher. « Il me manquait peut-être une descente accomplie dans les conditions de course. J'ai parfois été un peu surpris par la grande vitesse, pas inquiet cependant », me confia-t-il plus tard.

zième, Bieler, de huitième ne terminant que vingtième. Ceux qui parurent plus prudemment furent mieux récompensés: tel Kalmmer (onzième au premier temps intermédiaire), Plank (septième alors) et même Besson (seulement cinquième). Le seul qui skia presque au niveau de la « Colombe » fut l'Italien Anzi. Le premier vainqueur italien d'une descente coupe du monde (Sugarloaf, mars 1971), était déjà troisième à 38 centièmes de la Suisse après le premier tiers de la course. Il ne possédait que dix-sept centièmes de retard sur lui au deuxième tiers: une mauvaise fin de course l'empêcha de se rapprocher davantage de son rival.

ro où il fut vaincu après avoir dominé l'entraînement est trop proche pour ne pas lui servir de leçon. « Je serai obligé d'être très concentré à Saint-Moritz, car je ne connais pas très bien la piste qui change d'ailleurs d'aspect chaque année. Je ne suis d'ailleurs jamais parvenu à franchir l'arrivée de cette course. En 1971, je suis tombé les deux fois et l'année dernière, je n'y ai pas couru. Je veillerai malgré tout à ne pas dilapider trop vite mes forces; il s'agira de prévoir une montée en forme progressive. Je suis certain que la lutte sera plus difficile et plus serrée qu'on ne l'imagine. Les surprises risquent d'être aussi nombreuses que cruelles. »

DÈS LE DÉBUT

Samedi après-midi, il frappa. Brutalement. Dès les premiers mètres. Comme dans ses courses précédentes, Collombin partit vite à la conquête du meilleur premier temps intermédiaire, le situant à des « sommets » inaccessibles. Ceux qui essayèrent de l'imiter payèrent parfois cher leur audace: ainsi Vesti, reculant de la deuxième à la sixième place, Russi, passant de la quatrième à la quatorzième, Thoeni, sixième puis on-

CHIFFRE RECORD

Le grand favori de l'épreuve reine reste évidemment Collombin. Sa huitième victoire internationale acquise en deux ans — Schranz et Russi eurent eux besoin de quatre hivers pour atteindre ce chiffre record — lui permet de devenir un des plus brillants spécialistes de la descente des dernières années. Il doit maintenant s'imposer à Saint-Moritz dans la « course des courses » pour recevoir la consécration définitive qu'il mérite. Il va évidemment se préparer de manière différente pour cette course mondiale. Sa mésaventure de Sapporo

SÉLECTION DIFFICILE

La sixième place de Walter Vesti, brillant à l'entraînement, où il réalisa parfois les meilleurs temps, pose des problèmes aux sélectionneurs. Le skieur de Davos devient maintenant le quatrième spécialiste suisse derrière Collombin, Russi et Roux, mais devant Sprecher qui n'a terminé qu'une fois dans les dix premiers (Avoriaz au dixième rang). Le problème du sixième descendeur — Walter Tresch — qui courait les trois épreuves dans l'optique du combiné — est maintenant délicat à résoudre. Rappelons que les frères Daetwyler et surtout Jean-Daniel, avaient été sacrifiés au profit du combiné, pour ne pas dire de Sprecher. Le « métrier » et l'expérience de ce dernier devraient cette fois encore lui permettre de « s'en sortir » aujourd'hui lors des discussions pour la sélection. Patrick LANG

bob

Le championnat du monde de bob à quatre

DOUBLÉ POUR ZIMMERER - CANDRIAN DEUXIÈME

Pour la huitième fois depuis la création des championnats du monde de « bobsleigh », un doublé a été enregistré à Saint-Moritz: l'Allemand de l'Ouest Wolfgang Zimmerer (33 ans) a remporté le titre mondial de bob à quatre une semaine après s'être adjugé celui de bob à deux. Au palmarès des joutes mondiales, son exploit avait été précédé de ceux de Frédéric McEvoy (1937), Fritz Feierabend (1947), Anderl Ostler (1951 et 1952) et Eugenio Monti (1960, 1961 et 1968). Wolfgang Zimmerer a, en outre, mis un terme à une série de trois victoires suisses en bob à quatre (René Stadler en 1971 et 1973), Jean Wickl aux Jeux olympiques de Sapporo en 1972). Avec Hans Candrian, la Suisse a, toutefois, enlevé la médaille d'argent, celle de bronze revenant à l'Autrichien Werner Dellekarth. René Stadler, le tenant du titre, a dû se contenter de la sixième place alors qu'il était encore quatrième à l'issue de la première journée.

1'13"00 à l'Allemand, il ne comptait plus qu'un centième de seconde de retard sur un adversaire qui s'était, pour sa part, trouvé à trois reprises en difficulté. Au terme de cette troisième descente, Zimmerer devançait ainsi Candrian de 0,01, Dellekarth de 1"20, Alvera de 1"70, Floth de 1"74, et Stadler (qui avait totalement raté sa course) de 2"16. Dans l'ultime manche, Zimmerer partait avant Candrian. Son départ fut moins bon que d'habitude mais il se montra plus rapide sur la fin. Candrian, au contraire, prit son meilleur départ de ces championnats du monde (5"04 contre 5"06 à Zimmerer). Mais il fut en difficulté très rapidement, de sorte que, par la suite, l'Allemand fut toujours en avance. Avec son temps de 1'12"54, il portait son avance totale sur Candrian à 40 centièmes de seconde.

Candrian satisfait

Wolfgang Zimmerer a remporté à Saint-Moritz, son cinquième titre mondial. Au classement des meilleurs pilotes de tous les temps, avec ses cinq médailles d'or, 2 d'argent et 3 de bronze, il n'est plus devancé que par Eugenio Monti (11 3/2) et par Fritz Feierabend (6 5/4). A l'arrivée de la dernière manche, Candrian expliquait le temps perdu entre le « Sunny Corner » et le « Téléphone Corner »: Nous avons simplement touché une fois dans le « Shamrock ». A la vitesse où nous allions, c'était presque inévitable. Même s'il a finalement échoué pour le titre mondial, le Grison peut cependant s'estimer satisfait de son résultat. Après un début de saison marqué par de nombreuses chutes et le remplacement de son freineur, Heinz Schenker, par le Romand Yves Marchand, il pouvait craindre le pire. Sa médaille d'argent en est d'autant plus méritoire.

A UN CENTIÈME

Au cours de la deuxième journée, sous de légères chutes de neige, la lutte a été très vive entre Zimmerer et Candrian. Au cours de la troisième manche, Candrian, malgré une « touchette » à la sortie du « Shamrock », parvint à combler presque totalement son retard sur Zimmerer. Crédité de 1'12"87 contre

CLASSEMENT FINAL

1. Allemagne I (Zimmerer, Wurzer, Utzschneider, Schumann) 4'49"72 (1'12"24, 1'11"94, 1'13"00 et 1'12"54); 2. Suisse II (Hans Candrian, Guido Casty, Yves Marchand, Gaudenz Belli) 4'50"12 (1'12"11, 1'12"21, 1'12"87 et 1'12"93); 3. Autriche I (W. Dellekarth, Eichinger, W. Dellekarth, Sperling) 4'51"71 (1'12"29, 1'13"23, 1'13"18 et 1'13"33); 4. Italie I (Alvera) 4'52"40; 5. Allemagne II (Floth) 4'52"55; 6. Suis-

Hans Hinterseer enlève le slalom Jakob et Bruggmann sauvent l'honneur helvétique

Battus la veille dans la descente du Hahnenkamm, les Autrichiens ont pris leur revanche lors du slalom spécial couru à Kitzbuhel. Hans Hinterseer s'est en effet imposé devant son compatriote Kniewasser, tous deux signant ainsi un « doublé » retentissant dans une épreuve qui n'avait plus souri à l'Autriche depuis 1961 (Gerhard Nennung). ÉCARTS SENSIBLES Hans Hinterseer, déjà vainqueur en début de saison du slalom géant de Val-d'Isère, a triomphé de la plus belle manière. Le jeune Autrichien, qui fêtera son dix-huitième anniversaire dans cinq jours, a en effet réussi le meilleur temps dans chacune des deux manches, obtenant ainsi une victoire totale. Il a précédé très nettement Kniewasser de 97 centièmes de seconde. Derrière, les écarts sont encore plus sensibles, puisque Gustav Thoeni, troisième a, pour sa part, concédé 1"34. Ce dernier slalom spécial avant les championnats du monde a donc été marqué par une supériorité autrichienne. Comme à Wengen il y a une semaine, il a également démontré que les slalomeurs italiens avaient perdu une partie de leurs moyens extraordinaires affichés en décembre. Certes, Gustavo Thoeni a

sauvé, l'honneur, mais les Strocker, Radici, Pietrogiovanna et Pietro Gruber n'étaient pas plus connus des ennus. Ils ne furent d'ailleurs pas les seuls à se trouver en difficulté dans cette épreuve très difficile. BEAUCOUP D'ABANDONS Dès la première manche, en effet, l'Allemand Christian Neureuther, vainqueur à Saalbach et à Sengen, passait une porte à cheval et abandonnait. Dans son équipe, Max Rieger, Schlager et Penzl connaissaient le même sort. Côté autrichien, Zwilling, Klammer et Pechtl n'étaient pas plus heureux. Et chez les Suisses, Heini et Christian Hemmi, Tresch et Jaeger se retrouvaient également hors course, tout comme l'Américain Bob Cochran. C'est dire si le premier tracé de l'entraîneur autrichien Ernest Hinterseer était difficile à négocier, notamment sur une traversée débouchant en pente raide avec double changement de direction. ENCOURAGEMENT Dans le camp suisse, malgré encore les échecs de Fleury et Odermatt dans la deuxième manche, les résultats sont encourageants. Jakob et en effet pris la cinquième place et Bruggmann la septième.

Frommelt vainqueur du slalom de Diablerets

Déjà vainqueur cette saison en slalom spécial à Bad-Ragaz, le skieur du Liechtenstein Willy Frommelt s'est montré le plus régulier dans le slalom spécial de coupe d'Europe des Diablerets. Premier de la première manche, il a été sérieusement inquiété sur le second parcours, mais il a conservé finalement 23 centièmes d'avance sur le Suédois Soederin. Ce slalom spécial s'est couru dans des conditions très difficiles (il a neigé durant toute l'épreuve) sur les pistes du Rachi. Classement: 1. Frommelt (Lie) 81"61; 2. Soederin (Su) 81"84; 3. Morgenstern (Aut) 81"93; 4. Derezinski (Pol) 82"03; 4. Good (S) 82"40. Puis: 7. Carron (S) 82"78.

basketball

Soirée animée en championnat suisse

Neuchâtel bat difficilement Nyon

NEUCHÂTEL-SPORTS - NYON 78-74 (47-34) NEUCHÂTEL-SPORTS: Osowiecki (2), Lehner (3), Reichen (7), Zakar (16), Schaller (6), Brandt, Bucher (5), Forrer, McLaughlin (28), Spolietini, J.M. Pizzera (1), P. Y. Pizzera (10). Entraîneur: J. Zakar. NYON: Ferguson (23), Suard (6), Rey (3), Ratner (2), Burki (6), Hagen (21), Girardet (13). Entraîneur: Raimondi. ARBITRES: Hofmann (Moutier) - Binggeli (Berne). NOTES: Salle du Panespo — 450 spectateurs — Rencontre du championnat suisse de ligue A dont c'était la première du second tour — Neuchâtel s'allège toujours sans son américain Woytowicz dont les nouvelles en provenance des USA sont pour le moins contradictoires. L'assistance moyenne des spectateurs qui s'était déplacée sur les Jeunes Rives n'a pas eu à le regretter car la rencontre à laquelle ils ont assisté s'est révélée riche en renversements de situations. Il est vrai que la venue de Nyon — dernier du classement — ne constituait pas une affiche particulièrement alléchante et, par conséquent, ne devait pas inquiéter les Neuchâtelois. La première mi-temps se déroula en

effet selon une logique généralement admise par chacun et qui confirmait la hiérarchie du classement actuel. Avec une avance de 13 points au repos, les Neuchâtelois semblaient s'acheminer vers une victoire confortable grâce à une évolution efficace de Zakar, Schaller et McLaughlin. Après la reprise, le déroulement du jeu changea complètement alors que les Nyonnais connaissaient une réussite retrouvée à la faveur d'une volonté qui leur fit défaut jusque là. Dans le même temps, les hommes de Zakar manquèrent sensiblement de réaction et se laissèrent submerger par les Vaudois en pleine euphorie. Ce renversement inattendu modifia radicalement la marque qui se porta à 6 points d'avance pour les Vaudois après 7 minutes de jeu dans cette deuxième période. Au cours d'un temps mort, l'entraîneur Zakar modifia son équipe et fit entrer judicieusement Pierre Yves Pizzera qui réalisa 8 points à distance en trois minutes, obtenant l'égalité à la faveur d'une performance remarquable. Malheureusement, dans l'intervalle, les Neuchâtelois durent se passer des services de Zakar, victime de fantaisies d'un arbitre brusquement dépassé par les éléments. Il siffla souvent des fautes imaginaires privant également Nyon de Suard, Rey et Hagen. C'est alors une nouvelle fois que Tom MacLaughlin prit l'initiative des opérations neuchâteloises et, par ses qualités étonnantes, inscrivit 14 points jusqu'à la fin de la rencontre. Avec 7 points d'avance à deux minutes de la fin de la partie, les Neuchâtelois conservèrent le contrôle du match et remportèrent ainsi une victoire logique mais un instant contestée. La performance de Neuchâtel est remarquable dans le sens où la réaction a été absolument positive au cours d'une phase du jeu qui voyait les Neuchâtelois débordés de toutes parts. La reprise du championnat permet donc aux « Rouge et Jaune » de se maintenir dans le groupe de tête et attendre la venue de Martigny — samedi prochain au Panespo — avec optimisme. M. R.

Résultats

Autres résultats: Stade Français - Fribourg Olympic 72-71, Federale Lugano - Vevey 114-87, Martigny - Pregassona 66-80, Zurich - Urania 81-84. 1. Fribourg Olympic 10 8 0 2 16 2. Stade Français 10 7 1 2 15 3. Federale Lugano 10 7 1 2 15 4. Neuchâtel Sports* 10 6 1 3 13 5. Pregassona 10 6 1 3 13 6. Vevey 10 5 0 5 10 7. Martigny 10 4 0 6 8 8. Urania* 10 4 0 6 8 9. Zurich 10 1 0 9 2 10. Nyon 10 0 0 10 0

Revanche de Stade Français

STADE FRANÇAIS - FRIBOURG OLYMPIC 72-71 (33-28) Salle du bout du monde à Champel. 1300 spectateurs. Arbitres: Gambrosio - Cickovitch. Stade Français a obtenu une victoire méritée. Pourtant, il a tremblé en fin de match. Après avoir mené sans cesse à la marque face à des Fribourgeois au sein desquels le Yougoslave Karati fut très décevant, les Genevois faillirent perdre tout le bénéfice puisqu'ils étaient menés d'un point à 27 secondes de la fin. Mais Walker sauva l'équité en marquant un ultime panier.

PETER STUYVESANT La cigarette officielle des Championnats du Monde de Ski 1974 ...so much more to enjoy!

ski

Les championnats d'épreuves suisses dans la Vallée de Conches

Les relayeurs d'Obergoms maîtres chez eux

Rosemarie Kurz (Winterthour) fut la première à accéder sur la plus haute marche du podium samedi sous le soleil et dans le froid du Haut-Plateau de la vallée de Conches.

acquise à Splügen, faute de «fondeur». En fait seul Giger reste encore en activité, ses compagnons de la saison passée ayant renoncé à la compétition.

Derrière Obergoms (Kreuzer était parti en tête pour le troisième parcours) la lutte s'intensifiait pour l'obtention des médailles de bronze et d'argent.

Se contentant de faire sa course et de terminer en tête le champion suisse des 15 kilomètres signalait le onzième temps individuel (41'54''), devant, en fin de compte le garde-frontière Renggli de plus de deux minutes (2'17'') et Gähler (Herisau) de 2'50''.



TRANSMISSION DES RESPONSABILITÉS. — Premier relayeur d'Obergoms, Hauser (à droite) lance son coéquipier Kreuzer vers la victoire.

DE NOTRE ENVOYE SPECIAL

Si ces quatre titres furent les pôles d'attraction de ce premier week-end, les hauts faits restèrent l'apanage de la garde montante lors des 15 kilomètres et des relais.

Alpina ne prenant pas le départ, la cote d'Obergoms, le favori et détenteur du titre national, montait encore.

VERDICT SANS APPEL

Dès lors, il appartenait au finisseur Hauser d'assurer la victoire d'Obergoms.

Quant aux équipes romandes, il faut remonter à la dixième place pour trouver la Villette, la Sagne (avec Ducommun et ses 41'14'') terminant douzième, la Brévine (champion jurassien) quatorzième, le Brassus seizième, les Diablerets dix-septième. Il n'y a pas de quoi paviser...

P.-H. BONVIN

Or, ces «garçons» ont signé des temps de valeur, à un particulier Venanz Egger. A 19 ans, le «fondeur» de Plasselb s'est classé quatorzième, ne concédant que 3'58'' à Hauser, décrochant du même coup la qualification de coureur élite avant même de passer dans le rang des seniors!

Parti le premier, l'ex-sociétaire de la GG Berne, parvenait à se maintenir dans les skis du junior Egger (Plasselb). Ensemble, ils achevaient la première boucle de dix kilomètres reléguant leurs adversaires à plus d'une minute: Herisau (Broger) à 1'01'', Brassus (Pessenti) à 1'04'', Am Bachtel à 1'09'', Einsiedeln accusant déjà un retard de plus de deux minutes (2'12''), soit une seconde de mieux que la Villette (2'13'').

GRACE A JAGGI

Pourtant les jeux étaient loin d'être faits, même si Obergoms prenait résolument la tête. Grâce à l'excellente course de Louis Jaggi (2me temps en 40'19''), la Villette redressait une situation compromise au terme des dix premiers kilomètres. Hélas! pour elle, ne possédant pas de grands relayeurs pour se maintenir aux avant-postes, elle lâcha du lest par la suite.

Hauser brillant vainqueur des 15 km sur «sa» piste

A peine la ligne d'arrivée franchie, Edi Hauser ne pouvait que s'exclamer: «Giger va plus vite... Giger va plus vite...» Les propos du Valaisan venaient confirmer le verdict du chronométrage intermédiaire officiel annonçant, entre autres, la suprématie d'Alfred Kaelin, le tenant du titre helvétique sur 15 kilomètres. Or, Hauser ne s'attarda pas sur l'aire d'arrivée. Une fois débarrassé de son dossard, il disparut...

«Ce n'est pas possible, Hauser a gagné si je m'en tiens à mes pointages», affirmait le directeur technique de la Fédération suisse de ski. Et Olson de confirmer: «Hauser a été le plus rapide.» De longues minutes s'écoulaient. Des minutes durant lesquelles les photographes fixaient à tout jamais le visage fatigué, secoué par des accès de toux, d'Alfred Kaelin. Le sociétaire du Ski-club d'Einsiedeln faisait figure de vainqueur, son temps (44'33'') lui assurant une confortable victoire. Puis, ce fut l'explosion de joie dans le camp valaisan: Kaelin avait, en fait, couru les 15 kilomètres en 45'33''. De la première marche du podium, le vainqueur de Splügen dégringolait parmi le petit peuple! Non seulement, Edi Hauser lui ravissait son titre, mais encore Giger (Saint-Moritz) et Geeser lui barraient l'accès aux médailles d'argent et de bronze.

Hier, sur les 15 kilomètres d'une piste très difficile, ponctuée de dures montées, Alfred Kaelin a payé un lourd tribut à son optimisme. Alors qu'il pensait être rétabli d'un refroidissement contracté après les épreuves du Brassus, il en portait encore des séquelles. Ses accès de toux à l'arrivée, sa difficulté à retrouver son souffle en révélaient plus long que tout autres déclarations. Battu, il le fut avec les honneurs. Samedi matin, Hauser était le plus fort. Incontestablement, sur «sa piste», il voulait gagner. Sa victoire, le Haut-Valaisan la construisit dès les premiers mètres de course. Tout au long du parcours, il fut renforcé sur le temps de ses adversaires. Finalement, il prit près de trente secondes (26'') à Giger.

Wenger emmène donc la cohorte des viennent-ensuite. Une cohorte qui se compose, à quelques exceptions près, des mêmes «fondeurs» que voilà douze mois aux Grisons. En janvier passé, vingt-trois «fondeurs» obtinrent leur qualification d'élite. Samedi, ils furent vingt à décrocher cette distinction. Et si le Sagnard Georges-André Ducommun (20me) passe de justesse (il fut 8me à Splügen), un garçon comme Louis Jaggi perd ce titre pour une poignée de secondes (16'').

Cet échec du «fondeur» de la Villette démontre la différence existante entre les membres de l'équipe suisse et la grande masse. Rentré dans le rang cette année, Louis Jaggi a brusquement replongé dans les réalités. «Indéniablement, c'est une question d'entraînement, de possibilités financières» reconnaît le Fribourgeois.

PROGRESSION DES JEUNES Le verdict des quinze kilomètres est donc sans appel: Edi Hauser est incontestablement le meilleur atout d'Olgoson avec Kaelin (malgré son semi-échec). Un verdict qui a démontré qu'à Falun l'équipe de relais ne peut être composée d'autres éléments que Kaelin, Geeser, Giger et Hauser le finisseur.

PAS DE RÉVÉLATION

Une fois encore, la «bande à Olson» a fait un malheur, prenant les sept premières places du classement! C'est dire que leur suprématie est écrasante, qu'elle ne sera pas ébranlée cette semaine à Obergoms aussi bien sur 30 que sur 50 kilomètres. Et derrière? On y trouve Ueli Wenger. Entraîneur de l'équipe espagnole, le Bernois est rentré au pays afin d'aider son club Obergoms — il en fait partie depuis trois ans — dans l'épreuve de relais. Samedi matin, il a donné une preuve de sa parfaite préparation, se classant huitième à 1'48'' de son chef de file.

Mais samedi, sous le soleil et le froid (-15 degrés) d'Obergoms, les jeunes de l'équipe suisse recherchaient également une place pour les championnats du monde. Dans cette optique, Hans-Ueli Kreuzer a réussi une excellente opération, terminant au cinquième rang (à 1'14''), Gähler, pour sa part, obtenait une sixième place honorable, lui dont la troisième marche du podium fut son lot à Splügen. Quant à Christian Pfeuti (équipe suisse B), il réalisa une bonne performance, son septième rang démontrant sa progression. Un seul regret en fin de compte: l'absence de Wallimann malade. Le skieur de Giswil (Obwald) pouvait réussir un «truc» sur cette piste. Son billet pour Falun, il devra le décrocher en raison de sa valeur intrinsèque. A Olson et Ogi (en l'absence de Beeli) de se souvenir dimanche prochain... Pierre-Henri BONVIN

football

Les réservistes de Neuchâtel Xamax n'ont pas tenu

Les juniors helvétiques terminent plus fort

NEUCHÂTEL XAMAX réserves - Suisse juniors UEFA 1-2 (1-0)

MARQUEURS: Nussbaum 36me; Schönenberger 65me; Galbucci 67me.

NEUCHÂTEL XAMAX RÉSERVES: Décastel I.; Natali, Montandon, Mundwiler, Neri; Nussbaum, Chianuzzi; Gämperle, Traber, Ludi, Mauli. Entraîneur: B. Rezar.

SUISSE JUNIORS UEFA: Schaffer (Trimbach); Risi (Buochs), Dumont (Servette); Pestoni (Bellinzona); Hegi (Aarau); Stefani (Chiasso), Hirzel (Grasshopper), Décastel II (Audax); Dörthe (Fribourg), Galbucci (Blue-Star -ZH), Schönenberger (Bâle). Entraîneur: Ch. Rübli.

NOTES: Terrain annexe de Marin, lourd et partiellement couvert d'eau. Bon arbitrage de M. Guder de Neuchâtel. Temps ensoleillé, 350 spectateurs. En seconde mi-temps, Holenstein (Gossau), Schmid (Concordia Bâle), Goy (Servette), Gämperle (Dürrenast) et Hofer (La Chaux-de-Fonds) remplacent respectivement Schaffer, Stefani, Dörthe, Hirzel et Décastel parmi les juniors helvétiques alors que Mundwiler (malade) cède son poste à Buchs (de retour de Hauteville). Hafner (Zurich) ne joue pas dans la sélection suisse en raison d'une blessure. A la 67me minute, Décastel I (NE Xamax) est sérieusement blessé par Goy. Coups de coin: 6-2 (5-1).

En dépit de la boue qui recouvrait très vite le terrain, chacun s'évertua à faire circuler rapidement le ballon. Il était en effet vain dans de telles conditions de vouloir le porter ou de tenter la passe courte.

Les réservistes de la Maladière s'assurèrent ainsi tout au long de la première mi-temps un avantage territorial incontestable. Aussi l'avance prise à la marque ne reflétait-elle qu'un minimum tant ils avaient apporté d'efforts à leur tâche et de brio — par Mundwiler surtout, Neri, Montandon et Ludi — dans la conduite de leurs entreprises.

Quoique écourtée d'un quart d'heure, la seconde période tourna en faveur des joueurs à la croix blanche. Le départ de Mundwiler n'y fut certes pas étranger, encore que son remplaçant n'ait nullement démerité. Cependant les visiteurs — au bénéfice d'une excellente préparation physique — prirent l'ascendant sur leurs adversaires et terminèrent crescendo de par l'apport d'éléments nouveaux.

Les bonnes dispositions de la sélection nationale UEFA ainsi que sa remarquable homogénéité laisse bien augurer avant la rencontre de jeudi prochain, à Côme où, face aux roublards Transalpins, elle ne devrait pas faire mauvaise figure en dépit d'un manque certain de compétition.

Fehr grièvement blessé

Lors d'un match d'entraînement que son club jouait contre la formation de deuxième ligue de Veltheim, le défenseur de Winterthour Jurg Fehr (31 ans) a été victime d'une double fracture du tibia et du péroné. Il sera indisponible pour de nombreux mois.



ÉLÉGANT. — Le Neuchâtelois Ludi évite Holenstein, gardien des juniors en seconde mi-temps. (Avispress - J.-P. Baillo)

Partage équitable à Bienne

BIENNE - YOUNG BOYS 1-1 (1-0) MARQUEURS: Peters 45me; Conz 60me.

BIENNE: Tschannen; Rebmann, Albanese, Leu, Heider; Knuchel, Heutschi, Renfer; Jallonardo, Peters, Kuffer. Entraîneur: Peters.

YOUNG BOYS: Eichenberger; Bruttin, Voegeli; Trümpler, Bosshardt; Andersen, Messerli, Schild; Brechbuhl, Conz, Rossi. Entraîneur: Linder.

NOTES: Stade de la Gurzelen, 500 spectateurs. Bienne sans Thommet et Gobet, au service militaire. Young Boys sans Cornioley, Mumenthal et Boffi. A la 46me Tschannen cède sa place à Schwendeler. Jenny remplace Albanese. Wenger remplace Heider. Latour prend la place d'Echenberger. A la 72me, Moser remplace Jallonardo.

Sport-Toto COLONNE GAGNANTE 1 2 2 - 1 2 1 - X 2 1 - 1 2 2 Somme totale attribuée à chaque rang: 210.237 francs.

boxe Fritz Chervet à l'honneur Le Suisse Fritz Chervet, champion d'Europe des poids mouches, figure à la deuxième place du classement mondial de la catégorie selon l'association mondiale de la boxe (WBA), qui a publié ses classements pour janvier.

L'Association mondiale de la boxe (WBA) a désigné George Foreman, qui a pris le 21 janvier 1973 le titre mondial des poids lourds à Joe Frazier, boxeur de l'année.

Agréable jeu offensif à Porrentruy

PORRENTRUUY - LA CHAUX-DE-FONDS 4-4 (0-0)

MARQUEURS: Meury 47me, Gitta 58me, Schriberstschigg 62me, Wiberg 68me, Antenen 69me, Meury 80me, Antenen 88me, Vuillaume 89me.

PORRENTRUUY: Hirschy; Roy, Tschan, Guelat, Mahon; Oeuwray, Santin, Meury; Babey, Roueche, Gerber. Entraîneur: Eichmann.

LA CHAUX-DE-FONDS: Forestier; Veya, Mazzoleni, Jaquet, Schriberstschigg; Monnier, Wiberg, Brosard; Trajkovic, Delavelle, Pagani. Entraîneur: Morand.

ARBITRES: M. Luthi, de Porrentruy. NOTES: Match joué au stade du Tirage. Porrentruy joue sans Zeller et Hermann. En seconde mi-temps, l'entraîneur Eichmann fait entrer Gitta, Vuillaume et Conti alors que du côté chaux-de-

fonnier, on voit entrer Morandi, Antenen, Fahrny et Mainka.

Partie fort agréablement jouée sur un terrain en bon état et qui fut une surprise pour les spectateurs de voir à l'œuvre deux équipes déjà bien en souffre pour cette première rencontre d'entraînement. L'offensive fut à l'ordre du jour et sur les quatre buts réalisés par chaque équipe on retiendra les deux magnifiques du Bruntrudain Meury compensés par deux buts superbes du jeune Antenen. Il y a certainement encore beaucoup à faire dans l'équipe chaux-de-fonnoise dont les meilleurs éléments furent Schriberstschigg et la nouvelle recrue, le Danois Wiberg. Face à son adversaire de ligue supérieure, Porrentruy fit jeu égal pour ne pas dire plus et peut être crédité d'un bon match faisant preuve déjà d'une bonne condition physique. M. V.

Italie: Lazio augmente son avance

Confirmant sa grande forme actuelle, Lazio de Rome s'est magnifiquement emparé du titre symbolique de champion d'hiver du championnat d'Italie en remportant une large et incontestable victoire (4-0), sur Bologne, au stade olympique.

ÉCART CREUSE L'équipe romaine creuse du même coup l'écart sur ses suivants immédiats, portant son avance à trois points, et devient plus que jamais la formation à battre de ce championnat 1974. Il ne fait à présent plus guère de doute que le «onze» de l'entraîneur Maestrelli est sûr pour le «scudetto» et il sera vraisemblablement fort difficile de l'empêcher de ramener dans la capitale un titre

dont les «tifosi» romains rêvent depuis très longtemps.

Après son échec à domicile devant Turin il y a quinze jours, Lazio semblait en légère perte de vitesse mais il lui a fallu à peine une semaine et un succès à Foggia pour la remettre en selle. Hier, devant 50.000 spectateurs, enthousiastes, Lazio, totalement retrouvée, se livra à un véritable régal offensif, marquant quatre buts à la défense bolognaise qui n'en avait encaissé que 12 en 14 matches. Pourtant, Bologne, après les deux premiers buts de Lazio réussis par Garlaschelli (4me) et d'Amico (46me), tenta bien de réagir et s'assura durant un quart d'heure de jeu le contrôle du ballon, sans réussir toutefois à réduire l'écart. Et c'est l'équipe romaine, dans un jour fâché, qui repartait de plus belle à l'assaut et creusait définitivement l'écart par deux buts de son avant-centre Chinaglia (75me et 89me). «Giorgione» confirmait ainsi une nouvelle fois sa réputation de terreux des défenses.

La réussite devait d'ailleurs accompa-

gnier Lazio même à la fin du match, puisque les Romains apprenaient en regagnant les vestiaires que la Juventus n'était pas parvenue à se dépatériser des mailles de la défense de Vicenzo et s'était contentée sur son terrain d'un peu glorieux match nul (0-0), qui compromet sa position. La «Juve» traverse un moment particulièrement difficile. Elle n'a pu obtenir qu'un point en deux matches et son attaque, la meilleure du lot avec 25 buts, n'est pas parvenue à marquer un seul but en 180 minutes. Par contre, Fiorentina continue sur sa lancée. Elle a remporté un joli succès (2-1) sur le terrain de la Sampdoria, confirmant ses ambitions. La formation toscane assure sa victoire dès la mi-temps par deux buts de Caso et Saltutti, ne permettant à ses rivaux que de réduire la marque, sur penalty, par Improta en fin de match.

Naples, également, n'a pas laissé échapper l'occasion de rester dans le sillage du chef de file en battant Gènes (1-0), tout comme Milan qui a conservé le contact grâce à son court succès (1-0) sur Foggia. L'Internazionale en déplacement à Cesena a fort bien négocié son difficile virage en s'imposant (1-0).

S. P.

Allemagne

Championnat de «Bundesliga» (21me journée): Bayern Munich - Hertha Berlin 3-1; Stuttgart - Eintracht Frankfurt 3-1; Borussia Moenchengladbach - Wuppertal 7-1; Kaiserslautern - Cologne 1-2; Fortuna Cologne - Rotweiss Essen 1-3; Kickers Offenbach - Schalke 1-2; Hambourg - Werder Brême 3-0; Bochum - Hanovre 96 3-1; Duisbourg - Fortuna Düsseldorf 0-1. Classement: 1. Bayern Munich 29 points, (20); 2. Borussia Moenchengladbach 28 (60-40); 3. Eintracht Frankfurt 28 (41-32); 4. Fortuna Düsseldorf 27; 5. Stuttgart 24 (46-35); 6. Cologne 24 (39-34).

Espagne

Vingtième journée. — Grenade - Castellon 2-0; Murcie - Real Madrid 0-1; Atletico Bilbao - Real Sociedad 1-2; Saragosse - Espanol Barcelone 3-1; Malaga - Santander 3-0; Oviedo - Elche 1-0; Atletico Madrid - Las Palmas 3-1; Valencia - Gijon 6-1. Classement: 1. Barcelone 28 pt. (un match en moins); 2. Malaga et Saragosse 25; 4. Atletico Bilbao 24; 5. Atletico Madrid et Grenade 23.

France

Championnat de 1re division (24me journée): Nantes - Saint-Etienne 3-1; Angers - Lyon 1-0; Lens - Rennes 3-0; Marseille - Nice 2-0; Monaco - Nîmes 0-2; Reims - Strasbourg 3-2; Sochaux - Nancy 4-1; Metz - Troyes 3-1; Bastia - Sedan 2-0; Paris - Bordeaux 2-2. Classement: 1. Nantes, 23 matches, 39 points; 2. Saint-Etienne 24-39; 3. Lens, 24-35; 4. Angers 24-34; 5. Lyon et Reims 24-33.

boxe CE SOIR CONTRE FRAZIER

Cassius Clay légèrement favori

A quelques heures du match revanche entre Cassius Clay et Joe Frazier, Clay est favori. Il détient une cote de 8 contre 5. A Las Vegas, Jimmy «le Grec», baromètre de tout grand événement aux Etats-Unis, prend les paris en faveur de Clay à neuf contre cinq tandis que les parieurs qui croient en une seconde victoire de Joe Frazier ce soir peuvent gagner sept dollars pour une mise de cinq.

Lors du «match du siècle», en mars 1971, «le Grec», dont la compétence en matière de paris est unanimement reconnue, ne s'était pas trompé. Il avait prédit une victoire de Joe Frazier. La cote de ce dernier était de 6 contre 5 à la veille du combat. Cette fois-ci, les rôles sont renversés. Près de 70 pays ont acheté les droits de télévision du match revanche entre Clay et Frazier. On estime à environ 900 millions le nombre de personnes qui verront le match à la télévision, en direct ou en différé, en l'espace de deux jours.

Multipack

Jus d'orange



Un jus de fruit pur et rafraîchissant.
Riche en vitamine C.

Brique de 1 litre 1.40
2 litres

220

au lieu de 2.80

Chaque jour un jus de fruit  pour être en forme toute la journée



De la MIGROS évidemment.

MIGROS data Non entamé, ce produit reste frais encore 14 jours environ au delà du délai MIGROS-data indiqué.

Jet VOYAGES SA
6, rue des Poteaux Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation!

MAROC

Départs hebdomadaires

Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Genève

A partir de Fr. **550.-**

PORTUGAL

Départs hebdomadaires

Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Genève

A partir de Fr. **596.-**

☎ 038 25 44 25

SAMEDI 9 FÉVRIER, à la Salle Dixi, au LOCLE

Grand match au loto

organisé par des sections du LOCLE-SPORTS

● UN MATCH AU SOMMET VOUS ATTEND ●

UNE AMBIANCE SPORTIVE, DYNAMIQUE POUR CEUX QUI PRÉFÈRENT LES VACANCES ACTIVES: NOS VACANCES FITNESS À DISCRETION AVEC LE

Club c/s Intersport

4 CENTRES DE VACANCES EN ESPAGNE (COSTA DEL SOL ET COSTA DE LA LUZ), EN GRÈCE (HALKIDIKI) ET SUR L'ÎLE DE DJERBA (CALYPSO-BEACH). PRACTIQUEMENT TOUTS LES SPORTS COMME LE SKINNAUTIQUE, LE TENNIS, L'EQUITATION, LA VOILE e.t.c. SONT INCLUS DANS NOS PRIX. DES VACANCES VRAI DE VRAI!

DÈS FR. **645.-**

POUR 1 SEMAINE. DÈS FR. 850.- POUR DEUX SEMAINES.

BON POUR UN PROSPECTUS
CIS / WAGONS-LITS // COOK
ADRESSE EXACTE:

FAN

Votre Boutique-Vacances
Wagons-Lits//Cook

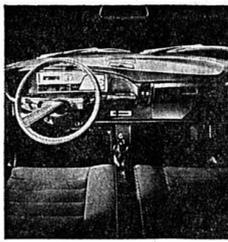
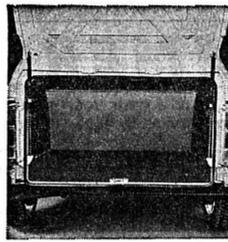
2001 Neuchâtel - Place Pury 1
Tél. (038) 24 41 51

Citroën lance la G Spécial.

La GS à prix spécial.



97000

CITROËN GS Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 24 12 12.
Boudrevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Hotz, tél. 61 29 22.
Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Pesoux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lauterbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

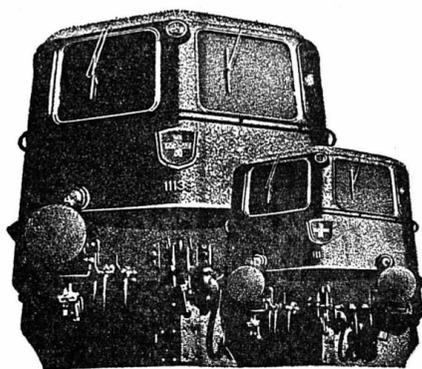
Téléphonez au **24 12 12** pour un essai de 24 heures

CITROËN  **Apollo** S.A.
Garages Henri Favre
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



LA DIVISION DE LA TRACTION
DU 1er ARRONDISSEMENT DES CFF
cherche plusieurs

EMPLOYÉS DE DÉPÔT

(sans apprentissage professionnel)
à BIENNE.

Nous offrons :
— un travail intéressant et bien rétribué
— 13me mois de salaire
— habits de travail
— facilités de transport en Suisse et à l'étranger.

Conditions : nationalité suisse ou titulaire
d'un permis C, âge de 19 à 30 ans, jouir
d'une bonne santé.

ci-dessous à la Division de la Traction,
Lausanne.

CFF

Les intéressés sont priés de retourner le coupon
1er arrondissement CFF, case postale 1044, 1001

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Localité :

Etat civil :

Tél. No :

ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

1 TELEXISTE trilingue
MENUISIERS
MONTEURS ÉLECTRICIENS

La réservation vous garantit un salaire en cas de
non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C
appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER



MANPOWER

PAUL DUBOIS S.A., DÉCOLLETAGES

cherche
pour sa nouvelle usine de Saint-Imier :

DÉCOLLETEURS

pour pièces d'appareillage jusqu'au ϕ de 28 mm ;

pour sa succursale de Bienne :

DÉCOLLETEURS

de petit appareillage jusqu'au ϕ de 4 mm

DÉCOLLETEURS

de vis de montres

MANŒUVRES

en vue de formation spécialisée.

Machines Tornos. Possibilités d'horaire libre.
Salaire mensuel.

Les intéressés sont invités à prendre contact par téléphone avec la
Direction : (038) 41 27 82, ou à adresser leurs offres écrites à
PAUL DUBOIS S.A., décolletages, 2610 SAINT-IMIER.

Pour compléter notre organisation de service d'en-
retien, nous cherchons à engager un électroméca-
nicien ou mécanicien avec de bonnes connaissances
en électricité comme

MONTEUR de service d'entretien

pour la région de Neuchâtel et les environs.
De bonnes notions de la langue allemande sont
indispensables.
Entrent aussi en considération de jeunes candidats
ayant terminé leur apprentissage.

Nous offrons : — place stable bien rétribuée (sa-
laire mensuel)
— remboursement des frais de dé-
placements
— grande indépendance après in-
struction approfondie à l'usine
— avantages sociaux modernes et
caisse maladie
— voiture de service équipée à dis-
position.

Les candidats intéressés sont priés de nous télé-
phoner.

WYSS

FRÈRES
Fabrique de machines
à laver
6233 BÜRON (LU)
Tél. (045) 74 14 84

Nous cherchons, pour entrée immédiate
ou date à convenir,

JEUNE EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

actif (ve), consciencieux (se), connaissant la
dactylographie, pour travaux variés.
Place stable, semaine de 5 jours, caisse
de retraite.

Faire offres manuscrites, avec curriculum
vitae et prétentions de salaire, à :
Entreprise A. TURUANI, Draizes 75,
2006 Neuchâtel.

Démarcheuses

Dames
ou demoiselles,
même débutantes,
pouvant se libérer
du lundi au vendredi,
trouveraient places
à plein temps,
stables,
indépendantes,
dans équipes
enthousiastes
et aimant gagner
beaucoup.
Pas de vente.
Voiture pas
nécessaire.
Case postale 445,
1000 Lausanne 17,
Riponne.

Restaurant
du Simplon cherche
sommelière
débutante acceptée.
Nourrie, logée.
Tél. 25 29 85.

Entreprise
de nettoyage
engage du
personnel
pour gros
travaux
le samedi.
Tél. (038) 24 35 00.

INTERFOOD

cherche, pour le 1er avril ou date à con-
venir,

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française ayant si pos-
sible de bonnes connaissances d'anglais.

Notre future collaboratrice se verra confier
un travail intéressant et varié dans un cadre
jeune et dynamique.

Nous offrons en outre des conditions
sociales d'avant-garde ainsi que l'horaire
libre dans les limites de la réglementation
interne.

Les personnes intéressées à ce poste sont
priées de soumettre leurs offres, en joignant
curriculum vitae, copies de certificats et en
indiquant prétentions de salaire, date
d'entrée souhaitée et références à :

Direction INTERFOOD S.A.,
Services techniques, 2003 Neuchâtel.
Tél. 25 61 01.

1 manoeuvre
est cherché.

Garage du Seyon,
Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.

On cherche
une sommelière

2 jours de congé par semaine.
Date d'entrée à convenir.
Hôtel du Dauphin, 2000 Serrières.
Tél. (038) 25 12 83.

La confiserie Vautravers,
R. Nicole, Neuchâtel,
engagerait tout de suite ou pour
date à convenir

SERVEUSE
Fermé tous les soirs et les di-
manches.
Tél. 25 17 70.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons
pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

FAN

CORTAILLOD

Pour la distribution de notre journal dans le haut
de Cortaillod, nous cherchons 1 ou 2

porteurs (euses) de journaux

Entrée en service dès que possible ; mise au cour-
rant ; bonne rétribution.

Adresser offres à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Service de distribution
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL - Tél. 25 65 01

FTR

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter l'effectif de notre personnel à NEUCHÂ-
TEL, nous cherchons un

employé de laboratoire

titulaire d'un certificat fédéral de capacité de type A, et
ayant si possible de bonnes connaissances d'anglais.

Notre entreprise serait disposée à assurer la formation
d'un candidat s'intéressant à des travaux de recherche
chimique dans le domaine des substances marquées.

Notre nouveau collaborateur devra faire preuve d'ini-
tiative et avoir le sens des responsabilités.

Nous offrons :

- une situation stable
- un travail exécuté de façon indépendante
- prestations sociales d'une grande entreprise

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.



FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir :

mécanicien - outilleur

en qualité de chef de groupe ou pour notre atelier de mécanique ;

une personne

pour la distribution du travail ;

ouvriers (ères)

pour travaux faciles sur machines.
La formation est assurée par nos soins.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique,
34, rue de Neuchâtel, tél. (038) 31 11 51.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

MIGROS

cherche

pour son siège central de Marin
au service comptable

jeune employé de commerce

pour des travaux d'inventaire et de révision
interne.

Nous offrons :

- place stable
- bonne rémunération
- semaine de 44 heures
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire
à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel.

APPRENTISSAGES



apprenti mécanicien en automobile

cherche, pour entrée à convenir,

Pour tous renseignements et documenta-
tion sur la profession, s'adresser à :

Garage Hirondele, Pierre SENN,
Pierre-à-Mazel 25, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 72 72.

AVIS DIVERS

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKI



vous y serez...

... avec le TV couleur que vous installe

Radio
MELODY
L.POMEY-NEUCHÂTEL
Flandres 2 - Tél. 25 27 22

AIR MAINTENANCE S.A.

Nous cherchons, pour notre département pièces
de rechange

MAGASINIER

Nous demandons : — Connaissances de la branche
aviation souhaitées, ainsi que
de la mécanique
— Expérience du travail de
magasinier
— Langue maternelle : français
ou allemand avec bonnes con-
naissances de l'autre langue,
notions d'anglais désirées.

Nous offrons :

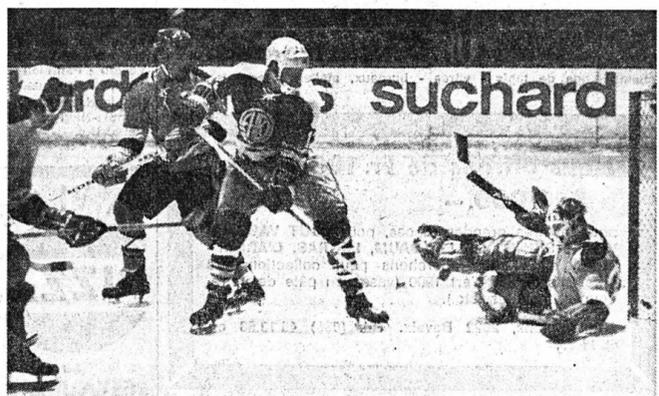
- Place stable
- Bon salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une en-
treprise moderne et dyna-
mique.

Adresser offres écrites au bureau du personnel de
AIR MAINTENANCE S.A., aéroport de Neuchâtel,
2013 Colombier, ou téléphoner au (038) 41 27 22.

hockey sur glace

Ligue B, promotion: Bienne lâche pied - Relégation: rien n'est joué

NEUCHÂTEL MAL RÉCOMPENSÉ CONTRE OLTEN



BELLE PARADE. — L'excellent gardien neuchâtelois Friedli accompli ici, sous les yeux de ses coéquipiers Braendli (à gauche) et Herren, une parade qui ne peut que décevoir le Soleurois Schmitter. (Avispress - J.-P. Baillo)

NEUCHÂTEL-SPORTS - OLTEN 3-5 (0-2, 0-0, 3-3)
MARQUEURS: Duss 13me; Haeggi 20me; Pless 45me; Vallat 44me; von Rohr 52me; Dolbec 45me et 56me; Schupbach 58me.

NEUCHÂTEL - SPORTS: Friedli; Bonjour, Huggler; Herren, Braendli; Zingg, Dubois, Schmiel; Steiner, Pellaton, Gygli; Dolbec, Paroz, Vallat. Entraîneur: Huggler.

OLTEN: von Arx; McCarthy, Tschudin; Schmitter, Pless; Duss, Borer, Haeggi; Blaser, Jeker, Laghi; Aeschli, Schupbach, Schmitter; Pleticha. Arbitres: MM. Randin et Unger.

NOTES: patinoire de Monruz. Température favorable au hockey. 1000 spectateurs. Huggler et Bonjour tiennent leur place, contrairement à ce qu'on pouvait craindre. A Olten, von Arx joue dans le but à la place de Pleticha. Tirs de Gygli (22me) et de Duss (40me) contre le cadre du but. A la 33me minute, Dubois, blessé, quitte le jeu. Il reviendra dans les toutes dernières minutes pour remplacer Pellaton, victime d'un choc avec la bande. Expulsé injustement pour deux minutes, à la 33me, Dolbec écope de 10 minutes de méconduite, pour réclamation. Suit une série de décisions discutables des arbitres, lesquelles n'ont pour effet que d'exciter tout le monde. Au troisième tiers-temps, Neuchâtel joue avec deux lignes d'attaque: Dolbec-Paroz-Schmiel; Zingg-Pellaton-Gygli, puis Vallat prend, en défense, la

place de Bonjour, qui ressent les effets de sa blessure. Pénalités: quatre fois 2 minutes à Neuchâtel plus 10 minutes à Dolbec; six fois 2 minutes à Olten plus 10 minutes à Schupberli.

OLTEN CHANCEUX

Les Neuchâtelois ont été mal récompensés, samedi soir. En prenant un point au « leader » de la poule de relégation, Olten, ils n'auraient rien volé. Décidés à se battre jusqu'à la limite de leurs possibilités, Huggler et ses hommes ont livré une rude bataille aux Soleurois qui peuvent s'estimer très heureux d'avoir quitté Monruz riches d'une nouvelle victoire. Certes, les hommes de Pleticha ont prouvé au public neuchâtelois que leur place n'était pas usurpée, mais ils ont bénéficié d'un peu de chance, chance qui s'est traduite en partie par un arbitrage étrange, mais aussi par le manque de réalisation des attaquants locaux.

LE TOUT POUR LE TOUT

Pour le premier élément, citons le deuxième but d'Olten, qui n'aurait pas dû être validé car un Soleurois s'est trouvé dans le territoire du gardien avant le palet, puis l'expulsion, au deuxième tiers-temps, de Dolbec, qui a été envoyé « en prison » sans motif. Ayant protesté quelque peu contre cette décision, le Canadien a dû rester dix minutes de plus au banc d'infamie. Cet événement s'étant produit au moment où Neuchâtel lançait ses plus virulents offensives, il a eu une incidence directe sur le déroulement du jeu.

Toutefois, plutôt que de se laisser abattre, les « orange et noir » se sont serrés les coudes. C'est ainsi que jouant 80 secondes à 3 contre 5, ils ont évité une nouvelle capitulation! Emaillé d'autres expulsions, ce deuxième tiers-temps, qui aurait pu permettre à des Neuchâtelois très accrocheurs de combler une partie de leur retard, n'a finalement servi à rien, sinon à exciter les esprits.

Mené par 2-0 après quarante minutes de jeu, Neuchâtel a tenté le tout pour le tout. Afin d'élever le rythme déjà très soutenu de la partie, il n'a plus évolué qu'avec deux lignes d'attaque. Il a, tout d'abord, dû subir un siège en règle. A la 30me seconde, Pellaton et Gygli ont réussi à rompre cette pression. C'est ainsi que Gygli s'est présenté seul devant von Arx, mais il a été foué. Piqué au vif, Olten a attaqué furieusement, ce qui lui a permis de battre pour la troisième fois le brillant Friedli.

ENCORE UNE FOIS

Mais les Neuchâtelois ne savaient pas battus. L'expulsion de Schupbach leur permit de réduire l'écart. Puis, juste avant le changement de camp, Gygli, superbement lancé par Pellaton, arriva à nouveau seul devant von Arx, qui repoussa une nouvelle fois son tir! A la 52me, von Rohr, s'étant trop facilement défait de la défense locale, bénéficia d'une certaine dose de chance pour inscrire le quatrième but.

La réplique neuchâteloise ne se fit pas attendre. En moins de quatre minutes, grâce à de fort belles combinaisons, la marque passa à 4-3. Tous les espoirs étaient alors permis aux hommes d'Huggler, quand Pellaton, blessé, dut quitter la glace. Puis Gygli fut expulsé, ce dont Schupbach profita pour donner le but de la sécurité à ses couleurs, d'un tir que Friedli, masqué, n'a pu voir arriver.

PERSÉVÉRER

Battu, Neuchâtel a laissé une excellente impression. Il s'est livré à fond de

la première à la dernière minute. Son moral n'a chancelé à aucun moment. Il a compensé sa relative faiblesse dans les corps à corps par un travail de tous les instants, livrant une prestation dans la ligne de celle qui lui avait permis de vaincre Kusnacht, une semaine auparavant. Les Neuchâtelois ont mieux joué que face aux Zuricois. Ils sont donc en progrès, quand bien même ils présentent encore des points faibles, le plus visible étant leur manque de réalisation. Le jour où ils pourront profiter de la moitié seulement de leurs véritables occasions de but, ils réussiront un « carton ». En attendant, qu'ils continuent de jouer avec le même cœur et le même acharnement que samedi. Leur enthousiasme peut les sauver. Et leurs adversaires n'auront sans doute pas tous la chance qui fut celle d'Olten.

F. PAHUD

Fleurier a bien mérité le partage

BALE - FLEURIER 6-6 (1-1, 4-3, 1-2).

MARQUEURS: Ronner 1re; Kobelt 2me; Tschanz 22me; Feroni 23me; Weiss 23me; Ronner 24me; Tschanz 24me; Strub 35me; Parolini 37me; Rippstein 45me; Vincent 46me; Boivin 51me.

BALE: Schallberger; Hager, Weiss; Petruska, Kleiner; Boivin, Ronner, Parolini; Strub, P. Rauth, J. Rauth; Birchmeier, Tanner, Hostettler; Nett, Baertschi. Entraîneur: Malone.

FLEURIER: Eisenring; Vincent, Girard; Staudemann, Reymond; Leuenberger, Courvoisier, Jermann; Emery, Tschanz, Koblitz, Fanni, Rippstein, Frossard; Weissbrodt, Weidmann. Entraîneur: Vincent.

ARBITRES: MM. Fleury et Niederhauser.

NOTES: patinoire du Margarethenpark, 400 spectateurs. Pénalités: Bâle, une fois 2 minutes; Fleurier 5 fois 2 minutes et une fois 10 minutes.

EISENRING EN FORME

Pour Bâle, le enjeu de chaque match devient de plus en plus important. L'équipe vit dans un climat de tension. Il y a eu des suspensions internes, un petit mouvement de grève et, le long de la bande, Jud a désormais remplacé l'entraîneur Malone. La volonté semble être revenue, mais le jeu demeure, néanmoins, très confus, surtout dans le cas d'un avantage numérique. Bâle a eu quatre fois l'occasion d'être en surnombre, mais jamais il n'a été aussi menacé que quand il essayait d'encercler son adversaire. Au premier tiers, il aurait par exemple, pu être distancé à la marque

de manière déterminante alors que Staudemann était pénalisé. Fleurier a décliné, coup sur coup, trois contre-attaques qui, avec un peu de sang-froid dans la phase décisive, auraient dû aboutir. La défense bâloise a été modifiée en cours de match: Petruska et Kleiner, qui avaient commis des erreurs fatales au début du deuxième tiers-temps, ne sont plus réapparus par la suite.

Sur l'ensemble de la partie, Bâle a légèrement dominé. Eisenring a été plus souvent à l'épreuve que Schallberger, mais Fleurier a largement mérité le point qu'il a obtenu, parce qu'il a pratiqué de façon plus collective, plus directe: plus proche de ce que devrait être le jeu d'une bonne équipe de ligue nationale B.

Fleurier a certainement mieux joué que Bâle, mais avec Parolini, Boivin, Ronner et Hager, Bâle possède de meilleurs individualités. L'évolution du résultat le prouve: aucune équipe ne s'est accordée le moindre répit et le match est demeuré ouvert jusqu'à la dernière seconde. Chacune aurait eu la possibilité de gagner. Chacune aurait pu perdre. Le partage est équitable. En fait de qualité, on a déjà vu moins bien que ça.

Guy CURDY

Ambri réaliste

LANGNAU - AMBRI PIOTTA 3-4 (2-2, 0-1, 1-1)

Patinoire de Langnau: 3200 spectateurs. Arbitres: Spring-Weidmann. Marqueurs: 3. P. Lehmann 1-0; 7. Ticozzi 1-1; 10. Cwach 1-2; 13. Wittwer 2-2; 38. Buti 2-3; 47. Panzera 2-4; 54. F. Lehmann 3-4. Pénalités: 1 x 2 minutes contre Langnau, 2 x 2 minutes contre Ambri.

Ambri a obtenu un succès étonnant mais nullement démerité en terre bernoise. Langnau a connu un début de match difficile et il manqua de réussite, contrairement aux Tessinois.

Clerc résiste à Kloten

KLOTEN - GENÈVE SERVETTE 2-5 (1-0, 0-1, 1-3)

Patinoire de Kloten: 3100 spectateurs. Arbitres: Gerber-Cerini. Marqueurs: 2. J. Lott 1-0; 15. Giroud 1-1; 29. Conne 1-2; 53. Friedrich 1-3; 57. Friedrich 1-4; 59. J. Lott 2-4; 60. Jolner 2-5. Au terme d'une rencontre d'un faible niveau, Genève Servette s'est imposé grâce surtout, à sa pression dans les dernières minutes. Mais il doit une fière chandelle à son gardien Clerc, qui sut repousser avec brio les assauts zuricois.

V. B.

Moutier en échec

BERTHOUD - MOUTIER 1-1 (0-0 1-1 0-0)

Même si Berthoud, en cas de victoire, pouvait rejoindre Moutier, on peut dire que les Prévoites furent plus près d'obtenir les deux points que leur adversaire. Les maîtres de céans avaient ouvert la marque à la 29me minute par Stauffer alors qu'ils étaient en état de supériorité numérique. Moutier égalisa neuf minutes plus tard grâce à Bachmann dont le tir était dévié par un patin adverse dans le but de Berthoud. Rotblau ayant fait match nul, Moutier reste toujours à un point des Bernois et devra absolument battre Langenthal à Moutier samedi prochain s'il entend demeurer dans la course pour l'ascension.

Résultats et classements

Groupe 3. — Steffisbourg - Tramelan 5-2; Schwarzenbourg - Thunerstern 4-4; Wauten - Langenthal 2-4; Berthoud - Moutier 1-1; Rotblau Berne - Wiki 5-5. — Classement: 1. Langenthal, 15-27; 2. Rotblau 15-21; 3. Moutier 15-20; 4. Berthoud 15-18; 5. Wiki 15-17; 6. Wasen 14-12; 7. Thunerstern 15-11; 8. Steffisbourg 14-10; 9. Tramelan 15-8; 10. Schwarzenbourg 15-14.

Groupe 4. Serrières - Saint-Imier 6-7; Yverdon - Serrières 1-1; Charrat - Péroles 7-5; Saint-Imier - Vallée de Joux 9-2; Montana - Crans - Saas Grund 10-2; Sion - Le Locle 4-2. — Classement: 1. Montana-Crans, 15-26 (99-44); 2. Saint-Imier, 15-25 (107-55); 3. Sion 15-24 (99-26); 4. Yverdon 15-21 (90-62); 5. Serrières, 15-16 (72-59); 6. Vallée de Joux 15-11 (51-83); 7. Péroles 15-9 (60-103); 8. Le Locle 15-6 (38-76); 9. Charrat 15-6 (44-88); 10. Saas Grund 15-6 (41-105).

Le duel au sommet se prolonge en ligue nationale A

LA CHAUX-DE-FONDS S'IMPOSE SANS PEINE

LA CHAUX-DE-FONDS - SIERRE 7-2 (4-0, 2-2, 1-0)

MARQUEURS: B. Neininger 3me; Dubois 8me; Pillier 12me; Turler 13me; Pelletier 27me; Brière 29me; Berra 33me; Brière 37me; Turler 48me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel, Divernois, Cuenat; Furrer, Kunzi; Dubois, Turler, Berra; T. Neininger, Pelletier, B. Neininger; Willmann, Houston, Piller. Entraîneur: Pelletier.

SIERRE: Meuwly; Henzen, Oggier, J.C. Locher, Zehausen; N. Matthieu, R. Matthieu, Brière; Dondainaz, Imhof, J.J. Debons; K. Locher, A. Wyssen, Fr. Wyssen. Entraîneur: Vanek.

ARBITRES: MM. Berchten et Ehrensperger.

NOTES: Patinoire couverte des Mélezes, glace parfaite. 3000 spectateurs.

La Chaux-de-Fonds toujours sans Huguenin. Sierre au complet. Tirs de Hugenin (4me) et de Turler (33me) sur le poteau. Le 5me but, signé Pelletier est un autobot. Meuwly déviant le palet dans sa cage! Pénalités: La Chaux-de-Fonds 2 fois 2 minutes, Sierre 3 fois 2 minutes.

DECISIF

La première période allait être décisive. Elle se solda par un résultat déterminant de 4-0 pour les Neuchâtelois. A l'origine, deux joueurs auxquels les Montagnards doivent beaucoup cette saison: Pelletier et Turler. Notons enfin qu'au bénéfice d'une pénalité de Nando Matthieu, La Chaux-de-Fonds réussissait à s'imposer en marquant par Dubois. Il faut relever cette performance, car c'en est une pour les horlogers, toujours en dedans de leurs possibilités lorsqu'ils évoluent à 5 contre 4! Ils allaient même nous surprendre à la 32me minute avec un but de Berra, alors qu'ils évoluaient avec Piller en prison. Ce but avait pour origine Turler. L'avant-centre de la ligne s'en alla au travers de la patinoire s'empara de la balle dans le camp adverse. Tous les joueurs étant débordés, il passa le palet à Berra seul devant Meuwly, la reprise s'écrasa dans le filet. A la 48me minute, Berra rendit la politesse à son camarade en lui donnant la chance d'inscrire le dernier but.

Au travers de cette guerre des buts, Brière ne resta pas inactif. Il était l'auteur des deux capitulations de Nagel. Il sut tirer parti de fautes graves des défenseurs. La 1re fois, c'est Cuenat qui lui passa le palet à 5 mètres de la cage. La 2me Kunzi fut fautive pendant le palet sur la ligne bleue. Il tarda dans sa relance, Nando Matthieu s'interposa et dans la foulée, il lança Brière dont la volée surprenait le brave Nagel. A l'engagement de la 3me période, le résultat était de 6-2. Il n'était pas question de voir un retour de l'équipe de Vanek. Elle n'avait pas le moral d'un

Ligue A

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include La Chaux-de-Fonds - Sierre 7-2, Kloten - Genève Servette 2-5, Langnau - Ambri Piotta 3-4, etc.

Ligue B

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Davos - Lausanne 3-1, Fribourg - Bienne 6-4, Lugano - Viège 9-4, Villars - Arosa 8-5, etc.

Table with 4 columns: Team, Goals, Assists, Points. Rows include Olten - Fleurier 6-6, Fribourg - Morges - Thoue 7-3, Kusunacht - Martigny 1-4, etc.

Bienne n'était pas dépourvu de qualités

Fribourg a pris sa revanche

FRIBOURG - BIENNE 6-4 (3-1, 1-2, 2-1)

MARQUEURS: Piche 6me, 20me et 55me; Schweizer 19me et 28me; Hürzeler 20me; Latinovich 31me, 34me; Hubscher 49me; Stampfli 59me.

FRIBOURG: Boschung; P. Vonlanthen, Hubscher; Waeber, Jonin; Piche, R. Raemy; A. Vonlanthen, P. Schmidt, Schweizer, Hertig; Stempf, M. Raemy, Stoll. Entraîneur: P. Schmidt.

BIENNE: Wettstein; Schiau, Studer; Koelliker, Megert; Schafroth, Burri, Probst; Hürzeler, Latinovich, Stampfli; Camenisch, Aeschlimann, Riesen. Entraîneur: Latinovich.

ARBITRES: MM. Zimmermann et Mathis.

NOTES: Patinoire couverte des Augustins, glace excellente, 3000 spectateurs. Pénalités: 4 fois deux minutes contre Fribourg, 8 fois deux minutes contre Bienne.

SAINTE RÉACTION

Peter Schmidt, l'entraîneur fribourgeois, l'avait clairement laissé entendre: il n'était pas question de baisser les bras après la défaite face à Davos. D'autre part, un compte était à régler

depuis le match-aller, dans lequel les Biennois, profitant de la mansuétude des arbitres, s'étaient imposés sans gloire. Eh bien, la revanche a été prise et bien prise.

Malgré Latinovich et sa puissance, malgré Wettstein, le gardien, et Schiau, remarquables en phase défensive, Bienne a dû s'avouer vaincu par plus fort que lui. C'est qu'à domicile, les Fribourgeois, portés par des partisans toujours aussi inconditionnels, sont capables de mettre à la raison des adversaires même plus forts en valeur intrinsèque. Le Canadien Piche, par l'exemple de son incessante combativité, constitue la pierre angulaire du système de jeu fribourgeois basé tout simplement sur un engagement physique de chaque instant et une rage de vaincre assez colossale. Dans ces conditions, la préparation psychologique prend le pas sur toute donnée tactique. Les risques sont réels mais les résultats sont là qui prouvent que la conception est saine. Quant à l'évolution du match lui-même, s'il n'y eut jamais d'action d'anthologie, il faut dire que l'intérêt, voire l'incertitude, furent constants.

P. Du.

automobilisme

Au Grand prix du Brésil à Interlagos

Fittipaldi gagne devant Regazzoni

Le Brésilien Emerson Fittipaldi, qui court, cette année, sur « MacLaren », après avoir été champion du monde en 1972 sur « Lotus », a rapidement fait oublier sa contre-performance du Grand prix d'Argentine. Devant son public, sur le circuit d'Interlagos, il a remporté le Grand prix du Brésil, devant le Suisse Clay Regazzoni, qui n'a, lui aussi, qu'à se féliciter d'avoir gagné « BRM » pour « Ferrari », et le Belge Jacky Ickx (Lotus).

ENNUIS MECANIQUES

Une violente averse qui tomba au trentième tour (soit aux deux-tiers de la course), amena les organisateurs à suspendre l'épreuve. Le classement définitif est celui qui était acquis au moment de l'interruption.

Emerson Fittipaldi a dominé ce Grand prix, couru sur un circuit qu'il connaît parfaitement et devant un public en délire. Seul le Suédois Ronnie Peterson (Lotus), qui s'était déjà mis en évidence au cours des essais, lui tint la dragée haute durant les quinze premiers tours. Des ennuis mécaniques contrainquirent le blond scandinave à diminuer son rythme avant de s'arrêter à son stand.

EN TETE

L'ex-champion du monde creusa immédiatement l'écart et il conserva toujours quatorze à quinze secondes d'avance sur Regazzoni, auteur d'une très belle performance. Derrière l'élite des Tessinois, Jacky Ickx, très régulier, suivait à huit secondes et il maintenait le même écart sur Carlos Pace (Surtees), le second Brésilien en lice, lui aussi très à l'aise sur un circuit difficile qu'il connaît aussi bien que Fittipaldi.

athlétisme

Révélation aux Jeux du Commonwealth

Sans le Kényan John Kipkurgat, les Jeux du Commonwealth à Christchurch auraient vécu une troisième journée bien monotone, un véritable dimanche anglais. Il ne se passa pas grand chose sur les différents lieux des compétitions, sinon une course remarquable de ce Kényan de 29 ans, en demi-finale du 800 mètres. Non seulement Kipkurgat réalisa un temps de très grande valeur: 1'44"4, à sept dixièmes de seconde du record mondial de l'Italien Marcello Fiasconaro, mais il le réussit en donnant l'impression qu'il pouvait, dans la dernière ligne droite, aller bien plus vite.

Performances à New-York

Tony Waldrop, un étudiant de l'Université de Caroline du Nord, a remporté le mile en 3'59"7, au cours d'une réunion en salle, qui s'est déroulée au Madison Square Garden de New-York. La performance de Waldrop, qui avait déjà été crédité de moins de quatre minutes la semaine dernière, est à souligner, la piste artificielle du Madison étant réputée lente. Côté féminin, la jeune lycéenne Mary Decker, 15 ans, qui avait battu le record mondial en salle du 1000 yards en 2'26"7 samedi dernier à Los Angeles, a confirmé sa forme en l'emportant à nouveau en 2'27"4.

judo

Les Suisses gagnent à Marly

En match international qui a eu lieu à Marly, l'équipe de Suisse a battu une sélection espagnole par 4-1. Par contre, la deuxième garniture helvétique a dû s'incliner contre l'Espagne B sur le résultat de 1-2. Résultats: Suisse - Espagne A 1-1; légers: Burkhardt (S) bat Cruz (Esp); welters: Zinsli (S) bat Galilea (Esp); moyens: de Frutos (Esp) bat Trippi (S); mi-lourds: Ulmer (S) bat Humanes (Esp); lourds: Paris (S) bat Valencia (Esp). Suisse B - Espagne B 1-2; légers: Breitenmoser (S) bat Cruz (Esp); welters: Galilea (Esp) bat Massard (S); moyens: de Frutos (Esp) et Scheidegger (S) font match nul; mi-lourds: Montavon (S) et Humanes (Esp) font match nul; lourds: Valencia (Esp) bat Facchinetti (S).

tennis

Défaite suisse à Flawil

Comme prévu à l'issue de la première journée déjà, la Suisse a perdu le match représentatif qui, à Flawil, l'opposait au Wurtemberg (9-13). C'est avant tout du côté féminin que la sélection helvétique s'est montrée faible (tous les matches ont été perdus).

Classement

1. Fittipaldi (Bré) MacLaren, les 32 tours en 1 h 24'37"06 (moyenne 183,520); 2. Regazzoni (S) Ferrari, 1 h 24'50"63; 3. Ickx (Be) Lotus, 31 tours (1 h 22'06"70); 4. Pace (Bré) Surtees, à un tour; 5. Hailwood (GB) MacLaren; 6. Peterson (Su) Lotus; 7. Reutemann (Arg) Brabham; 8. Dépailler (Fr) Tyrrell; 9. Hunt (GB) Hesketh; 10. Beltoise (Fr) BRM; 11. Hulme (NZ) McLaren; 12. Schekter (AS) Tyrrell; 13. Pescarolo (Fr) BRM, à deux tours. Comme au GP d'Argentine, Regazzoni a réussi le meilleur tour: 2'36"05 au 26me.

Classement du championnat du monde des conducteurs après deux manches: 1. Regazzoni (S) 10 p.; 2. Hulme (NZ) et Fittipaldi (Bré) 9; 4. Lauda (Aut) 6; 5. Hailwood (GB) 5; 6. Ickx (Be) 4; 7. Pace (Bré) 3; 8. Beltoise (Fr) 2; 9. Dépailler (Fr) et Peterson (Su) 1 p.

ski

Hans Schmid insatiable

Hans Schmid a réussi la passe de trois dans le grand prix des nations de saut. Après s'être imposé il y a une semaine à Cortina puis mercredi à Saint-Moritz, il a encore gagné hier à Chamonix. Il s'était déjà imposé au classement individuel du grand prix l'an dernier. Par équipes, la Suisse a conservé sa première place à l'issue du concours de Chamonix. Au palmarès du grand prix, elle succède à la Tchécoslovaquie (1968 en 1970) et au Japon (1972). Cette troisième et dernière épreuve a été contrariée par d'importantes chutes de neige qui ont été à l'origine de nombreuses chutes et ont considérablement réduit le niveau des performances. Classement: 1. Schmid (S) 219,1 (sauts de 83 et 82,5); 2. Dobb (RFA) 213,5 (80-84,5); 3. Steiner (S) 209,3 (78-82); 4. Poirat (Fr) 208,6 (78-82,5); 5. Jacobberger (Fr) 206,5 (79-83); 6. Pirozokov (URSS) 204,6 (78-82,5); 7. Berg (No) 202,3 (75,5-84,5); 8. Bobak (Pol) 202,3 (77-83); 9. Millonig (Aut) 197,7 (64-82,5); 10. Kristofiak (Pol) 194,6 (71-82).

CLEANING

Tél. 25 92 88 Tél. 25 92 86.
ENTREPRISE DE NETTOYAGE
 shampoings de tapis - vitres - bureaux, ateliers - appartements, etc.

Nous offrons de Fr. 100. — à Fr. 2 000. —

pour les très grandes pièces, pour TOUT VASE EN VERRE SIGNÉ: GALLE, DAUM, LEGRAS, D'ARGENTHAL, etc.; nous cherchons pour collectionneurs différents objets d'art 1900 (vases en pâte de verre, coupes, meubles, etc.).

Arts Anciens, 2022 Bevaix. Tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15.

COUTURE

retouches de tous vêtements dame.

DAIM-CUIR
 Mouton retourné, retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston - Pantalon
 Toutes retouches.
 Pitteloud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.



au **RESTAURANT de la GRAPPE**
 LA COUDRE - L. Marini

Maculature

en vente au bureau du Journal

A Rochefort
MARCHÉ AUX PUCES
 ouvert le premier samedi de chaque mois.
PROCHAIN
 samedi 2 février, dès 9 heures

J. Rindlsbacher Tél. (038) 33 47 07
Auto-école ABC
 Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique.
 Théorie: av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons des déléguées au service de l'information

pour les régions de Neuchâtel, Bienne, la Chaux-de-Fonds et le Jura bernois.

Conditions requises:
 Bonne culture générale
 Etre dynamique et ambitieux (euse)
 Capacité de travailler de manière indépendante.

Offres:
 Formation assurée
 Salaire exceptionnel.
SAVOIR & CONNATRE S.A.,
 tél. (038) 24 70 65, entre 8 h 30 et 10 h du matin.



Nous cherchons:
un jeune employé de commerce
 (français-allemand) pouvant être formé pour un poste à responsabilités

une employée de bureau
 éventuellement à la demi-journée

un concierge
 pour notre immeuble Autocentre, à Pesoux.

Nous offrons:
 — bons salaires
 — avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à:
MAZOUT MARGOT - HYPROMAT
 Paquette & Cie
 2014 BOLE
 Tél. (038) 41 22 54

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL Tél. 25 55 01
 cherche, pour date à convenir:

CUISINIER
 (responsable de la restauration à la carte);

AIDE DE CUISINE
 Faire offres ou se présenter à la Direction.

On cherche
UN PATISSIER
 Congé samedis après-midi et dimanches.

Faire offres: confiserie R. Nicole, place Pury, Neuchâtel. Tél. 25 17 70.

Aide médicale secrétaire médicale

- Cours selon les prescriptions de la Fédération des médecins suisses.
 - Possibilité de faire les courses.
 - Rentrée: 22 avril 1974.
- Ecole d'aides médicales **PANORAMA**
 8, rue du Collège
 2500 Bienne
 Tél. (032) 3 92 94.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA
 2052 FONTAINEMELON
 TEL. 038 53 33 33

Notre entreprise, située à 12 km de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de production, des

conductrices de machines

L'exercice de cette fonction n'exige pas de connaissances particulières, les candidates exécuteront au préalable un stage de formation.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, prestations sociales et possibilités de vous loger vous seront présentées lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038) 53 33 33, pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.

L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



A NEUCHATEL, pour notre centre d'entretien des machines du service de la voie, nous cherchons

1 mécanicien en automobiles

A LAUSANNE-RENS, nous cherchons, pour notre bureau de la voie,

1 serrurier

ou

serrurier - forgeron

Connaissances dans le domaine de la soudure souhaitées.

Travail indépendant et varié, ambiance de travail agréable, poste bien rétribué, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Les intéressés sont invités à adresser leurs offres de service à la Division des travaux, service du personnel, case postale 1044, 1004 Lausanne.



LES FABRIQUES DE BALANCIERS REUNIES SA

Nous cherchons des collaborateurs:

1 MÉCANICIEN 1 MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

qui souhaiteraient s'intégrer dans notre équipe d'entretien du parc de machines, de fabrication d'étampes, etc. Activités variées pour personnes sérieuses.

Conditions de travail et prestations sociales adaptées aux exigences actuelles. Les candidats désirant se créer une situation stable sont priés d'adresser leurs offres par écrit ou de se présenter sur rendez-vous.

2024 SAINT-AUBIN tél. 038 55 24 33

INTERFOOD

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

aide de bureau

à la demi-journée.

Il serait souhaitable que notre future collaboratrice possède quelques connaissances d'allemand. L'horaire peut être fixé selon entente. Il s'agit d'un travail varié dans le cadre de notre Service technique.

Prière d'adresser vos offres à:
DIRECTION INTERFOOD, Service technique, Tivoli 22, NEUCHÂTEL.
 Tél. 25 61 01.

MOKA BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24,

cherche

SERVEUSE

Entrée: date à convenir.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

dessinateur en machines

cherche place à Neuchâtel et environs.
 Faire offres sous chiffres 33-300733 à Publicitas S.A. 9001 Saint-Gall.

EXPERT-COMPTABLE

nombreuses années de pratique cherche changement de situation dans administration, banque ou activité similaire.

Faire offres sous chiffres P 28-460017 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune Suisse allemande, possédant connaissance de la dactylographie, diplôme de vendeuse, cherche emploi dans un

BUREAU

à Neuchâtel pour se perfectionner en langue française. Depuis 4 mois, fréquente l'école Bénédicte à Neuchâtel. Entrée possible: mi-février 1974. Adresser offres écrites à CB 282 au bureau du journal.

Représentant qualifié

30 ans, 10 ans d'expérience, cherche représentation ou agence pour la Suisse romande, tout de suite ou pour date à convenir. Langues: bilingue. Adresser offres écrites à AW 224 au bureau du journal.

COMMERCES

A remettre à proximité de Neuchâtel

hôtel-restaurant

Chiffre d'affaires intéressant. Prix de location peu élevé. Nécessaire pour traiter: Fr. 100.000.—.

Ecrire sous chiffres BW 209 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
 Bandagiste-orthopédiste
 ne reçoit pas le mardi

Véhicules à moteur

A vendre
VW 1600
 bon état.
 Tél. 33 38 39, le soir entre 18 h et 19 h 30.

A vendre

Ford Cortina
 1966, expertisée, 900 fr.
 Garage F. Fatton, Tombet 28, 2034 Pesoux. Tél. (038) 31 72 50.

A vendre

Toyota Carina 1600 ST
 voiture de service, 9700 km.
Garage du Val-de-Ruz
 Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

OCCASION DU JOUR

Fiat 124

1969, expertisée. Parfait état, prix intéressant.

Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.
 Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

AUDI 80

bleue, 1973, 5000 km, expertisée.

Garage de la Station 2042 Valangin.



Renault R 16 TS	56.000 km rouge	1971
Renault R 16 GL	56.000 km blanche	1968
Renault R 12 TS	29.000 km blanche	1973
Renault R 6 TL	43.000 km blanche	1971
Renault R 5 TL	14.000 km orange	1972
Fiat 124 S	49.000 km grise	1971
Austin 1300	33.000 km verte	1971
Peugeot 204 TO	60.000 km blanche	1968
VW 1302 S	63.000 km beige	1970
Alfa Spider	52.000 km rouge	5100 fr
Ford 17 M	43.000 km brune	1971
R6 850	29.000 km rouge	1971
Mini Clubman	48.000 km rouge	1972



Il nous reste encore une

MUSTANG MACH I

1973, neuve, V8 351 (6-7 l), automatique, intérieur de luxe, couleur jaune, livrable tout de suite, que nous vendons au **PRIX UNIQUE DE: Fr. 19.500.—.** Garantie, crédit, service après-vente.

PRIX STUPÉFIANTS pour tous modèles américains 1974.

VON HOPE VON BÜREN + Cie
 voitures américaines,
 1110 MORGES.
 Tél. (021) 71 94 45.



AUDINSU

CHOISISSEZ BIEN: UNE VW OU UNE AUDI D'OCCASION. UNE VOITURE RENTABLE ET CONSOMMANT PEU D'ESSENCE. ON SAIT AU MOINS CE QU'ON POSSEDE. SURTOUT MAINTENANT!

Si l'essence a renchéri, ce n'est pas une raison pour que vous roulez au prix fort. Jetez votre dévolu sur une voiture d'occasion de tout premier ordre — une AUDI ou une VW. Le premier propriétaire a déjà procédé aux amortissements les plus importants. Chaque kilomètre vous revient donc meilleur marché. En outre, les VW comme les AUDI ne réclament, on le sait, qu'un minimum d'entretien, vous offrent un service de tout premier ordre des pièces détachées à des prix avantageux. Mieux, elles sont réputées pour leur sobriété en matière de consommation d'essence.

Choisissez bien pour 1974: une VW ou une AUDI d'occasion avec garantie et facilités de paiement. A des prix surprenants! Téléphonnez au 056 43 01 01 (poste 257). Nous vous indiquerons volontiers l'adresse de l'agent le plus proche de votre domicile et disposant du choix le plus étendu.

AMAG, 5116 Schinznach-Bad

FRED KUNZ

TAPISSIER-DÉCORATEUR

vous invite à visiter à Colombier son **GRAND CENTRE** de documentation textile

Confection soignée de **RIDEAUX ET MEUBLES TAPIS DE FOND**

Rue Haute 15
 Parc pour voitures
 Tél. (038) 41 23 15



pour des vêtements propres!

CAFÉ du THÉÂTRE, Neuchâtel

Le matin, après dîner...

... un café avec de la crème-crème!



NOUS SOMMES LA
HILDENBRAND
 FERBLANTERIE SANITAIRE
 Saint-Nicolas 10
 Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
 Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE
 Manuel LAZARO
 Opticiens spécialistes
MODERN OPTIC

Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL



FRANÇOIS VUILLEMIN
 ferblantier - couvreur
 Neuchâtel
 Tél. 31 23 63

PRÊTS
 sans caution de Fr. 500.— à 10.000.—
 Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
 2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
 Faubourg de l'Hôpital 21
 Envoyez-moi documentation sans engagement
 Nom _____
 Rue _____
 Localité _____ **FAN**

Patinoire des Mèlèzes
HC La Chaux-de-Fonds
 Champion suisse

Mardi
 29 janvier 1974
 à 20 h 30

ZURICH

Championnat suisse
 de ligue nationale A
 Dernier tour

11 ans
Antiquités Valangin
 au 1er étage de l'ancien hôtel de la Couronne, ne manquez pas de jeter un coup d'œil à
L'EXPOSITION DE MEUBLES RUSTIQUES
 (suisse et française) constamment renouvelés et remis en état par un artisan qui tient un atelier voici bientôt 11 ans, au rez-de-chaussée de la maison.
 R. MEIER, ébéniste
 Tél. (038) 36 13 41 - 36 14 67
 Ouvert durant toute la journée jusqu'à 18 h 30, et le soir sur rendez-vous. Il exécute les réparations et tous les travaux spéciaux sur bois.

Vacances balnéaires:

les plus belles destinations Kuoni

Ce n'est pas un rêve:
 il fait toujours bon se prélasser au bord de la Méditerranée ou de l'Atlantique!
 C'est un coin de ciel bleu. Une calanque ou du sable fin.
 Quelques pins parasol ou un cèdre du Liban. La mer pour vous ébrouer, le soleil pour vous dorer, des bateaux, des sentiers pour tout explorer...
 Songez-y. Songez au bel été, aux belles vacances que vous pourriez passer là-bas.
 Regardez toutes ces destinations, venez simplement nous voir et nous trouverons la vôtre:

NOUVEAUTÉ!
 Vacances au Club Méditerranée chez Kuoni.

Algarve
 (Portugal) départ Genève
Fr. 795.-

Majorque
 départ Genève
Fr. 370.-

Ibiza
 départ Genève
Fr. 370.-

Costa Brava
 départ Zurich
Fr. 395.-

Costa Dorada
 départ Genève
Fr. 370.-

Costa del Sol
 départ Genève
Fr. 395.-

Iles Canaries
 départ Genève
Fr. 495.-

Athènes
 départ Genève
Fr. 495.-

Rhodes
 départ Genève
Fr. 595.-

Crète
 départ Genève
Fr. 990.-

Chalkidiki
 (Grèce) départ Zurich
Fr. 695.-

Sardaigne
 départ Zurich
Fr. 390.-

Corse
 départ Genève
Fr. 455.-

Tunisie
 départ Genève
Fr. 395.-

Agadir
 départ Genève
Fr. 595.-

Tanger
 départ Genève
Fr. 550.-

Turquie
 départ Genève
Fr. 495.-

Roumanie
 départ Zurich
Fr. 395.-

Yougoslavie
 départ Genève
Fr. 335.-

Croisières
 Iles grecques avec séjour balnéaire à Rhodes, en Crète, à Corfou ou en Turquie
Fr. 898.-

Dans ces prix, le supplément pour la hausse du carburant n'est pas compris.



Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/ Collège, Tél. (032) 299 22

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

TROUSSEAUX!!!

BLANC CLASSIQUE OU MODERNE DE COULEUR

Ed. GERBER & Cie
 Léopold-Robert 40 — Téléphone (039) 22 17 92
 LA CHAUX-DE-FONDS

VENTES SPÉCIALES

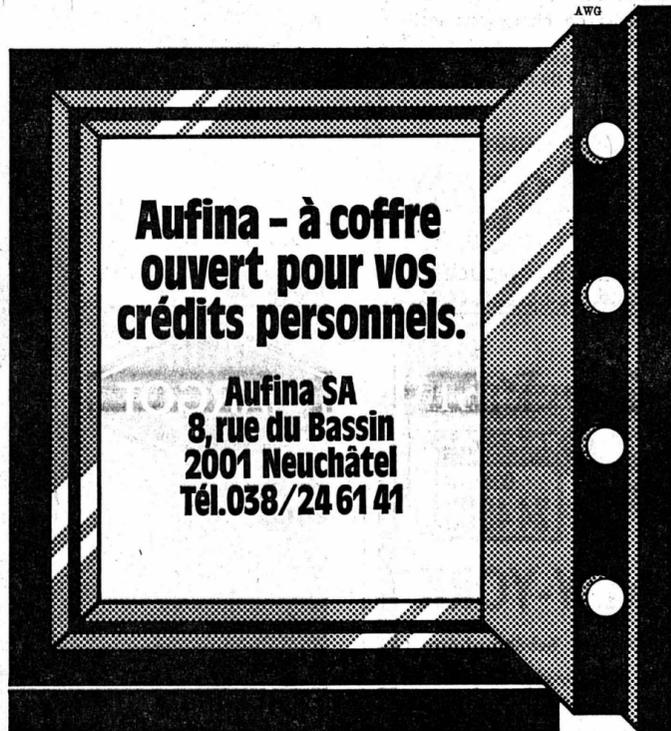
autorisées par la Préfecture dès le 15 janvier 1974

10% sur tous les articles de trousseaux
 sauf sur les articles réglementés

Représentant pour le bas du canton :

Maurice BLANDENIER

Fornachon 9 — 2034 Peseux — Tél. (038) 31 62 51



Aufina - à coffre ouvert pour vos crédits personnels.

Aufina SA
 8, rue du Bassin
 2001 Neuchâtel
 Tél. 038/24 61 41

Passez sans autre à nos guichets. Ou téléphonez-nous. Nous vous accorderons volontiers - et dans les plus brefs délais - un prêt personnel pouvant atteindre plusieurs milliers de francs. Sans complications ni paperasse. Sans caution ni renseignements pris auprès de votre employeur ou de vos connaissances.

Un prêt personnel Aufina, c'est une garantie de loyauté. Les conditions sont clairement définies et une assurance paie les mensualités pour vous en cas d'incapacité de travail prolongée.

Désirez-vous tout d'abord être informé par écrit? Alors demandez notre documentation relative aux prêts personnels.

Coupon 43

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No postal _____

Localité _____



Aufina - à coffre ouvert
 Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

NOTRE FEUILLETON

Une Ombre de bonheur

par Léo Dartey

Puis, brusquement, sans aucune transition, il demanda, en posant sa main sur celle que la jeune fille appuyait sur le parapet de pierre :

— Pourquoi ne voulez-vous pas être vraiment mon amie, Pervenche ?

Interdit par ce brusque revirement, elle ne trouva rien à répondre sur le coup, n'essayant même pas de libérer sa main.

— Je sens que vous avez tellement besoin d'un appui! Vous venez de me dire que vous haïssez le mensonge et ne savez pas le pratiquer. Et moi, je sens que vous êtes en train de vous enfoncer dans une situation où, seul, le mensonge est une arme, où la trahison règne, où la tromperie est de règle. Comment pourriez-vous, toute seule, vous y débattre, mon pauvre petit? Ces gens sont bien les fourbes que vous avez devinés, pressentis dès votre arrivée. Vous avez affaire à terrible partie. Sans allié, sans ami, comment en sortirez-vous? Tendez-moi la main, Pervenche, je ne demande qu'à vous aider!

Un long moment, elle resta silencieuse, puis, toujours sans bouger, elle murmura d'une voix troublée :

— Je n'ai pas besoin de vous la tendre puisque, déjà, vous l'avez prise...

Une légère pression, mais sans équivoque, simplement amicale, lui répondit. Et elle poursuivit :

— Je ne sais pas pourquoi, vraiment, tout à coup, vous me semblez sincère!

— Sans doute, tout simplement, parce que je le suis. Votre instinct ne vous trompe pas. Et il vous dit aussi que, seule, vous ne pourriez rien pour sauver votre sœur et... peut-être, aussi, le petit Christian.

— Mais, dit-elle, stupéfaite, rien ne le menace, lui ?

— Les sourcils froncés, Roy dit sourdement :

— Ce qui menace une mère ne menace-t-il pas aussi son enfant ?

Elle frissonna :

— Ah! vous aussi, vous admettez, comme moi, une menace? Vous la sentez, vous la devinez? Sévrier ne mentait-il donc pas quand il y a fait allusion? Mais cette menace que nous pressentons tous deux est-elle bien la même que celle évoquée par lui? Il me donne une telle impression de... comment vous dire? de violence de trahison, mais de faiblesse, d'impuissance... de veulerie, de lâcheté. Oui, voilà, de lâcheté! Dans les mains d'une intrigante, je ne crois pas qu'il soit capable de réagir pour sauver Flo... que, cependant, il semble adorer!

Roy demanda sérieusement :

— Je sais trop peu de choses pour vous aider utilement. J'aimerais connaître l'opinion profonde de votre sœur sur son mari.

Inclinant le buste, elle s'accouda près de lui. Toutes ses défiances s'évanouirent. Elle était heureuse, soulagée de ne plus se sentir aussi seule en face du lourd secret qu'elle pressentait, de pouvoir faire confiance à cet être énergique et fort.

— Comment savoir? dit-elle.

— Voyons, quand vous lui avez avoué que vous aviez inventé notre amitié pour vous défendre contre un imposteur possible et l'attitude étrange de son mari vous avait donné peur, comment a-t-elle réagi? Rappelez-vous et racontez-moi.

CHAPITRE III

Pervenche ferma les yeux pour mieux s'isoler de ce qui l'entourait et retrouver les impressions de son premier soir aux Glycines.

Tout de suite après la première joie de la rencontre sur la route, Flo avait eu la dernière défaillance, écroulée contre sa sœur. Et, à nouveau, Pervenche fut stupéfaite et alarmée par la

légèreté du cher fardeau. Comme elle avait maigri, cette Flo jadis si ronde, toute capitonnée de fossettes! Sous les yeux aux paupières abaissées, un cerne mauve s'étendait. Était-il possible qu'elle fût ainsi changée par trois années, qui eussent dû être baignées d'un parfait bonheur ?

Ce bonheur, existait-il réellement ? On pouvait en douter devant ce résultat alarmant. Cependant, elle était bien d'un mari aimant, l'inquiétude manifestée par Sévrier devant le malaise de sa femme. Tout au plus aurait-on pu lui reprocher l'exagération de son affolement devant une faiblesse passagère, car Flo ne perdit même pas complètement connaissance. Cependant, son teint transparent était d'une pâleur telle, tandis que son mari l'étendait en hâte sur les coussins du siège arrière, appuyé à l'épaule de Pervenche qui l'entourait de ses bras, que Roy s'était discrètement refusé à accepter l'invitation à dîner formulée par Sévrier.

Ce soir, Mme Sévrier et Pervenche ont besoin de se remettre d'une telle émotion. Il est préférable que vous restiez en famille, si je ne puis vous être d'aucun secours. Je viendrai demain prendre des nouvelles.

Et Pervenche avait approuvé cette discrétion. Elle avait un tel désir de se trouver seule avec Flo, de la presser de questions sur son état.

Quelques mots lui avaient fait dresser l'oreille, échappés à sa sœur.

— Ce n'est rien, rien du tout : la joie, comprends-tu, chérie? J'avais un tel désir de te revoir!...

Pourquoi, alors, Sévrier eût-il hésité à lui annoncer sa venue? Pervenche se le demandait, malgré la joie infinie qui l'inondait en apprenant que ses craintes n'étaient pas fondées et que Flo, malgré les apparences, lui avaient bien gardé son cœur!

Non seulement Flo ne songeait pas à la chasser, mais encore elle n'avait pas semblé surprise en la voyant sur la route. Son mari avait-il eu le temps, dans la journée, de lui annoncer sa venue ?

Mille questions se pressaient dans l'esprit à la fois heureux et enfiévré de Pervenche. Mille questions qu'elle avait hâte de poser à sa sœur en tête à tête.

Mais la belle Olga ne devait pas observer la même discrétion

que Roy. Bien que sa présence aux Glycines trouvât son explication dans une attentive prévenance, Pervenche en fut choquée.

Lorsque l'auto s'était enfoncée sous le dôme de verdure qui, assombrissant le couchant, faisait apparaître la maison comme au bout d'un tunnel obscur, Flo avait eu une petite inquiétude maternelle :

— Pourquoi que Lola ait songé à faire dîner Christian! Nous avons été attardés.

Mais Christian ne risquait pas de mourir de faim. Une âme charitable avait pris soin de lui...

Dès le vestibule, si sombre qu'on devait éviter et allumer l'électricité, Pervenche, le cœur bondissant, avait entendu une petite voix claire qui chantonnait :

— Papa! Maman!... Venez voir Cricri qui a bien mangé sa soupe!

— Le coquin! dit, avec une indulgence attendrie Flo appuyée au bras de Pervenche. Henri... passe-moi le ballon...

Mais toute son animation joyeuse tomba en pénétrant dans la cuisine étincelante et Pervenche la sentit peser plus lourdement sur son bras quand elle aperçut, assise à côté d'un adorable bambin bouclé d'or et lui tendant une cuillerée de purée, l'étrange fille qui, le matin même, avait fait à la sœur de Mme Sévrier une visite si insolite.

Sans se lever, la couiller toujours tendue, elle expliqua, tandis que le petit courait se jeter dans les jupes de sa jeune maman, où il roulait sa tête blonde en roucoulant de plaisir :

— J'ai pensé qu'il valait mieux faire dîner Christian, puisque vous étiez en retard, et il ne voulait à aucun prix le faire avec Lola... alors...

Ayant noté la vive contrariété de sa sœur, Pervenche tourna les yeux vers son beau-frère, curieuse de son attitude.

A sa grande surprise, elle le vit nettement contrarié et même presque inquiet, les sourcils froncés sur son regard de lièvre craintif qui allait alternativement de sa femme à la secrétaire.



Commencez en beauté la nouvelle année...

Nos salons de coiffure et nos 12 spécialités vous offrent :

- Des prix nets, sans surprise
- Des coiffures personnalisées
- Une ambiance agréable et personnelle
- Des produits sélectionnés
- Les nouveautés à la pointe de la mode, et toujours nos permanentes

« Zotos - Vitalizer »

qui font le succès du moment. Coupes et mises en plis comprises. Service non-stop, sans rendez-vous.

Tél. 25 29 82 - 25 29 83

Produits de classe aux meilleurs prix.

Au salon Roger toujours de la nouveauté

COIFFURE
Roger
Moulins 3 Neuchâtel



Prix-HOME-DISCOUNT

3 pièces

490.-

Salon rembourré 36.243 K
Divan 4 places transformable en lit, avec coffre pour literie. Fauteuils à roulettes. Accoudoirs similicuir, tissu beige.

A ces prix révolutionnaires HOME-DISCOUNT vous complérez facilement vos vœux?

Prix-HOME-DISCOUNT

3 pièces

1390.-

Salon rembourré 33.034 K
Fauteuils à haut dossier et roulettes et divan à 3 places à coussins amovibles pour le siège et le dossier. Velours Dolan brun/beige.

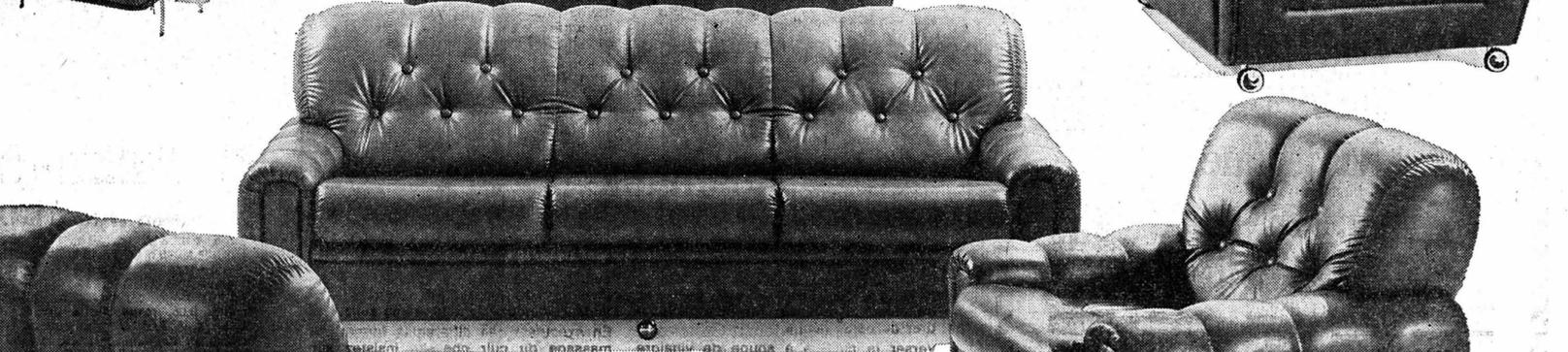


Prix-HOME-DISCOUNT

3 pièces

1290.-

Salon rembourré 36.370 K
Divan-lit double à matelas mousse et fauteuils à roulettes. Similicuir noir, tissu à carreaux rouge-orange.



Prix-HOME-DISCOUNT

3 pièces

1290.-

Salon rembourré 33.351 K
Divan 3 places, 2 fauteuils à roulettes, avec coussins amovibles pour le siège et le dossier. Similicuir cognac à l'éclat mat.

Le confort commence

chez nous par des prix confortables pour votre porte-monnaie.

Le premier HOME-DISCOUNT avec service et garantie:

Vous pouvez emporter vos meubles emballés — à des prix **HOME-DISCOUNT** — du stock directement.

Moyennant un supplément raisonnable nous mettrons une camionnette à votre disposition ou, vous pourrez convenir avec nous la livraison et le montage à domicile.

Même à des prix **HOME-DISCOUNT** vous bénéficiez de notre garantie de 10 ans sur vos meubles!

Même à des prix **HOME-DISCOUNT** vous payez comptant jusqu'à 90 jours!

Même dans notre **HOME-DISCOUNT** vous achetez avantageusement à crédit!

Même à des prix **HOME-DISCOUNT** essence gratuite ou bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.—. Dès Fr. 1000.— en plus: lavage gratuit de votre voiture!

Chez Pfister, Avry-Centre, vous trouvez sur 15'000 m² le plus beau et le plus grand choix international en meubles et tout ce qui est nécessaire pour compléter votre intérieur.

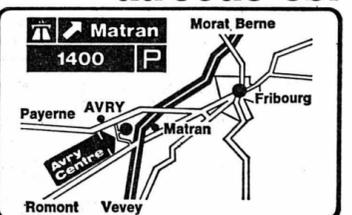
Joignez l'utile à l'agréable: Ouvert du mardi au vendredi sans interruption de 9-20 heures. Profitez donc de la **VENTE DU SOIR!** Samedi de 8-17 h. Lundi fermé. ● Paradis d'enfants avec surveillance.



au sous-sol

Pfister
ameublements sa

avry
centre



NEW-YORK
Départs hebdomadaires
dès Zurich, 16 jours
A partir de Fr. 595.-
Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AVY

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

MAGNIFIQUE CHAMBRE indépendante, à Bevaix. Tél. 46 16 36.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec cuisine. Tél. 25 06 35.

BELLE CHAMBRE indépendante, chauffée. Tél. 25 06 35.

BELLE CHAMBRE pour le 1er février. Téléphone 25 23 47.

CHAMBRE INDEPENDANTE confortable, bien située, à demoiselle. Tél. 25 18 42.

BOUDRY, Adozz 42, appartement 2 pièces, tout confort. Prix, charges comprises, 285 fr. Tél. 42 14 58.

A DEMOISELLE, CHAMBRE chauffée avec douche, quartier Mail. Tél. 25 65 81.

STUDIOS MEUBLES avec cuisine, au centre, à jeunes filles. Tél. 25 10 36.

A LOUER IMMEDIATEMENT, bureau 17 m², proximité centre. Tél. (038) 24 15 00, l'après-midi.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

ON CHERCHE A ECHANGER appartement de 4 pièces, chauffée, avec dépendances, quartier Monruz, contre un de 3 pièces, chauffé, pour époque à convenir. Adresser offres écrites à JF 233 au bureau du journal.

A CHEZARD, appartement 3 pièces, cuisine, salle de bains, 300 fr. + charges. Tél. (038) 31 13 50.

CORTAILLOD-VILLAGE, appartement 3 1/2 pièces, tout confort, jardin. Libre pour date à convenir. Adresser offres écrites à BA 261 au bureau du journal.

CHAMBRE à jeune homme. Sablons 3, 2me étage, à droite.

CHAMBRE indépendante, à jeune fille, quartier Mail. Tél. 24 69 29.

DOMBRESSON, grand studio meublé, confort, jardin, dans petit immeuble. Téléphone 53 30 80.

CHAMBRE ENSOLEILLEE, chaude, bain, cuisine. Tél. 25 15 79, avant 10 heures.

HAUTERIVE, appartement 3 1/2 pièces, pour le 24 avril, 605 fr. charges comprises. Téléphone (038) 33 34 39, dès 19 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE, non meublée, avec cuisinette, frigo, douche, pour monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, douches, pour monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

Demandes d'emplois

JEUNE DAME garderait petite fille, à Marin. Tél. 33 27 70.

SERVEUSE connaissant les 2 services cherche remplacement 2 à 3 mois dans restaurant ou bar à café. Libre immédiatement. Région Neuchâtel - Auvier. Tél. 31 72 76, le soir, heures des repas.

STENOACTYLO très qualifiée cherche emploi intéressant. Adresser offres écrites à AZ 260 au bureau du journal.

JEUNE FEMME, 34 ans, cherche travail à domicile. Adresser offres écrites à DC 263 au bureau du journal.

ETUDIANTE AMERICAINE, 21 ans, cherche emploi à la journée, si possible en contact avec enfants. Ménage exclu. Tél. 25 33 31.

COURS PARTICULIERS, bon marché: mathématiques, anglais, français, biologie, chimie, dessin, guitare, yoga. Tél. (038) 25 92 86.

FEMME DE MENAGE cherche à faire heures régulières lundi matin ou tous les 15 jours, le jeudi après-midi. Tél. 25 69 08, heures des repas.

A vendre

POSTE RADIO, appareil photo, télévision (Suisse romande). Tél. 24 79 20, dès 18 heures.

CHAMBRE A COUCHER complète, prix à convenir. Tél. 42 13 27, à Cortaillod.

BEAUX RIDEAUX, 1 porte-enfant et 1 matelas. Tél. 24 73 38.

COLLECTION DE TIMBRES Suisse, Liechtenstein. Tél. (038) 24 38 19.

BUFFET DE SERVICE combiné. Tél. (038) 41 26 65.

VETEMENTS DE DAME à l'état de neuf, tailles 38-40, toutes saisons, bas prix. Téléphone 36 13 21, heures des repas.

MANTEAUX, PULLS, robes, pantalon daim, pantalons de ski, tailles 36-38. Complète homme, applique, lampe, boule à laver. Tél. 42 30 10.

2 LITS COMPLETS avec coffres, bon état, bas prix. Tél. 42 22 24.

POMMES GOLDEN, plateau de 12 kg, livré à domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 16 ou 25 56 18.

MEUBLE vitrine, noyer; 6 chaises; 2 commodes. Tél. 33 26 92, aux repas.

1 BERCEAU 170 x 75, 80 fr.; 1 berceau 140 x 60, 50 fr.; 1 poussette avec poussepousse, 30 fr. Tél. (038) 55 20 24.

OFFRES D'EMPLOIS

ON CHERCHE FEMME DE MENAGE, quartier Mail. Tél. 24 01 70.

DEMANDES A LOUER

ON CHERCHE POUR TOUT DE SUITE, en ville, appartement meublé de 2 chambres avec salle de bains et cuisine. Faire offres à S. Chittani, fbg du Lac 27, 2000 Neuchâtel.

Demandes à acheter

VIOLON 1/8 en bon état. Tél. 25 25 80.

1 TABLE RONDE avec pied central, ainsi que deux fauteuils Voltaire. Tél. 33 49 21.

1 TABLE DE JARDIN avec dessus en marbre. Tél. 33 57 13.

SOMMIER, 140-200 cm, tête mobile. Téléphone (038) 57 15 65, de 19 à 20 heures.

NE JETEZ PAS vos anciennes poupées, anciens jouets (avant 1930). Collectionneur offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (038) 23 86 07.

PROJECTEUR bi-format, double 8 - super 8, éventuellement sonore. Tél. 24 14 22.

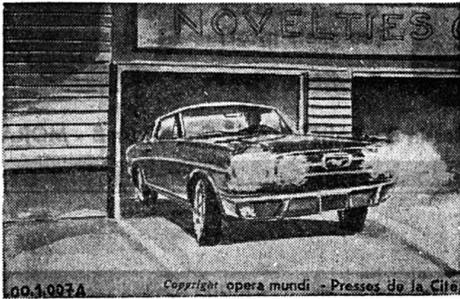
Divers

POUR VOTRE SOIREE FAMILIALE, Les Amis de la scène, troupe théâtrale, présenteront leur comédie gaie et divertissante, Le Don d'Adèle. Renseignements au (038) 25 42 25, interne 30.

Ogg 17 voit rouge

RÉSUMÉ : En compagnie d'Enrique Sagarra, Hubert Bonisseur de la Bath se dispose à suivre la voiture de Mabel Grove.

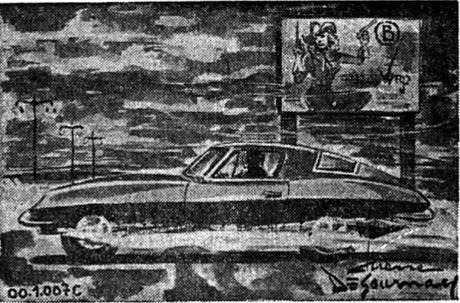
LA PISTE SONORE



Dans deux ou trois heures, peut-être, » répondit la voix de Mabel Grove. « Notre émetteur est branché sur sa batterie, dit Enrique à Hubert. Elle peut nous balader toute la nuit si elle veut. » La Ford de la belle rousse émergea au sommet de la pente d'accès du garage, et tourna sur sa droite. Sagarra poussa un juron : croyant que Mabel Grove se dirigerait vers Chinatown, il s'était placé dans la direction opposée.



Il lui fallut entreprendre une manœuvre qui faillit le faire emboutir par une grosse limousine qui montait la côte à vive allure, ce qui valut à son conducteur de se faire injurier en espagnol. Enrique se jeta à fond de train dans la descente, pendant que son compagnon confiait les écouteurs. « Ne vous énervez pas, dit Hubert. Elle n'est pas loin. » La minute d'après, Sagarra voyait la Ford Street, immobilisée par un feu rouge au coin de Market-Street.



Le feu passa au vert. La Ford tourna sur sa droite et sortit de la ville par la route du sud. Une fois dépassée la banlieue, Enrique Sagarra la laissa prendre du champ, l'émetteur qu'il avait fixé sous le capot de la voiture de la belle rousse après avoir fait taire les scrupules du gardien du garage ayant une portée d'environ deux milles. Si la Ford s'écartait de la ligne droite théorique figurée par la route, le volume du son diminuerait dans les écouteurs. La nouvelle position imprimée au cadre orientable indiquerait la direction prise.



Le brouillard se dissipait. De gros camions roulaient rapidement dans les deux sens. Bientôt, la « Corvette » laissa Santa-Cruz derrière elle. A environ un mille de Monterey, Hubert dit : « Attention. Elle manœuvre. » Les écouteurs lui transmettaient nettement les changements de vitesse de la boîte automatique. Le volume augmentant, il comprit que la Ford revenait vers lui, et ordonna à Enrique de ralentir. Moins d'une minute après, la « Ford » les croisa.

Demain : Une affaire manquée

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITION. — Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Rex : Fermé pour rénovations.
Studio : 20 h 30, Carnage, 16 ans.
Bio : 15 h, 18 h 15 et 20 h 45, Orange mécanique, 18 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Les Religieuses du Saint-Archange, 18 ans, 17 h 45, Certains l'aiment chaud, 16 ans.
Palace : 20 h 30, La Dernière Bourree à Paris, 16 ans, 2me semaine.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Le Magnifique, 16 ans.
Pharmacie d'office ; Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commença à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

COLOMBIER
Cinéma Lux : Relâche.

LE LANDERON
Cinéma du Château : Relâche.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, L'Évasion du capitaine Schluetter.

Réveillez la bile de votre foie
Vous vous sentirez mieux ensuite.
Un afflux insuffisant de la bile peut entraîner des ballonnements et de la constipation. Les petites pilules Carter augmentent l'activité de votre estomac et des intestins sans causer de la diarrhée et stimulent l'évacuation de la bile. En pharmacies et drogueries.
Petites pilules **CARTER**

HOROSCOPE

Bon début de matinée favorisant les travaux sérieux et les études. L'après-midi sera moins bon et une atmosphère agitée viendra gâter la bonne entente.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront sérieux, réfléchis, sentimentaux et batailleurs.

BALIEUX (21/3 - 19/4)
Santé : Perdez l'habitude d'avalier un somnifère tous les soirs. Amour : Relations assez tendues, au foyer. Affaires : Évitez de prêter de l'argent.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Essayez un traitement par les plantes. Amour : Ne faites aucun reproche. Affaires : Ne vous fiez pas aux paroles que vous entendez par hasard.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Évitez les boissons gazeuses. Amour : Ayez davantage les pieds sur terre. Affaires : Vous rencontrerez des adversaires très habiles.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Excellente. Amour : Tenez vos promesses. Affaires : Votre action sera efficace.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Troubles visuels à redouter. Amour : Ne vous laissez pas influencer par les belles paroles. Affaires : Ne confiez pas vos soucis à tout le monde.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Pratiquez le yoga qui est excellent pour vous. Amour : Un événement inattendu surprendra agréablement. Affaires : Soyez plus communicatif.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Essayez de vous coucher un peu plus tôt. Amour : Faites des concessions. Affaires : Sachez vous montrer souple et conciliant.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : N'abusez pas des alcools. Amour : Des péchés vous seront tendus : soyez vigilant. Affaires : Vous aurez un entretien avec vos supérieurs.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Douleurs dans les jambes à prévoir. Amour : Vous ferez un achat en compagnie de l'être cher. Affaires : Arrangez les choses au plus vite.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Très bonne. Amour : Excellente entente affective aujourd'hui. Affaires : Votre réussite est certaine mais il faudra tenir vos promesses.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Faites un sport assez souple qui vous détendra les nerfs. Amour : Vous êtes responsable de vos heurts. Affaires : Vous travaillerez dans la compression.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Compensez votre manque de sommeil par une nourriture abondante. Amour : Une petite dispute vous contrariera. Affaires : Comptez plus sur votre travail que sur la chance.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Foie sauté
Haricots verts
Pommes de terre
Fruits

LE PLAT DU JOUR :
Foie sauté
Pour 4 personnes : 4 tranches de foie (agneau, veau, génisse). Beurre : 40 g. Farine : 30 g. 2 branches de persil, 1 cuillère à soupe de vinaigre, sel et poivre.
Laver, sécher et hacher le persil. Verser la farine dans une assiette. Faire fondre doucement le beurre dans la poêle ; il ne doit pas noircir.
Passer les tranches de foie, une à une, dans la farine, puis les déposer dans le corps gras fondu.
Laisser cuire doucement 3 minutes sur le premier côté. Retourner avec la palette. Laisser cuire encore 3 minutes sur le second côté. Retourner une seconde fois et laisser chauffer quelques secondes encore. Disposer les tranches de foie sur un plat, saupoudrer de persil haché.
Verser la cuillère à soupe de vinaigre dans la poêle. Amener à ébullition. Bien gratter avec une spatule. Versez ce jus sur les tranches de foie persillées.

après avoir disposé sous le tapis un linge absorbant. Sur un tapis très clair (chinois notamment) remplacez l'essence par de l'éther officinal ; il dissout la graisse sans laisser d'auréole. Procéder toutefois avec précaution, en touches légères, sans laisser couler le détachant.
On dit que le massage du cuir chevelu est très efficace contre la chute des cheveux, comment doit-on procéder ? Appuyez les cinq doigts des deux mains sur le crâne, le pouce reste immobile tandis que les autres doigts mobilisent le cuir chevelu sur place. Si vous êtes arthritique, ce mouvement peut être douloureux au début, il le sera de moins en moins. Tel est le massage par mobilisation.
Le massage par expression : on presse le cuir chevelu entre les deux pouces. Laissez cette forme de massage aux professionnels, elle n'est nécessaire qu'aux cheveux malades.
Le massage par friction : du bout des doigts vous faites sur le cuir chevelu un rapide mouvement de va-et-vient, vivifiant et tonique ; si l'on veut, au contraire, calmer, reposer, en cas de maux de tête, passer les doigts parallèlement, toujours dans le même sens.
En exécutant ces différentes formes de massage du cuir chevelu, insistez sur la partie qui entoure immédiatement le visage ; ces mouvements fortifient le cuir chevelu, donc les muscles de la face qui s'y accrochent.

Des questions et des réponses
Comment enlever les gommes à mâcher sur les tapis ? Les gommes à mâcher qui s'étaient, agglomérant le poil du tapis, se dessèchent en plaques hanches, ne sont, par chance, pas aussi tenaces qu'il y paraît. N'essayez pas d'enlever une plaque de chewing-gum en grattant avec un couteau ou tout autre moyen mécanique. Humectez un linge propre d'acétone et frottez doucement, la gomme se dissoudra facilement.
Comment faire disparaître les taches de graisse ? La terre de Sommières, le talc peuvent vous aider à éliminer une tache de graisse sur un tapis. Saupoudrez-en le velours à la place souillée, laissez agir 24 heures et brossez légèrement avec grand soin. Si la tache persiste, frottez-la avec de l'essence

Des idées
Ne laissez pas vos bottes de caoutchouc sécher avec la boue du chemin. Lavez-les immédiatement avec une eau savonneuse. Laissez-les sécher, puis passez dessus un peu de lait. Elles seront comme neuves...
Vous étonnerez vos amis en leur servant une liqueur à la camomille telle que la font encore les vieilles Bretonnes. C'est très facile : mettez 20 morceaux de sucre dans un litre de vin. Ajoutez 18 têtes de fleurs de camomille. Versez le tout dans un bocal, laissez macérer trente-cinq jours. Filtré et mettez en bouteille.
A méditer
La sincérité est de verre, la discrétion de diamant.
André MAUROIS

De tout pour faire un monde

L'aquaculture devient une réalité
En vue d'exploiter les gigantesques ressources des océans, les techniciens du Centre national pour l'exploitation des océans (C.N.E.X.O.) procèdent à l'élaboration d'instruments et d'engins pour le travail sous-marin. Ils mettent au point, notamment, un caisson cylindrique pouvant supporter de très fortes pressions et opérant dans les fosses abyssales jusqu'à 10.000 mètres. Un autre caisson de grandes dimensions est spécialement conçu pour évoluer jusqu'à 500 mètres sur le plateau continental, destiné à recueillir les galets métalliques riches en nickel, en manganèse, en cuivre et en fer qui tapissent le plancher de certains océans.
Mais c'est l'aquaculture, c'est-à-dire la reproduction et l'élevage artificiel de mollusques, crustacés et poissons de mer qui est une des activités majeures du centre. Dans les bassins et aquariums d'expérimentation, on étudie notamment la nutrition par des aliments élaborés et la croissance des animaux marins. Les élevages sont ensuite expérimentés dans des bassins d'eau de mer. Les premières expériences ont été assez encourageantes. On a déjà établi qu'en quatre mois un poisson atteindra sa « taille commerciale » et que la production de daurades à l'hectare se situe au alentours de la diarrhée et stimulent l'évacuation de la bile. En pharmacies et drogueries.

aussi tout à espérer de la science. Enfin, le bar et le turbot servent actuellement de cobayes aux savants du Centre océanologique de Bretagne. (ACI)

Adieu à l'or... pour les dents ?
Comme chacun sait, le prix de l'or a connu une forte augmentation, et l'industrie dentaire se trouve, de ce fait, obligée d'accroître les travaux de recherche destinés à trouver de nouveaux métaux de substitution — non précieux — pour les couronnes. L'an passé on a estimé à 300 millions de francs la valeur de l'or qui a servi pour les dentures des Européens et des Américains. Cela représente environ 8% de la production annuelle d'or. Les dentistes utilisent chaque année de l'or pour environ 10 millions de plombages, 20 millions de couronnes et 8 millions de prothèses fixes.
L'un des nouveaux métaux de substitution est le « Dentillum », un alliage de chrome beaucoup plus léger et naturellement nettement moins cher que l'or. (DS)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
16.45 (C) Taxibulle
17.05 (C) La boîte à surprises
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Rendez-vous
18.25 (C) Sous la loupe
18.50 (C) Le manège enchanté
18.55 (C) Les Enfants des autres
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Le Secret de Suzanne
21.00 (C) L'Homme de Vienne
21.50 (C) Ouvertures
22.45 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE
17.30 L'heure des enfants
18.10 (C) TV culturelle pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'Affaire d'à côté
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Der Stern des Menschen
20.50 Le Petit Docteur
21.50 Téléjournal

FRANCE I
10.30 TV scolaire
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
14.05 TV scolaire
14.25 Une jeune fille savait...
16.50 TV scolaire
18.20 Au-delà des faits
18.40 Pour petits et grands
19.25 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 L'illustre Maurin
20.35 La Légende des Strauss
21.30 Ouvrez les guillemets
22.40 24 heures dernière

FRANCE II
17.00 (N) TV scolaire
17.30 Fin

FRANCE III
18.30 (C) Inter
18.35 (C) Enfants et maison (24)
18.50 Vie pratique
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Vivre en France
20.05 (C) 20 années de cinéma américain (1892-1912)
20.40 (C) Plo et pic et colegram
22.05 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA
18.00 (C) Per i piccoli
18.55 (C) Off we go
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Obiettivo sport
20.10 (C) La sparaparla
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Enciclopedia TV
22.00 (C) Segnalement
22.15 L'ultimo atto
22.40 Oggi alle camere federali
22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I
16.15, téléjournal. 16.25, show Liesbeth List. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualités. 21 h, un cœur et une âme. 21.45, le salaire. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, hippisme à Berlin. 23.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II
17 h, téléjournal. 17.10, balade en romanche. 17.45, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, évasion d'un jour. 20.15, contacts. 21 h, téléjournal. 21.15, repartir à zéro. 22.35, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi, midi-musique. 14 h, le communiqué, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réactualités. 15.05, bons sens interdit.
16.05, feuilleton. Une grand-mère en or massif, de M.-G. Prêtre et M. Waeber. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, la bonne tranche. 20.30, énigmes et aventures. Dépression 875 militaires avec fortes rafales sur la côte sud, une pièce policière d'A. Legrand. 21.30, disc-club. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, 'miroir-dernière. 24 h, hymne national.
Second programme
8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, à vues humales. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscabinaire, l'hiver avec deux ailes. 10.45, English by air. 11 h, université radiophonique internationale, écouter la musique consciemment pour la comprendre. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, Informations. 20.05, sciences et techniques. 20.30, interprètes favoris. 21.40, le chœur de la Radio suisse romande. 22 h, musique. 22.30, humour tousjours. 23.55, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 22.15, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, musique de ballet russe. 10.20, radioscabinaire. 10.50, 3 danses de « L'Histaira du Soldat ». Stravinski. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, ensemble Georg Glas et Trio Oscar Künzli. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, musique populaire.
16.05, théâtre en dialecte. 17.05, salutations musicales du Brésil. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, sérénade pour Noël. 23.30, musique dans la nuit.

De tout pour faire un monde

Pour atteindre le zéro absolu au CERN

A Genève, le Centre européen de recherches nucléaires (CERN) étudie notamment la supraconductivité et le comportement des matériaux au zéro absolu (-273°C). Pour atteindre une température si extrême, on recourt à l'hélium, gaz qui peut être désormais stocké à Genève, dans un ballon de matière plastique parfaitement étanche qui protège ce produit contre les effets de l'ozone de l'air et des rayons ultraviolets. (IC)

MOTS CROISES

Problème No 215

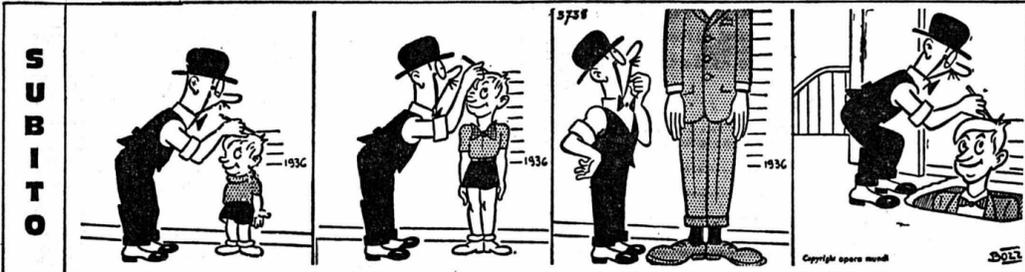
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT
1. Dominicain français, prédicateur et écrivain. 2. Singulière. 3. Note. — Fleuve de Russie. — Crible. 4. Faire disparaître. — Pour dégager le meilleur. 5. Elle rajoutait par son art le père de son époux. — Présent de Cérès. 6. Etiofa croisée de laine. — Sur la Bretagne, ville prise de position. — L'appareil d'Adèr. 8. Pronom. — Produire des douleurs vives, intermittentes. 9. Epithète pour l'art gothique. — Brame. 10. Fruit d'une plante d'Arabie. — Sur l'Oronte.

VERTICALEMENT
1. Élément du Commonweath. 2. Ce qui est secondaire. — Prénom féminin. 3. Symbole. — Le Paradis perdu. — Egouttoir à bouteilles. 4. Groupes de familles. — Une femme sans précédent. 5. Son carnaval est animé. — Epulcha des noix. 6. Découpage saillante. — Courbe fermée et allongée. 7. Article. — Sert à faire des cannes. 8. Vieux verbe dont on n'a conservé que le participe. — Argile colorée. 9. Roue à gorge. — Qui ont du mal à joindre les deux bouts. 10. A deux fusées. — Crie, en parlant d'un cerf.

Solution du No 214

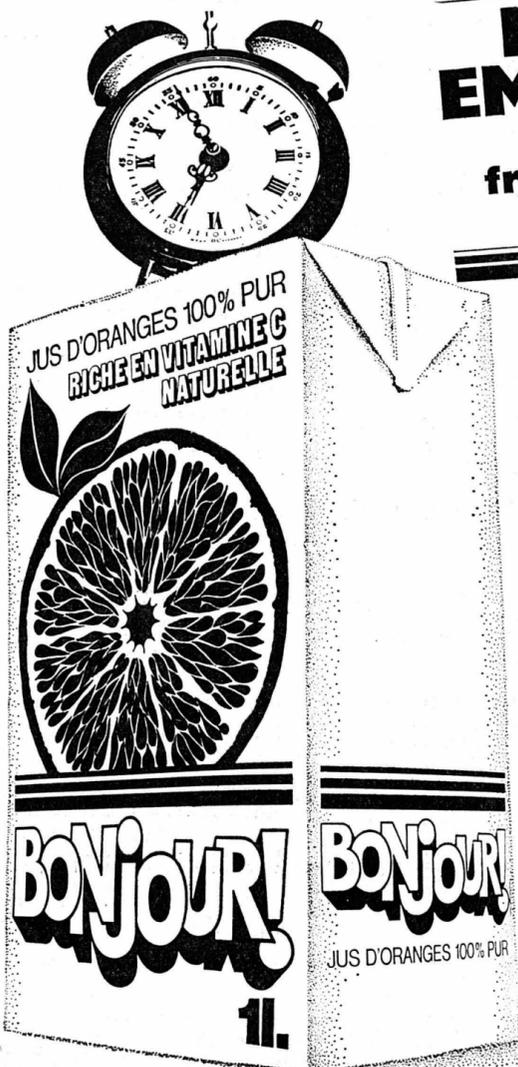
1	M	E	N	D	I	G	O	T	E
2	V	E	S	O	U	A	N	E	T
3	A	R	R	E	A	L	R	R	
4	G	O	U	M	P	E	D	R	O
5	A	B	I	L	I	T	E	R	A
6	B	U	N	A	L	O	T	E	
7	O	S	T	S	A	T	A	N	E
8	N	I	E	L	L	A	I	S	
9	D	E	E	P	E	L	E	E	S
10	E	N	T	A	S	S	E	S	E



Un jus d'oranges 100% pur

NOUVEL EMBALLAGE

3 mois de fraîcheur garantie hors frigo!



Pris le matin en se levant ou pendant la journée, ce jus d'oranges constitue un réel bienfait pour les adultes et les enfants, car

BONJOUR

Jus d'oranges 100%, pur

JUS D'ORANGES riche en vitamine C naturelle

BONJOUR

garde toute sa richesse d'arôme

JUS D'ORANGES

datage en clair sur l'emballage (durée de conservation 3 mois) offrant ainsi toute garantie de fraîcheur.

BONJOUR

dans un conditionnement pratique qui se jette après emploi

JUS D'ORANGES

en vente chez votre détaillant habituel



JUS D'ORANGES 100% PUR Fr. 1.60

De l'or en brique pour peu d'argent

BONJOUR est soumis au contrôle de l'Institut suisse des vitamines. Union Laitière Vaudoise



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN

Maison fondée en 1852

Place Pury 7

2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

...bien nettoyé ...vite repassé !



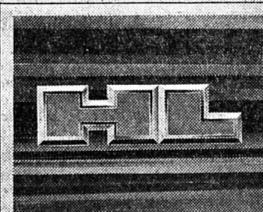
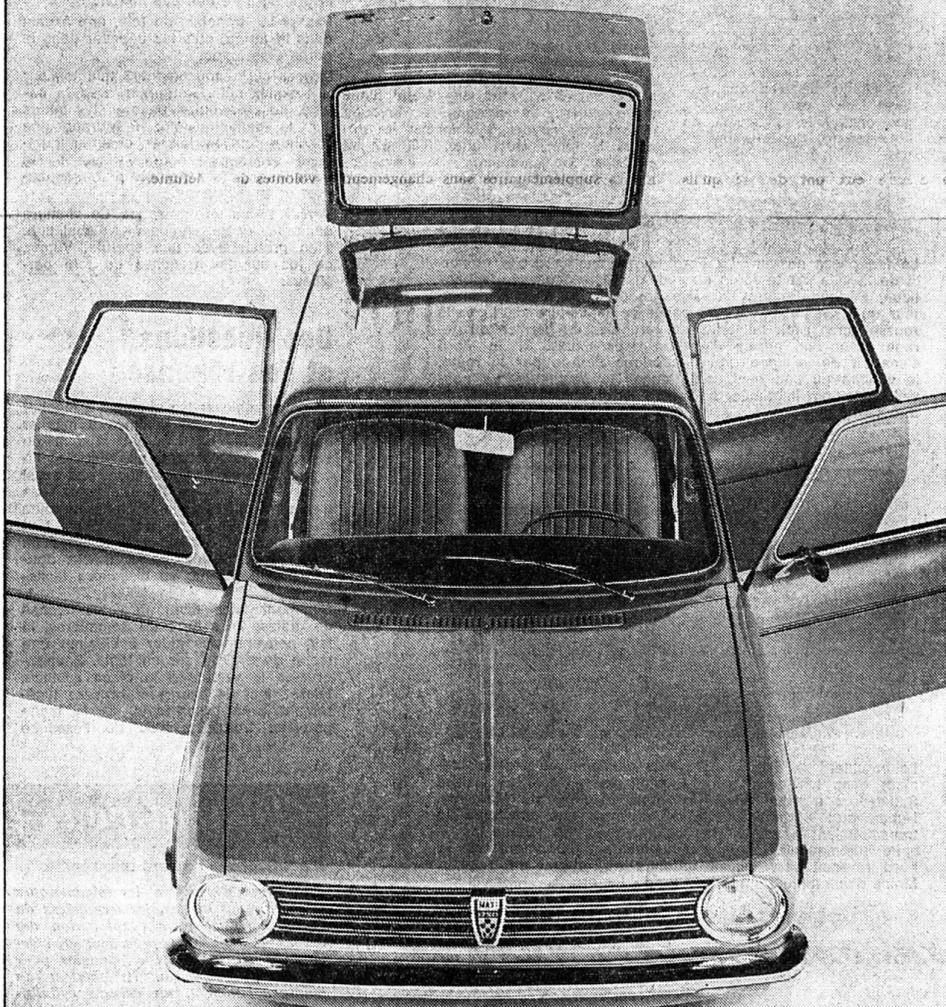
3 PULLS
(ou gilets tricot)

3⁹⁰
Profitez vite!

Seulement NEUCHÂTEL Bassin 8 - SAINT-BLAISE Grand-Rue 8 - MORAT

La plus raisonnable est la Maxi

- Fr. 11600.- Bien raisonner, c'est bien compter.
- 5 portes Et derrière, de la place à revendre.
- 5 vitesses Un rapport de plus pour plus d'économie, rapport à la consommation.
- Traction avant Comportement routier idéal, été comme hiver.
- Suspension Hydrolastic à roues indépendantes Confort incomparable.
- Freins assistés, à disque devant Sécurité active, signée Austin.
- Régulateur de freinage Fidélité de trajectoire, quel que soit le chargement.
- Sièges à combinaisons multiples 5 places, voiture-lit ou commerciale.
- 1750 cm³, 14,5 mkg à 3000 tr/min Puissance, souplesse, réserves.
- 8,4 l en vitesse de croisière Ecoutez la voix de la raison!

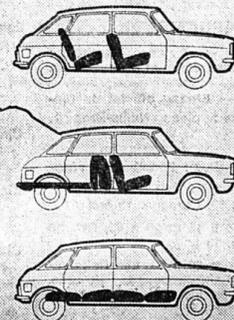


Nouveauté: **Maxi HL**

Une luxueuse version sportive
Deux carburateurs, 91 ch DIN
Fr. 13100.-

Maxi, le seul modèle à la fois limousine, break et voiture-lit. Vous pouvez vous en convaincre chez l'agent Austin le plus proche.

British Leyland Switzerland, 8048 Zurich, tél. 01 62 90 90



Austin Maxi

DISPONIBLE

Tél. 25 92 86

- personnel pour missions temporaires
- entreprise de nettoyage : bureaux, ateliers, appartements, etc.
- déménagements et transports (maximum 1600 kg).

Tél. 25 92 86

NOUVEAUTÉS RANDAL 1974

G. Christen



- ☆ DÉCORATIONS
- Grand choix
- ☆ GUIRLANDES (au mètre)
- ☆ POSTERS
- ☆ SUJETS DIVERS, etc.

ARTICLES DE FÊTES

Tél. (038) 53 32 33 2053 CERNIER (NE)



SOIRÉE-BAL

SAMEDI 2 FÉVRIER 1974

en la

Grande salle de BOUDRY

avec Claude SELVA

le duo Rean

et l'orchestre Rudi FREY

Les places, toutes numérotées, sont en vente à l'Office du TCS, Promenade-Noire 1, Neuchâtel sur présentation de la carte de membre 1974. Prix : Fr. 6.-.

OCCASIONS



DÈS FR. 150.- AVEC GARANTIE

MACHINES A COUDRE DE TOUTES MARQUES CONTRÔLÉES ET REVISÉES, EN PARFAIT ETAT

Mme M.-Th. Pitteloud, rue de l'Hôtel-de-Ville 6, Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. (038) 25 58 93.

DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME 74



VOYAGES

WITTEWER

2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82
1, rue Saint-Gervais, Couvet - Tél. (038) 63 27 37

l'argent

tout de suite
de Fr. 600.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Bon

Je désire Fr.
tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité



A travers le monde

Des milliers de Vietnamiens ont été tués depuis un an dans chaque camp

PARIS (AP). — Il y a un an dimanche, les accords de Paris qui devaient mettre fin à la guerre du Viet-nam étaient signés à l'ancien hôtel Majestic de l'avenue Kléber. Mais, le 27 janvier 1973, la guerre du Viet-nam ne s'achevait que pour les Etats-Unis. Les documents concernant les trois parties vietnamiennes semblent avoir été écrits à l'encre sympathique.

La violation la plus grave de l'accord est que les combats n'ont jamais cessé. D'après le Viet-nam du Sud, 42.000 communistes et 11.000 gouvernementaux ont été tués depuis un an.

AU PASSIF

Pour ce qui est de la suite des accords, les faillies principales sont les suivantes :
 • Déplacement permanent des forces, bien qu'il ait été décidé de les

laisser sur place, et échec de la commission militaire mixte qui devait déterminer les zones de contrôle de chaque partie.
 • Echange inachevé des prisonniers vietnamiens et refus des communistes de fournir des conditions de sécurité suffisantes aux équipes chargées de retrouver les corps des Américains disparus.
 • Poursuite de l'infiltration de soldats nord-vietnamiens au Sud et fourniture par Hanoi de nouveaux armements, dont au moins 500 chars, 495 pièces d'artillerie et 800 canons anti-aériens. Les autorités américaines estiment qu'il y a actuellement près de 200.000 Nord-Vietnamiens au sud de la zone démilitarisée.
 • Manque d'accord sur la formation d'un conseil national de réconciliation et de concorde. Les conversations qui se sont déroulées dans la banlieue parisienne à ce sujet n'ont rien donné. Ce conseil devait organiser « des élections générales libres et démocratiques ».
 Chaque camp rejette sur l'autre la responsabilité des violations de l'accord, mais reconnaît aussi qu'il n'y a de bonne volonté ni d'un côté ni de l'autre et qu'il manque un appareil susceptible de faire appliquer les dispositions prévues à Paris.

UNE PRESSION

En examinant les motifs de Hanoi et en cherchant à prévoir l'action des communistes, les experts du département d'Etat ne s'attendent pas à une offensive de grande envergure comparable à celle du têt en 1968 ou à celle d'août 1972. Ils pensent que le Vietcong et les Nord-Vietnamiens vont simplement maintenir leur pression militaire pour affaiblir progressivement les Sud-Vietnamiens.

Horrible drame à Reims

REIMS (AP). — Quatre enfants, dont le plus jeune avait six mois et le plus âgé presque huit ans, sont morts tués par leur père, Jacques Ervrad. Ce fait divers atroce, drame de l'alcoolisme, s'est déroulé en quelques minutes dans un quartier ouvrier de Reims dans la nuit de samedi à dimanche.

Alors qu'il était avec sa femme chez deux amis, Ervrad, 25 ans, aurait bu deux litres de vin. Rentré chez lui, il se saisit d'un fusil dont il se sert pour frapper sa femme d'un coup de crosse à la tête. Mais celle-ci s'enfuit.

Ervrad s'enferme alors à clé. Peu de temps après, les voisins entendent six coups de feu.

Les policiers alertés pénètrent dans une chambre de la maison où un affreux spectacle s'offre à eux : deux enfants, Jean-Jacques, cinq ans, et Sylvie,

quatre ans, sont morts sur leur lit d'une balle dans la tête. Odile, l'aînée, qui allait fêter son huitième anniversaire le mois prochain, a aussi reçu une balle dans la tête, mais elle respire encore. Elle cesse de vivre quelques minutes plus tard pendant son transport à l'hôpital. Dans la chambre des parents, la petite Virginie, six mois, git sur son lit. Elle a également été tuée par son père.

Les enquêteurs ont retrouvé six douilles, deux fusils de chasse, deux carabines 22 long rifle, des munitions en grande quantité et quatre pistolets dont le muser 9 mm — arme de guerre dont la détention est interdite — avec lequel Ervrad a tué ses quatre enfants. Le meurtrier, très gravement blessé, est mort au centre hospitalier régional de Reims.

Les mineurs anglais pour la grève

LONDRES (AFP). — Les mineurs britanniques voteront à une majorité écrasante en faveur d'une grève générale dans les mines comme le leur demande la direction du syndicat des mineurs, indique un sondage dont les résultats ont été rendus publics dimanche.

Le sondage a été réalisé pour le compte de la chaîne de télévision privée britannique. Deux cents mineurs ont été interrogés dans une vingtaine de houillères d'Angleterre, du Pays-de-Galles et d'Ecosse.

84 % d'entre eux ont déclaré qu'ils

voteront pour la grève et 16 % contre. Selon les règlements du syndicat, une grève générale dans les houillères ne peut être déclenchée que si elle est votée par une majorité de 55 % des mineurs.

Le sondage révèle, d'autre part, un changement d'attitude de la part des mineurs au cours de la semaine dernière : seulement 38 % des mineurs interrogés étaient en effet en faveur d'une grève générale avant que la direction du syndicat ne décide d'appeler les mineurs à voter, alors que 50 % étaient en faveur du maintien de la grève des heures supplémentaires sans changement.

FRANCE VOISINE

Un curé gagne un procès contre son... archevêque !

Après plusieurs mois de procédure, l'abbé Perrey, curé de Belvoir (Doubs), a gagné le procès qui l'opposait à son... archevêque, Mgr Lallier. Celui-ci lui reprochait de s'être attribué l'héritage d'une riche paroissienne constituée par une maison entourée d'un parc située à Sancey-le-Grand (Doubs). L'archevêque soutenait que l'Association diocésaine du Doubs était la seule légataire, et non pas le curé.

Un premier jugement rendu le 8 février par le tribunal correctionnel de Besançon donna raison au prélat. Le curé, fit appel. La Cour de Besançon vient, dans un arrêt publié en chambre civile, de debout l'Association diocésaine et de condamner l'archevêque à verser 2000 fr. de dommages et intérêts à son curé. Celui-ci a été reconnu légitime et seul propriétaire des biens qu'il avait hérités.

Les magistrats ont estimé que la donatrice avait bel et bien légué sa propriété à son curé et non pas à l'Association diocésaine et que les seuls déclarations d'anciens paroissiens ne pouvant démontrer le contraire, il fallait par conséquent respecter les dernières volontés de la défunte.

La mort de Grivas : mystère complet

NICOSIE (AP). — Le général Georges Grivas, chef du Mouvement pour le rattachement de Chypre à la Grèce, est décédé dimanche d'une crise cardiaque, déclare-t-on de source gouvernementale. Selon les mêmes sources, le général Grivas est mort à l'endroit où il se cachait. Il faisait campagne contre l'archevêque Makarios, président de Chypre, qui s'opposait à l'Enosis. L'information annonçant la mort du militant clandestin a été démentie par M. Stelios Christides, secrétaire de l'Organisation politique du mouvement.

La mort de Grivas a été signalée à plusieurs reprises dans le passé mais à chaque fois le vieil homme à la moustache digne d'un colonel de l'armée des Indes, réapparaissait.
 Implacable ennemi du président Makarios, il était considéré par une minorité de partisans comme un grand chef national et un génie militaire. Mais pour la majorité des Chypriotes et de nombreux Grecs, il passait pour un septuagénaire un peu dérangé, un peu trop préoccupé de sa gloire personnelle et peu soucieux des conséquences de ses actions sur le plan politique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Voiture contre un mur : un mort

ETZWIL (ATS). — M. Laurenz Haefliger, 20 ans, domicilié à Triengen (Lu) a perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit à Etzwil (Lu). Le jeune homme a, dans un virage, perdu la maîtrise de sa voiture qui est allée s'écraser contre un mur.

Alerte à la bombe dans le train Zurich-Berne

Le train direct Zurich-Berne a été stoppé peu avant minuit à Langenthal, à la suite d'une alerte à la bombe. Tous les passagers ont dû évacuer le train.

C'est par un appel téléphonique anonyme que la gare de Langenthal avait été avertie de la présence d'une bombe à retardement dans le second wagon du train.

Après avoir été soigneusement fouillé, le direct a quitté Langenthal à destination de Berne.

Happée par le train

BUEREN (NW), (ATS). — Mme Hedwig Odermatt-Christen, 51 ans, domiciliée à Dallenwil (NW) a été happée par une composition du chemin de fer Lucerne - Stans - Engelberg en gare de Bueren (NW). Grièvement blessée, Mme Odermatt-Christen a succombé peu après.

Du côté de la campagne

Plus d'un million de tonnes de lait transformées en fromage l'an dernier

Au cours de l'année laitière 1972-1973, la production fromagère a occupé, à nouveau, une place importante dans l'utilisation du lait ; quelque 1600 fromageries de Suisse ont transformé au total 1,1 million de tonnes de lait, soit plus des 2/5 du lait commercial. En tenant compte des quantités de lait transformées en fromage et du facteur de rendement de la marchandise prête à la vente, la production totale suisse de fromage peut être chiffrée à quelque 93.500 tonnes pour 1972-73, ce qui correspond à un accroissement de 3500 tonnes, soit 4 %, en l'espace d'un an.

Alors que la fabrication de fromage mi-gras a, en partie, diminué et que celle de tilsit a également marqué le pas en raison de la concurrence, la production de fromage à pâte molle ainsi que d'appenzell s'est accrue de plus de 12 %. Il a été fabriqué au total 52.067 tonnes d'emmental (+3,3 %), 18.613 tonnes de gruyère (+9,5 %) et 3987 tonnes de sbrinz (+0,2 %).

Dans le secteur fromager, l'augmentation des coûts, due au prix de base, a été prise en charge par le compte

laitier, compte tenu de la situation difficile dans le domaine de l'écoulement de la marchandise. Il en a été de même pour l'adaptation des marges de fabrication et du commerce, nécessaire par le renchérissement, indique le rapport annuel de l'Union suisse du commerce de fromage.

PROGRESSION DES VENTES D'EMMENTHAL EN SUISSE

Quelque 22.163 tonnes de fromage de table indigène ainsi que 8242 tonnes de marchandise destinée à la fonte ont été vendues sur le marché suisse au cours de l'année laitière 1972-73, indique le rapport annuel de l'Union suisse du commerce de fromage.

La progression des ventes de fromage de table est avant tout due à l'accroissement des achats des grands distributeurs et des coopératives d'achat ainsi que du commerce de détail. L'augmentation des ventes a été possible parce que les liquidations d'emmental ont avant tout profité aux consommateurs suisses.

A cet effet, de la marchandise présentant quelques défauts — le plus sou-

En 1972, le choléra des oiseaux de basse-cour a fait de sérieux ravages en Suisse

BERNE (ATS). — En 1973, 17.701 animaux provenant de 34 exploitations et atteints du choléra des oiseaux de basse-cour ou de peste aviaire ont péri ou ont dû être abattus. Il ressort de l'état des maladies animales soumises à déclaration en Suisse en 1973, que cette épidémie est celle qui a fait le plus de ravage l'an dernier. Alors qu'en 1972, aucun cas de fièvre aphteuse n'avait été constaté dans le pays, sept têtes de gros bétail malade ou suspect ont été signalées l'année dernière dans une étable thurgovienne.

La loque américaine des abeilles a régressé ! Seules 2173 ruches dans 248 ruchers ont été touchées par cette épidémie l'année dernière contre 4988 ruches dans 477 ruchers en 1972. La gale des moutons et des chèvres est également en régression : 1363 animaux malades ou suspects ont été signalés en 1973 contre 2959 l'année précédente. Le nombre des cas de rage a augmenté passant de 548 en 1972 à 771 en 1973. Aucun cas de peste porcine n'a été enregistré en 1973 alors que l'année précédente, 63 animaux avaient péri ou été abattus dans une étable.

Au cours de l'année dernière, six animaux (trois l'année précédente) ont péri des suites du charbon sang de rate et 12 (19) du charbon symptomatique. La tuberculose des bovins et des chèvres a été signalée dans 25 (30) et la brucellose des bovins dans 10 (21) étables ou pâturages. Sept animaux (6) atteints par la brucellose des moutons et des chèvres ont péri ou été abattus, 600 ont été malades ou suspects. On a constaté dans cinq étables des cas d'agalactie des chèvres et des moutons touchant 117 animaux. En 1972, 37 têtes de bétail avaient péri ou été abattues à cause de cette maladie. Alors qu'aucun cas n'avait été signalé en 1972, la myxomatose des lapins a de nouveau fait son apparition l'année dernière et 147 animaux ont ainsi péri. Onze lapins malades ou suspects ont de plus été déclarés. Moins de ruchers mais plus de ruches ont été atteints par l'acariose des abeilles : 1367 ruches (910) dans 124 (135) ruchers. Enfin, la loque des abeilles européenne a été constatée dans 29 (37) ruchers et 271 (438) ruches.

VALAIS

Cervin : le suspense...

De notre correspondant : Sont-ils au sommet ? Ont-ils réussi dans la tempête de neige l'une des plus étonnantes premières hivernales des Alpes, « la voie de l'impossible », la « dernière première » du Cervin ? Ce sont les

questions que l'on se posait toujours cette nuit en Valais.

Incendie (criminel ?) à Crans-Montana

(C) Hier soir le feu a éclaté à Crans-Montana dans les locaux abritant une partie des installations d'un des télésièges du golf. Le commandant Mittaz s'est rendu sur place en compagnie d'une partie de ses hommes. Dans la nuit, les pompiers étaient toujours sur place. A Crans-Montana on commence sérieusement à se demander s'il ne s'agit pas là de l'œuvre d'un pyromane, car c'est le troisième week-end en peu de temps où le feu éclate dans un bâtiment de télésiège. La police enquête.

En effet, au début du week-end les deux alpinistes, soit le Vaudois Edgar Oberson, de Lausanne et son ami Tchécoslovaque étaient, semble-t-il, à 200 mètres seulement du sommet. Il a été impossible dans la journée d'hier de les observer en raison de la neige qui tombait dru. Un hélicoptère tenta de décoller pour aller voir de près ce qui se passait, mais tout fut vain.

On nous laissait entendre à Zermatt que les deux hommes auraient bien pu atteindre hier soir ou ce matin le sommet. Une liaison radio devait avoir lieu dans la soirée de dimanche, mais nous n'avons pour l'instant aucun écho encore.

Rappelons que la redoutable voie Gogna, vaincue en été par Gogna et Cerutti, a toujours repoussé les alpinistes en hiver. Plusieurs cordées se sont déjà attaquées à elle, mais en vain. Il s'agit d'une verticale d'un millier de mètres de haut, truffée de plaques de glace et de grain lisse par endroit comme un miroir.

Valais : un escroc spéculé et disparaît

CRANS-MONTANA (ATS). — Un singulier personnage est recherché, actuellement à l'étranger pour escroqueries commises à Crans-Montana où il avait ouvert une agence immobilière il avait ouvert une agence immobilière neuve spéciale. L'homme qui se donnait le titre de directeur de cette agence vendait et louait des chalets et appartements de vacances dont il n'était même pas propriétaire. Il réclamait des arrhes qu'il empochait avec empressement. Après avoir mené grand train de vie dans la station et lorsque les premières victimes commençaient à se rendre compte des spéculations et escroqueries commises, il passa la frontière. Il s'agit d'un Espagnol de Madrid, âgé de 52 ans, recherché actuellement par la justice valaisanne.

YVERDON

Une romancière vaudoise tuée

Une Yverdonnoise, Mlle Raymond Estoppey, connue comme romancière sous le nom de Raymond de Villarzel, a été renversée et mortellement blessée par un autobus, le 23 janvier, à Florence, où elle occupait le poste d'adjointe de chancellerie depuis 1973, rapporte le « Journal d'Yverdon ».

Employée du département politique fédéral depuis 1946, Mlle Estoppey avait travaillé dans plusieurs capitales d'Europe, d'Amérique et d'Extrême-Orient. Ses séjours en Colombie, en Chine et en Australie lui avaient inspiré trois romans : « Corinne ou le destin d'une femme », « Le pavillon de la concorde harmonieuse » et « Illalangi ».

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Plus de quarante familles ont une résidence secondaire aux Bayards

De notre correspondant :

Si, dans le registre des familles des Bayards 2298 feuillets étaient ouverts au 31 décembre dernier, cela signifie que la commune a un nombre élevé de ressortissants qui vivent ailleurs alors que le village est classé avant-dernier du point de vue démographique. Sa population autochtone est actuellement de 342 habitants : 208 Neuchâtelois, 127 Confédérés et sept étrangers seulement.

Il y a un siècle on dénombrait 915 âmes, soit 677 Neuchâtelois, 193 Confé-

dérés et 45 étrangers, c'est-à-dire plus qu'il n'y en a aujourd'hui. Si, l'an passé, aucune naissance n'a été enregistrée dans la commune, c'est parce qu'on se rend dans les maternités et s'il n'y a eu que trois décès au village même, c'est aussi parce que des malades finissent leurs jours dans les hôpitaux. Enfin, on n'a célébré qu'un seul mariage civil.

Aux Bayards où l'on compte 140 ménages, il y a 46 familles qui ont choisi ce village du Haut-Jura pour y établir une résidence secondaire.

Les accidents de tracteurs ont fait 56 morts en 1973

LAUSANNE (CRIA). — Le service de prévention des accidents dans l'agriculture a recensé en 1973, en Suisse, 56 accidents mortels avec tracteur, dont 26 ont eu pour cause un renversement. Il relève qu'avec un équipement de sécurité (arceau, cadre ou cabine), 90 à 95 % des morts auraient pu être évités.

Dans le seul canton de Vaud, on a déploré 96 accidents de circulation de véhicules agricoles, qui ont fait six morts. L'erreur humaine est responsable dans 90 % des cas.

Le nombre des accidents de véhicules dans l'agriculture suisse en 1973 a été sensiblement égal à celui de 1972, mais on se trouve en fait devant une légère augmentation, si l'on tient compte de la diminution du nombre des exploitations agricoles.

BIENNE

L'Etat reprend le Musée scolaire

La direction cantonale de l'instruction publique et le conseil de fondation du Musée scolaire avaient conclu un contrat pour la prise en charge de cette institution par le canton. Le contrat, que le Conseil exécutif a ratifié, est entré en vigueur le 1er janvier 1974. Le canton de Berne s'engage ainsi à maintenir le Musée scolaire conformément à son affectation actuelle, qui est précisée en ces termes :

« Le Musée scolaire a pour mission de renseigner les autorités, les corps enseignants et les parents sur les efforts modernes dans le domaine de l'enseignement scolaire et de promouvoir le perfectionnement des enseignants. Il organise des conférences, des expositions, des essais etc. sur les problèmes intéressants l'enseignement et la pédagogie. Il entretient une collection de matériel audio-visuel (clichés, modèles, appareils, diapositives), que les écoles peuvent recevoir en prêt. Il peut assumer ou seconder d'autres tâches encore, non citées ici, en vue de développer l'éducation de la jeunesse. »

C'est dans ce sens qu'au cours des quarante dernières années, le Musée scolaire a rendu de précieux services aux corps enseignants. Le bâtiment qui l'abrite à la Helvetiaplatz a été érigé, sur un terrain appartenant à la ville de Berne ; il est en bon état et non grevé de dettes. La ville de Berne a renoncé en son temps à percevoir un intérêt pour le droit de superficie. Pour assurer la bonne marche du musée, le conseil de fondation devait compter sur les subventions du canton, de la ville de Berne et des membres (il s'agit, pour la plupart, d'anciens communaux bernois). On sait la grande importance que l'éducation et l'instruction ont prise de nos jours ; ce fait explique que le corps enseignant éprouve de plus en plus le besoin d'être informé et documenté sur la pédagogie et la didactique. Ce besoin, de nombreux

parlementaires se sont chargés de le traduire ces dernières années, et c'est ainsi qu'en 1972, la direction de l'instruction publique en est venue à créer son office de recherche et de planification en matière d'enseignement. Celui-ci doit, tout d'abord, planifier les nouvelles formes d'enseignement, en surveiller la mise en œuvre et en interpréter les résultats. Une autre de ses tâches, tout aussi importante, consiste à informer et à documenter le corps enseignant et les autorités. Cela revient à dire qu'on lui a confié de nombreuses tâches qui figurent aussi dans les objectifs du Musée scolaire. On s'est donc demandé, tout naturellement, si on ne devrait pas regrouper ces deux institutions pour en augmenter l'efficacité. Au terme d'une étude approfondie, les organes responsables de l'Etat et de la fondation se sont ralliés à cette manière de voir. Après avoir mené une enquête auprès de ses membres, la Société des enseignants bernois s'est également félicitée de cette solution, qui est devenue maintenant réalité.

Le rattachement du Musée scolaire à l'office de recherche et de planification en matière d'enseignement doit être regardé comme une mesure destinée à mieux couvrir les besoins du corps enseignant en informations et documentation comme aussi à mieux tenir compte d'autres vœux de l'école, et cela, à des conditions économiquement supportables pour l'Etat.

IMPRIMERIE CENTRALE
 et de la
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
 Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
 Direction générale : Maro Wolfarth
 Rédacteur en chef : Jean Hostetter

ECONOMIE ET FINANCES

La Communauté Migros en 1973

ZURICH (ATS). — L'ensemble du groupe Migros a, en 1973, réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,6 milliards de francs, en augmentation de 13,3 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires de détail des coopératives Migros a, sur sa part, accusé une hausse de 12,9 % et se monte à 4,85 milliards de francs. Si l'on tient compte d'un renchérissement de 5 % et d'une expansion qui a été de près de 4,6 %, l'accroissement réel est en fait de quelque 3 %, a relevé M. R. Suter, président de la délégation de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, lors d'une conférence de presse tenue à Zurich.

La plus forte hausse a été enregistrée par la coopérative du Valais, +24,1 %, avec un chiffre d'affaires de 137,4 millions, suivie par celle de Lucerne qui a accusé une augmentation de 16,4 % avec un chiffre d'affaires de 302,1 millions. Notons que le chiffre d'affaires moyen de toutes les coopératives Migros a passé de 14,2 en 1972 à 16 millions de francs par jour de vente. Les hypermarchés « MMM » ont, durant l'exercice, doublé leur quote-part aux chiffres d'affaires de détail. Celle-ci a, en effet, été portée de 2,6 à 5,2 %.

La part du secteur alimentaire au chiffre d'affaires des livraisons des coopératives Migros s'est élevée à 74,5 %, soit une légère diminution puisqu'elle était encore en 1972 de 75,16 %. Celle du secteur non alimentaire s'est montée à 25,25 %. Ces chiffres sont le résultat de calculs basés sur la période allant du 1.9.1972 au 31.8.1973. Ils ne tiennent donc pas compte du « rush » sur les denrées alimentaires de ces trois derniers mois au cours desquels les ventes de riz ont triplé et celles de sucre doublé. Les effets de ce mouvement, a relevé M. Arnold, vice-président de la délégation de l'administration, ne se feront pas fortement ressentir car ils ne touchent que quelques articles seulement et pour une période limitée. Les réserves, a-t-il poursuivi, sont largement suffisantes, mais des problèmes se sont posés en ce qui concerne le préemballé.

PAYSANS :

« UNE PHASE DÉLICATE »

Les chiffres concernant le secteur alimentaire, ont soulevé la question paysanne et celle du différend opposant Migros et en particulier M. Arnold aux paysans. Précisant tout d'abord qu'il agit en parfaite entente avec ses collègues de la délégation, M. Arnold a tenu à souligner que sa position était inchangée, les chiffres cités dans son article étant exacts.

Il a indiqué, au sujet du parc Optiporc, de Chesalles-Moudon, qu'il avait conclu lors de discussions « courtoises mais fermes », un arrangement. Celui-ci, arrivant à échéance cette semaine, a été prorogé jusqu'à la semaine prochaine où une solution définitive devra être trouvée.

vée. « Nous nous trouvons donc dans une phase délicate », a-t-il dit. Tout sera fait pour « éviter un affrontement qui risquerait d'être violent ». Mais, M. Arnold a précisé qu'il ne modifierait rien son texte, les chiffres cités étant des chiffres officiels. On a enfin pu apprendre qu'au cours du dernier exercice Migros avait acheté pour 1,226 milliard de francs à l'agriculture suisse.

328.285 M2 DE SURFACE DE VENTE
 La participation de Migros au chiffre d'affaires total du commerce de détail suisse s'élève actuellement à près de 10,9 %. Le total de la surface de vente était à fin 1973 de 328.285 m2. L'augmentation effective a, en 1973, été de 42.755 m2. Dix restaurants Migros ont été inaugurés au cours de l'exercice écoulé, ce qui porte leur nombre à 140. Les services « do it yourself » continuent à se développer. Leur chiffre d'affaires s'est accru de 30,9 % pour atteindre 209,8 millions de francs.

Le nombre des employés fixes occupés par le groupe Migros l'an dernier a été de 33.484 personnes (+1421). Les coûts du personnel se sont accrus de 18 % pour atteindre 862,8 millions de francs. 28.680 personnes sont venues grossir les rangs des coopérateurs (+3,1) qui sont maintenant 962.030.

Près d'un quart du chiffre d'affaires de détail des coopératives Migros provient des dix entreprises de production qui lui appartiennent. La plus importante est Jowa S.A., Zurich, qui a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 206 millions (+14,4 %). Le plus fort taux de croissance a été atteint par Seba S.A., Aproz (18 millions - +29,3 %), suivi par Micarna S.A., Bazenheid (SG) (117 millions - +19,7 %) et la fabrique de conserves Bischofszell S.A. (130 millions - +19,7 %).

Parmi les autres entreprises Migros, il faut noter les assurances Secura S.A., Zurich (40 millions - +32,5 %), Hôtelplan, Zurich (275 millions - +21,7 %) et la société coopérative Migrol (288 millions - +17,7 %) dont les ventes d'essence ont diminué de 2 % alors que celles de mazout moyen et lourd se sont accrues de 65 %.

Les impôts et les taxes (sans droits de douane et impôt sur le chiffre d'affaires) dont s'est acquittée la communauté Migros se sont montés à 45,6 millions de francs contre 37,5 millions en 1972.

Les Israéliens évacuent Suez mettant fin à l'encerclement de la 3me armée égyptienne

Les forces égyptiennes sont prêtes à réoccuper aujourd'hui la ville de Suez...

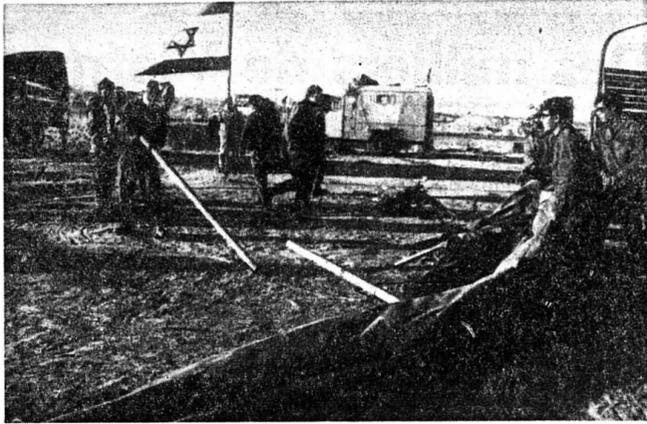
Mardi pour la première fois depuis trois mois, les journalistes seront autorisés à se rendre dans la ville de Suez.

ger semblent avoir éveillé la crainte d'une «paix américaine», au détriment du prestige et peut-être des intérêts nationaux de l'URSS.

Les dirigeants soviétiques ont regretté de ne pas avoir été consultés par l'Égypte pendant la négociation de l'accord égypto-israélien sur le désengagement des troupes.

contraire, une fois écarté le danger d'une reprise des hostilités, l'affaire ne s'enlise dans d'interminables discussions.

Le communiqué commun qui a suivi la visite à Moscou de M. Fahmi suggère que le président Sadate a obtenu à ce sujet des assurances de M. Kissinger...



Les Israéliens font leurs malles. (Téléphoto AP)

AGACÉS

Lundi, les forces d'urgence de l'ONU vont prendre possession de ces zones à midi et les remettront six heures plus tard à l'armée égyptienne.

Cependant, l'URSS souhaite jouer un rôle plus actif dans la recherche d'un règlement de paix au Proche-Orient.

Jusqu'à présent, les dirigeants soviétiques ont volontairement laissé le champ libre aux États-Unis.

CRAINTES

L'Union soviétique a accepté de donner son approbation à cet accord, mais en termes soigneusement nuancés.

Paris et Bonn face au pétrole arabe ?

SAINT-MORITZ (AFP). — M. Friderichs, ministre ouest-allemand de l'économie, a déclaré à la presse que l'Allemagne fédérale et l'Iran étaient en pourparlers pour la construction sur le territoire iranien de la plus grosse raffinerie de pétrole du monde.

rappelé que trois gouvernements étaient impliqués dans cette affaire puisque le projet prévoit que l'Iran livrerait du gaz à l'Union soviétique.

dre à Damas, dernière étape de son voyage au Proche-Orient.

Mme Meir : un cabinet de petite coalition

JERUSALEM (AFP). — Le président de l'Etat israélien, le professeur Katzir, a mis fin dimanche à ses consultations avec les représentants des neuf formations politiques représentées à la Knesset.

longé de trois semaines supplémentaires. Le secrétaire général du parti travailliste, interviewé à la radio, s'est déclaré convaincu que ce premier délai suffirait.

ment l'éventualité d'une coalition restreinte qui exclurait les religieux (avec lesquels une crise provoquée par d'éventuelles concessions territoriales en Cisjordanie serait de toute manière inévitable).

M. Friderichs a ainsi rectifié les informations données par son porte-parole qui avait fait état d'un projet de construction d'une raffinerie d'une capacité de 2,5 millions de tonnes par an.

D'autres projets sont très avancés, en particulier celui qui porte sur la construction d'une aciérie de grande capacité. Les Iraniens, selon M. Friderichs, ont déjà pris leur décision mais les contrats devront encore être signés.

UN FAIT PAR JOUR

Saint-Moritz

Tout le monde s'y était pourtant mis : et voici que cela recommence. Dans les Grisons, par-dessus le marché.

Selon les lois constitutionnelles, il n'est pas nécessaire que la personnalité chargée de former la coalition soit la même que celle qui assumera la présidence du cabinet (Mme Golda Meir).

La formation dite «shoulamith aloni» (10 sièges), les libéraux indépendants et la formation dite «shoulamith aloni» (7 sièges) mais les vues des uns et des autres sont totalement divergentes.

A ce moment-là, Mme Meir pourrait former un cabinet jouissant d'une très petite majorité à la Knesset et qui ne serait formée que du front travailliste, du bloc des libéraux indépendants et «Shoulamith aloni», mais il jouirait de l'appui parlementaire de trois députés arabes affiliés aux travaillistes.

«Le gouvernement iranien, a ajouté M. Friderichs, a décidé maintenant de ne plus exporter de pétrole brut mais de promouvoir une politique visant la vente sur les marchés étrangers de produits raffinés.

CHEZ FAYÇAL

De leur côté, la France et l'Arabie saoudite ont décidé d'accélérer leurs projets de rapprochement commun.

Des États-Unis d'abord. Il faut tout de même bien que l'oncle Sam soit payé de sa peine. Des compagnies pétrolières qui ont eu tellement de frais ces temps-ci.

Hiver politique entre les deux Allemagnes ?

BERLIN (AP). — Le chancelier Brandt s'est entretenu dimanche à Berlin-Ouest avec M. Schutz, bourgmestre de la ville dans une atmosphère de crise alimentée par des manœuvres est-allemandes rappelant une époque que l'on croyait révolue.

Dans un autre discours, M. Sindermann, président est-allemand du conseil, a assuré que l'accord quadripartite sur Berlin interdisait la présence fédérale à Berlin-Ouest «parce que Berlin-Ouest n'appartient pas à la République fédérale d'Allemagne et ne peut pas être gouverné par elle».

née au début du mois prochain, indique-t-on au département d'Etat.

Mais les Anglais étaient aussi au rendez-vous de Saint-Moritz. Entre un shah souriant, de gauche à droite M. Barber, chancelier de l'Échiquier, et Walker, ministre de l'économie.

«C'est un long, très long document commençant par cette phrase : «Il est temps de commencer le travail qui, par une action commune, nous permettra de résoudre le problème de l'énergie».

M. Schutz, qui a succédé à M. Brandt au poste de bourgmestre, a accusé l'Allemagne de l'Est de revenir aux méthodes de la guerre froide.

M. Sindermann s'est plaint aussi de ce que «les réseaux de trafic humain ont poussé du sol comme des champignons vénéneux».

Le secrétaire d'Etat Kissinger a récemment exprimé l'espoir qu'un accord, au moins partiel, pourrait être conclu à l'occasion du nouveau sommet américano-soviétique devant avoir lieu cette année.

En ce qui concerne les négociations portant sur le gaz naturel, le ministre a

«L'Europe enfin. Comme dit Kissinger, tout ce que l'Europe entreprendrait en franc-tireur, risquerait de porter atteinte à la «stratégie globale».

M. Brandt est arrivé par avion samedi, alors que les contrôles avaient été renforcés sur toutes les routes reliant Berlin au territoire fédéral.

La situation est critiquée pour le gouvernement de M. Brandt, dont l'ouverture à l'Est était précisément destinée en grande partie à améliorer le sort de Berlin.

Enfin, l'armée soviétique renforce et modernise rapidement son potentiel militaire en Allemagne de l'Est.

«Castro est devenu réaliste, a déclaré un expert occidental. Il s'agissait soit

«L'Europe enfin. Comme dit Kissinger, tout ce que l'Europe entreprendrait en franc-tireur, risquerait de porter atteinte à la «stratégie globale».

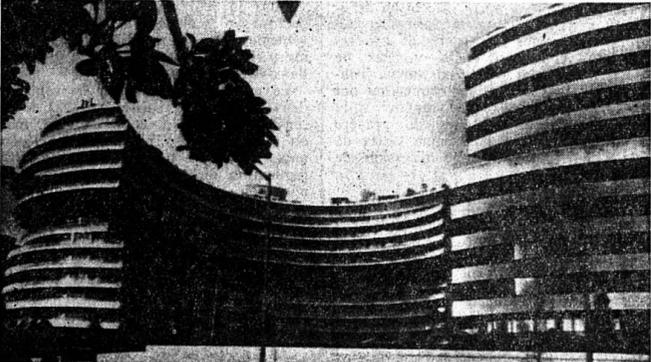
De son côté, M. Stoph, chef de l'Etat est-allemand, a lui-même accusé l'Allemagne fédérale de violer l'accord fondamental entre les deux États.

Par ailleurs, les entretiens américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT), qui devaient reprendre jeudi à Genève, ne reprendront qu'à une date encore indéterminée.

«Les Russes

«L'Europe enfin. Comme dit Kissinger, tout ce que l'Europe entreprendrait en franc-tireur, risquerait de porter atteinte à la «stratégie globale».

«L'Europe enfin. Comme dit Kissinger, tout ce que l'Europe entreprendrait en franc-tireur, risquerait de porter atteinte à la «stratégie globale».



C'est d'ici que, de fil en aiguille, tout le déballage est parti. Ici, c'est l'immeuble Watergate où furent cambriolées les archives du parti démocrate par les «plombiers» de la Maison-Blanche.

Brejnev rencontre cette semaine un Castro qui s'est acheté une conduite

MOSCOU (AP). — M. Brejnev part ce matin pour Cuba. Cette visite — la première du secrétaire général du PC soviétique en Amérique latine — souligne l'intégration presque totale de Cuba au bloc communiste depuis que Fidel Castro a abandonné sa ligne révolutionnaire dure en échange d'une aide économique soviétique massive.

de couler à pic, soit de nager avec les Soviétiques.

La dépendance totale de Cuba à l'égard de Moscou a permis à Brejnev de persuader Castro de se joindre au Comecon, l'union économique du groupe des pays de l'Est, et de s'aligner politiquement sur le camp soviétique.

La feuille d'impôts du président Nixon

LOS-ANGELES (Reuter). — Un acte notarié accompagnant le don aux archives nationales des papiers de vice-président du président Nixon, geste qui valut à celui-ci une déduction fiscale de 482.000 dollars porte une date falsifiée, a annoncé un porte-parole du département d'Etat de Californie.

taire en cause, M. Demarco, et le secrétaire qui avait dactylographié l'acte, ont tous deux reconnu que l'acte a été notarié à la Maison-Blanche le 10 avril 1970, c'est-à-dire après que la loi supprimant les déductions fiscales attachées à de telles donations eut été supprimée.

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens d'Athènes libérés ?

BEYROUTH (AP). — Les organisations palestiniennes ont reçu l'assurance des autorités grecques que les deux auteurs du massacre de l'aéroport d'Athènes condamnés à mort la semaine dernière seront libérés, estime le journal «An Nahar».

L'aéroport De Gaulle

PARIS (AFP). — L'aéroport Charles De Gaulle situé dans la région parisienne, et appelé à devenir l'un des plus importants du monde, sera ouvert au trafic le 13 mars prochain.

L'atome pour du gaz naturel

DENVER (Colorado) (AFP). — Une trentaine d'explosions nucléaires destinées à libérer des poches de gaz naturel sont envisagées dans l'ouest des États-Unis par la commission pour l'énergie atomique.

Advertisement for Crédit Foncier Neuchâtois with a circular logo and text: 'Il n'y a qu'une façon d'avoir de l'argent devant soi... c'est d'en mettre de côté au...'

EUROPE

Toujours l'Ulster

BELFAST (AFP). — Deux soldats britanniques ont mystérieusement disparu depuis samedi à Belfast. L'organisation extrémiste protestante «Combattants pour la liberté de l'Ulster» a revendiqué l'enlèvement.

AMÉRIQUE

Exécution en Argentine

BUENOS-AIRES (AFP). — Un médecin psychiatre argentin, enlevé il y a une quinzaine de jours, a été retrouvé tué d'une balle de revolver dans un terrain vague situé au sud de Buenos-Aires.

Skylab : record battu

HOUSTON (AFP). — Depuis vendredi matin, Gerald Carr, Bill Pogue et Ed Gibson, les trois astronautes de «Skylab», ont battu tous les records de durée dans l'espace. Le trio avait alors parcouru, 47 millions de kilomètres autour du globe, soit l'équivalent d'une soixantaine d'allers et retours de la Terre à la Lune.

«L'Archipel du Goulag»

BONN (AFP). — Le dernier livre de Soljenitsyne, «L'Archipel du Goulag» promet d'être le best-seller de l'année en RFA : la première édition, 50.000 exemplaires, livrée mardi dernier est d'ores et déjà épuisée. Près de 200.000 commandes fermes ont été en outre enregistrées chez les libraires de la OURA.

Schultz démissionnaire ?

NEW-YORK (AFP). — Le secrétaire américain au trésor, M. Schultz, a déclaré de démissionner, révèle le «New-York Times».

Montres suisses volées à New-York

NEW-YORK (Reuter). — Deux bandits armés et masqués ont pénétré dans un bâtiment de l'aéroport Kennedy, et ont fait main basse sur treize collets de montres suisses, qui étaient en transit à destination de Koweït. La valeur de ces montres est estimée à 48.000 dollars environ.

Et voilà que je n'ai plus le temps de vous dire comment la France avec l'Auxerap et Fayçal, avec la Petronim avaient scellé leur accord avant le voyage de M. Jobert en Arabie. On va bien s'amuser le mois prochain à Washington.